MICHELIN
MONSIEUR Muffler
LES MAINS DE MAÎTRE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

FABREVILLE AUTO
vous offre plus et mieux
mazda
4010, BOUL. DAGENAIS
FABREVILLE
622-3434

4

Aujourd'hui: intervalles de nuages et de soleil
Minimum 1° Maximum 5°
Demain: nuageux avec périodes de pluie. DÉTAILS CAHIER SPORTS

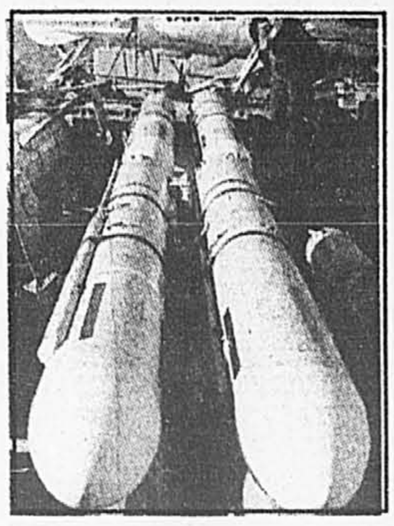
• MONTRÉAL, LUNDI 5 NOVEMBRE 1990 107e ANNÉE Nº 17 62 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢

Aujourd'hui

Doré et le RCM réélus

Une victoire facile et presque aussi écrasante qu'en 86





Le maire Jean Doré et sa conseillère associée sur les questions internationales, Mme Ginette L'Heureux, hier soir au Palais des congrès.
PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Conseillers	1990 (50 districts)	1986 (58 districts)
RCM	**40**	**55**
Parti civique	1	1
Parti municipal	4	-
Coalition démocratique	3	-
Autres	2	2

MARIANE FAVREAU

Victoire facile et pratiquement sans surprise du maire de Montréal, Jean Doré, reporté au pouvoir avec 60 p. cent des votes et une majorité absolue au conseil municipal, où probablement 40 des 50 sièges seront occupés par des membres du RCM. Il a toutefois obtenu une proportion un peu moins élevée de votes qu'en 1986 alors que 67,7 p. cent des électeurs le choisissaient pour maire.

Seuls 30 p. cent des électeurs se sont présentés aux bureaux de vote, la plus faible proportion au cours des vingt dernières années.

Un seul chef des partis d'opposition siégera au conseil municipal. Il s'agit d'Alain André, élu par sa colistière dans Ahuntsic, qui sera à la tête d'une toute petite troupe, deux autres candidats de son parti ayant été élus avec lui.

La plus proche adversaire de Jean Doré à la mairie, Nicole Gagnon-Larocque, chef du Parti civique, n'a recueilli que quelque 20 p. cent des votes. C'est moins que Claude Dupras, chef du même parti en 1986 qui avait obtenu 29,4 p. cent des votes.

Alain André, candidat à la mairie du Parti municipal de Montréal, a obtenu environ 10 p. cent des voix et Pierre-Yves Melançon, de la Coalition démocratique, environ 4 p. cent.

Selon des chiffres encore incomplets au moment de mettre sous presse, le RCM, le parti du maire Doré, aurait 40 conseillers sur 50, une majorité un peu moins écrasante qu'aux élections de 1986. Le Parti municipal d'Alain André aurait quatre conseillers, la Coalition démocratique trois et le Parti civique un. À cela s'ajoutent deux indépendants, Germain Prégent et Gilles Berthiaume, que le RCM avait forcé de quitter ses rangs comme candidat à cette élection.

Toutefois, le maire Doré a perdu l'une des membres du comité exécutif: Kathleen Verdon a été défaite dans Cartierville par un représentant du Parti municipal de Montréal, Pierre Gagnier, inconnu jusque-là. C'est en grande partie l'absence de Mme Verdon de son district que lui reprochaient ses électeurs. Le RCM a également perdu le siège de Saint-Michel aux mains du Parti civique, et celui de Rivière-des-Prairies au conseiller sortant, Gilles Berthiaume, devenu indépendant.

La Coalition démocratique de Montréal, formée de dissidents du RCM, n'aura pas réussi à percer. Même son chef, Pierre-Yves Melançon, n'a pas réussi à conserver son poste dans Côte-des-Neiges. Mais les trois autres fondateurs du parti, MM. Boskey, Rotrand et Goyer, ont réussi à se maintenir.

«C'est à la fois sur le bilan du premier mandat de notre administration et sur notre vision d'avenir que les Montréalais ont choisi de nous réélire», a déclaré le maire réélu, visiblement très heureux.

Pour sa part, le chef du Parti municipal, Alain André, trouve dommage que le RCM soit réélu avec une si forte majorité. Mais il donne rendez-vous aux Montréalais dans quatre ans. «Dans quatre ans, vous allez connaître Alain André et le Parti municipal», a-t-il déclaré. Il se dit également déçu de la faible participation au vote, convaincu que son parti aurait fait meilleure figure si plus d'électeurs avaient choisi de voter.

Ce parti a perdu trois des quatre districts qu'il représentait, mais il en a gagné, semble-t-il, trois autres. Le seul ancien conseiller qui se maintient est l'imbattable Nick Auf der Maur, dans le centre-ville.

Enfin, Mme Gagnon-Larocque s'est montrée fière de sa performance, estimant avoir réussi en peu de mois à faire une percée au-

VOIR DORÉ EN A 2

● *Autres informations en A 3, A 6, A 7, A 8 et B 2*

Mairie	nombre de voies	%
Jean Doré / RCM	**125 096**	**59,3**
Nicole Gagnon-Larocque / PCM	42 697	20,6
Alain André / PMM	22 154	10,4
Pierre-Yves Melançon / CDM	9 863	4,5
Autres	10 875	5,2

A 14 GOLFE PERSIQUE

Le secrétaire d'État américain James Baker est en tournée au Proche-Orient et en Europe pour définir un éventuel calendrier de guerre contre l'Irak.

A 16 PLACEMENTS

La Caisse de dépôt et placement du Québec estime que le marché boursier regorge d'aubaines et elle a acheté pour 42 millions d'actions de sociétés canadiennes.

B 1 BÉLANGER-CAMPEAU

La Commission Bélanger-Campeau dispose de 20 semaines, à compter de demain, pour déterminer le statut politique et constitutionnel que veulent avoir les Québécois.

C 1 L'AUTOMOBILE

La conduite de la Volvo 940 fait découvrir une voiture plus raffinée et plus confortable que la 740, un silence de roulement moindre et un comportement routier amélioré.



S 3 CANADIEN 2 MINNESOTA 2

Le Canadien n'a pu vaincre son ex-capitaine Bob Gainey, devenu entraîneur-chef des North Stars du Minnesota cette saison, et a fait match nul, 2-2.

Durement critiqués, les médecins se sentent dévalorisés



MARTHA GAGNON

L'UNIVERSALITÉ $ EN QUESTION

3. ■ Les critiques du système de santé attaquent durement les médecins, qui se sentent aujourd'hui dévalorisés et démotivés. Quels genres de soins devront-ils dispenser? Quels malades auront-ils à soigner et quelle liberté de prescription leur restera-t-il? Des questions que tous se posent. La crise dans la santé ravive les querelles entre les médecins et les technocrates chargés de contrôler les fonds.

«Est-ce qu'on veut faire de nous des *dispatchers* de soins robotisés?» demande un médecin de la Rive-Sud. La mauvaise humeur des 16000 médecins monte de jour en jour à l'approche de la réforme du ministre Marc-Yvan Côté. Jamais leur image n'a autant été noircie. On les accuse de mal faire leur travail, d'abuser de la technologie et des médicaments, de ne pas suffisamment écouter leurs patients, de se retirer dans les cabinets privés pour ne plus faire d'heures à l'hôpital, de fuir les urgences, les centres d'accueil et les CLSC.

L'Association provinciale des centres d'accueil vient de terminer une étude auprès des 250 établissements, qui révèle que les médecins ne sont pas intéressés à s'occuper des personnes âgées dans les foyers d'hébergement. Dans près de la moitié des cas, on ne peut assurer une garde médicale, c'est-à-dire une surveillance sur appel 24 heures par jour. Les médecins jugent la rémunération insuffisante et les conditions de travail peu stimulantes.

Devant le grave problème de recrutement, l'Association recommande de modifier la rémunération pour privilégier la vacation. Ainsi, le médecin recevrait des honoraires fixes pour une tâche et une période de travail bien définies.

Récemment, le ministre affirmait que 30 p. cent des examens n'étaient pas justifiés. À la Régie de l'assurance-maladie, on comprend difficilement que M. Côté ait pu faire un tel commentaire. On assure que les mailles du filet de sécurité sont suffisamment serrées pour empêcher qu'il y ait autant d'abus dans le système.

Selon Pierre Boucher, porte-parole de la Régie, le travail du médecin est très contrôlé depuis quelques années. Pour freiner la multiplication des actes, le gouvernement a établi des quotas. Par exemple, en obstétrique-gynécologie, le nombre de visites prénatales faites par un médecin est sujet au plafonnement: 12 par grossesse normale. S'il dépasse ce quota, il doit fournir des justifications. En radiologie, la Régie autorise 25000 examens par année; pour le surplus, les honoraires sont payés au quart du tarif, sauf les honoraires du laboratoire de

VOIR MÉDECINS EN A 2

La pauvreté et le chômage que connaît Montréal sont inacceptables, dit le maire

GILLES GAUTHIER

Le maire Jean Doré a reconnu hier soir après sa réélection que la pauvreté et le chômage constituaient les principaux problèmes vécus par Montréal.

«Le taux de chômage est deux fois plus élevé à Montréal qu'à Toronto et de toutes les comparaisons qu'on peut faire entre les deux villes, c'est la seule qui compte à mes yeux», a-t-il ajouté devant ses partisans réunis au Palais des congrès.

«C'est inacceptable», a-t-il poursuivi après avoir souligné que ce sont les médias qui avaient étalé cette réalité pendant la campagne électorale.

Il faut s'attaquer au problème de l'emploi, poursuit le maire, «et tout le monde doit mettre l'épaule à la roue». Ni les gouvernements supérieurs, ni le maire et son équipe, ni les décideurs économiques, ni les syndicats, ni les groupes communautaires ne peuvent selon lui le régler seuls.

Il faut agir «tous ensemble, car Montréal n'a que faire de vaines querelles», a affirmé M. Doré. «Les défis de Montréal, nous allons les relever par la solidarité».

Il a souligné que le Québec n'a qu'un Montréal «qui est aussi le principal pôle de développement de l'est du Canada». L'avenir du Québec se joue à l'échelle plané-

VOIR PAUVRETÉ EN A 2

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... B8 à B11, C7
marchandises C7
emplois ..... C7 et C8
automobiles ..... C8 à C10
propositions d'affaires A17
Arts et spectacles
informations ..... B4 à B7
ciné-horaire B6
Bandes dessinées B10
Bridge C9
Décès C11
Êtes-vous observateur? ... B8
Feuilleton B11
Horoscope B9
L'auto ..... C1 à C6
Le monde ... A14 et A15, B12
Loteries A9
Mots croisés C8
«Mot mystère» C9
Placements ..... A16 et A17
Quoi faire C12
Télévision B5
SPORTS
Philippe Cantin S5



74 p. cent des Canadiens désapprouvent la performance du gouvernement Mulroney

■ Seulement 15 p. cent des Canadiens approuvent la performance du gouvernement du premier ministre Brian Mulroney depuis les dernières élections fédérales, en novembre 1988. La seule consolation que les conservateurs peuvent tirer des résultats du dernier sondage Gallup est qu'il serait difficile pour eux de sombrer plus bas dans l'opinion publique. Les conservateurs pourraient avoir atteint le fond du panier et il ne leur restent plus qu'à amorcer une lente remontée.

Il s'agirait là d'une interprétation optimiste des résultats. Les pessimistes noteront que jamais un gouvernement n'a atteint un degré aussi élevé d'impopularité dans la population. Le record avait été atteint par le gouvernement Trudeau en 1976. À cette époque, 47 p. cent des Canadiens désapprouvaient la performance du parti au pouvoir à Ottawa.

Près de trois Canadiens sur quatre (74 p. cent) désapprouvent aujourd'hui la performance de l'équipe de Brian Mulroney depuis les dernières élections fédérales. Ce chiffre représente une augmentation de 11 points de pourcentage depuis le dernier sondage Gallup sur la question, en novembre 1989.

Onze p. cent des Canadiens n'ont aucune opinion à ce propos, comparativement à 16 p. cent l'année dernière.

Une analyse par région des données recueillies révèle des aspects intéressants. Il est vrai qu'une majorité de Canadiens dans chacune des cinq principales régions géographiques du pays désapprouvent la performance du gouvernement conservateur depuis les dernières élections, mais le niveau d'appui dans la province de Québec est nettement plus élevé qu'ailleurs.

Au Québec, trois personnes sur dix (30 p. cent) approuvent les réalisations des conservateurs à Ottawa, soit presque deux fois plus que le pourcentage d'appui à leur politique que recueillent les conservateurs en Colombie-Britannique (17 p. cent). En Ontario, ce chiffre tombe à 11 p. cent, à 6 p. cent dans les provinces Maritimes et à seulement 5 p. cent dans les provinces des Prairies.

Tout naturellement, une majorité des militants du Parti conservateur (57 p. cent) disent approuver la performance du gouvernement Mulroney, tandis que cette proportion tombe à un maigre 7 p. cent chez les supporters déclarés du Parti libéral et du NPD.

Rappelons que le plus récent sondage Gallup sur les préférences politiques des Canadiens donnait au NPD 38 p. cent des appuis, aux libéraux 31 p. cent, aux conservateurs 15 p. cent, au Reform Party 9 p. cent, au Bloc québécois 4 p. cent et aux autres partis 3 p. cent.

Les conservateurs québécois se cherchent encore

GILLES PAQUIN
MONT SAINTE-ANNE

■ Au terme d'un congrès visant à combler le vide creusé par la mort de l'accord du lac Meech, les militants conservateurs du Québec ont opté pour le «fédéralisme décentralisé», mais ils ne définiront pas ce modèle politique avant l'été prochain.

C'est le bilan qu'ont dressé hier les ministres responsables de l'organisation de ces assises, Benoit Bouchard et Pierre Blais, lors d'une conférence de presse marquant la fin de trois jours de débats marqués d'une grande confusion.

On ne doit pas être «étonné, surpris ou déçu» que le Parti conservateur n'ait pas encore de position constitutionnelle quatre mois après Meech, a déclaré M. Bouchard.

C'était la première fois que les conservateurs du Québec se réunissaient depuis l'échec de juin dernier, mais le sujet avait déjà été abordé lors de réunions régionales. Une série de résolutions à saveur nationaliste avaient été préparées par les délégués.

Le débat a cependant été encadré par les autorités du parti qui ont restreint le temps des ateliers et manoeuvré pour repousser les propositions gênantes. Si bien que seulement trois résolutions ont été adoptées sur 14, et que la position du parti est aussi floue qu'au point de départ.

Visiblement satisfait de ces résultats, Benoit Bouchard affirme qu'il aurait été «irréaliste» de croire que cela pouvait se passer autrement. À son avis, les choix vont se faire plus tard lorsque les choses seront claires. Il se décrit comme «un pauvre Québécois et Canadien, un pauvre ministre qui est en maudit parce que Meech s'est fait tuer et qui essaie de s'en sortir pour se dire: on recommencera encore».

En attendant, le Parti conservateur est fédéraliste comme avant et il administre la fédération dans le statu quo jusqu'à nouvel ordre, a dit M. Bouchard.

La confusion qui s'est manifestée dans le débat s'explique parce que la base ne s'exprime pas souvent, ont soutenu les ministres. Elle n'a pas l'habitude de discuter de ces questions avec les mots des experts constitutionnels.

«Nous n'étions pas assez informés pour adopter une nouvelle position ferme ici, c'est pourquoi nous avons reporté tout cela à plus tard», a expliqué Jacqueline Fortin-Grenier, une conservatrice de Berthier-Montcalm.

Ce point de vue est partagé par deux autres délégués de cette même circonscription qui déplorent l'absence de leur «boss», le ministre et député du coin Robert DeCotret, retenu en Europe. D'autres se disent satisfaits de voir que le parti a au moins reconnu le droit à l'autodétermination des Québécois et des Québécoises, lors de cette rencontre. Cette proposition du comté de Louis-Hébert ne pouvait cependant pas être refusée sans «amener de l'eau au moulin du Bloc québécois», a dit Claude Godin.

Même si le congrès n'est pas parvenu à définir une position constitutionnelle, l'exercice a été profitable soutiennent, MM. Blais et Bouchard. Il faudra cependant laisser le temps aux membres de prendre connaissance des rapports de la Commission Bélanger-Campeau et Spicer avant d'aller plus loin.

Selon M. Bouchard, seulement le Bloc et le Parti québécois ont un choix très clair. Tous les autres, que ce soit les libéraux de Jean Chrétien, ceux de Robert Bourassa ou le NPD, se cherchent encore.

La Quotidienne — Tirage de samedi
à trois chiffres 142
à quatre chiffres 6032

ABONNEMENT 285-6911 — Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 a 18h.
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
ANNONCES CLASSEES — Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. a 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

*LA PRESSE est publiee par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisee à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associee et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulieres à LA PRESSE sont également reserves. «Courrier de la deuxieme classe — Enregistrement: numero 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

45-1-01

LUNDI 5 NOVEMBRE 1990

SUITE DE LA UNE

DORÉ

Doré et le RCM réélus

près de l'électorat. Elle apris la relève du Parti civique le printemps dernier. Mais un seul conseiller du PCM sera au conseil.

Le RCM a perdu au moins quatre conseillers sortants et en a fait élire un seul nouveau, dans Sault-au-Récollet.

En 1986, le RCM avait fait élire 55 des 58 conseillers municipaux, le Parti civique un, l'Alliance démocratique municipale un, et un indépendant était aussi élu.

Au cours des quatre dernières années, des conseillers municipaux ont changé de parti et il s'en est formé deux nouveaux. Si bien qu'à la dissolution du conseil, le RCM comptait 47 conseillers, le Parti municipal de Montréal cinq, la Coalition démocratique quatre, et deux indépendants. Le Parti civique ne comptait plus aucun élu. □

PAUVRETÉ

La pauvreté et le chômage que connait Montréal sont inacceptables, dit le maire



Tout le monde doit mettre l'épaule à la roue pour remédier aux problèmes de la pauvreté et du chômage à Montréal, a dit le maire Jean Doré. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

taire, souligne M. Doré, «mais Montréal demeure sa pièce maitresse».

Le maire réélu a affirmé que sa victoire de cette année lui procurait une plus grande joie que celle d'il y a quatre ans et qu'il s'y mêlait cette fois de la fierté, étant donné que son équipe était jugée sur le bilan de son premier mandat et sur sa vision de l'avenir.

Il a affirmé que les bénévoles et les militants «ont toujours représenté ce qu'il y a mieux dans le RCM».

Au chef du Parti municipal de Montréal, Alain André, élu grâce à son colistier dans Ahuntsic, et aux autres membres de l'opposition à l'hôtel de ville, M. Doré a dit que «les débats et la confrontation des idées ne nous ont jamais fait peur».

«D'importants défis nous attendent demain», a déclaré sur un autre plan le premier magistrat, «mais nous allons nous appuyer sur ce que nous avons déjà mis en marche».

Il a promis de poursuivre la lutte «pour Montréal et pour un développement sans perdants».

Prenant la parole en anglais, le maire a souligné que le RCM était depuis son origine le choix des Montréalais des diverses origines et que l'élection d'hier démontrait qu'il représentait encore la majorité.

Les célébrations du RCM étaient animées par Michel Désautels, de l'émission radiophonique «Ici, et ailleurs» de Radio-Canada, qui agissait hier soir à titre de bénévole selon l'organisation Doré.

Même si les bureaux de scrutin fermaient à 19, ce n'est que vers 21 h 40 que la salle du Palais des congrès où se réunissaient les militants du RCM s'est animée grâce à l'arrivée de petits groupes de partisans bruyants.

La conseillère du RCM dans de Lorimier, Manon Forget, est la première dont l'élection a été annoncée, à 20 h 15. M. Doré n'a fait son entrée qu'à 22 h 15, son organisation ayant jugé que la foule manquait jusque-là d'enthousiasme.

Défaite dans le district de Cartierville, Kathleen Verdon, membre du comité exécutif pendant le premier mandat, ne s'est pas présentée.

Deux députés du Bloc Québécois à Ottawa, Gilles Duceppe et Benoit Tremblay (ancien conseiller du RCM), sont venus saluer les vainqueurs du parti municipal au pouvoir. M. Duceppe a affirmé que le RCM a hérité d'un Montréal qui pouvait être assimilé au Québec qu'avait reçu Jean Lesage en 1960 et que, tout comme l'ancien premier ministre libéral, il avait fait une révolution tranquille.

Refusant de répondre aux questions de la presse, M. Doré a serré les mains de ses partisans après son discours et a quitté la salle à 23 h 45. Il donnera une conférence de presse cet après-midi. □

MÉDECINS

Durement critiqués, les médecins se sentent dévalorisés

cabinet privé. On applique la tarification réduite sur tous les honoraires en sus de 210000$.

En chirurgie, la Régie consent à payer une visite principale une fois par période de quatre mois, à l'exception des cancéreux.

Dans l'ensemble, on s'accorde pour dire que les coûts de la santé ont été assez bien contrôlés ces dernières années. «On a réussi à maintenir une certaine stabilité malgré l'accroissement de la demande. On a même réduit la duré d'hospitalisation, trop de l'avis de certains patients. Mais notre médecine est encore trop axée sur l'intervention et la réparation plutôt que la prévention», dit Madeleine Blanchette, responsable du Conseil des Affaires sociales.

Une accessibilité déjà limitée

«On essaie de mettre sur le dos des médecins l'augmentation des coûts de la santé. Pourtant, nous ne faisons que répondre à la demande, déclare le docteur Denis Hamel, président de l'Association des cardiologues. Quant à nos revenus, ils ne sont pas scandaleux. Depuis cinq ans, notre pouvoir d'achat est resté le même, alors que les dépenses augmentent. La TPS coûtera environ 5000$ en moyenne à un médecin.»

Le docteur Hamel s'est offusqué dernièrement lorsqu'on a accusé les cardiologues d'abuser des coronarographies pour lesquelles ils reçoivent 120$ comparativement à 70$ pour une consultation ordinaire. «Au Québec, dit-il, 95 p. cent des coronarographies conduisent à des interventions, ce qui démontre leur utilité.»

Le docteur Hamel répondait aux critiques formulées par un autre médecin chercheur, le docteur Jacques Genest, ancien directeur de l'Institut de cardiologie de Québec, qui estimait que la tarification de la RAMQ était un incitatif à utiliser davantage cette technique.

Le docteur Hamel affirme que l'accessibilité aux soins est relativement limitée en cardiologie. «Un malade qui attend de six mois à un an pour subir un pontage, c'est difficilement acceptable.» Il reconnait que le ministère a déjà fait des efforts pour tenter de ramener le délai d'attente à deux ou trois mois. «Je vous assure qu'on surveille scrupuleusement chaque piastre investie. L'État paye les comptes et demande qu'on lui rende des comptes, ce qui est normal. Récemment, des fonctionnaires sont venus à l'hôpital Sacré-Coeur vérifier la performance atteinte en cardiologie. Il a fallu expliquer les retards causés par une grève et des problèmes de formation. On exige un rendement supérieur dans les prochains six mois. Sinon...»

Dans son livre, *La médecine mécanisée*, le docteur Yves Lamontagne, président de l'Association des psychiatres, écrit: «Depuis que le gouvernement a imposé des quotas, le nombre d'appels téléphoniques des médecins aux patients a diminué, les heures de travail aussi.» S'il admet que la rémunération à l'acte engendre parfois une surconsommation médicale, il ajoute que l'État a tué l'initiative et l'entrepreneurship chez les médecins. «On contrôle les médecins plutôt que les motiver. Ils sont devenus des remplisseurs de formules, comme l'a dit un jour Ghislain Dufour, du Conseil du patronat.» À son avis, les médecins n'ont plus aucun pouvoir. L'État intervient dans leur pratique chaque jour davantage.

Il y a quelques mois, les médecins de l'Institut psychiatrique Louis-H. Lafontaine poursuivaient le gouvernement devant les tribunaux pour essayer de faire casser la tutelle sous laquelle a été placé l'hôpital à la suite d'un conflit entre l'administration et les psychiatres. Ceux-ci ont l'impression d'être écartés de toutes les décisions.

Le docteur Clément Richer, président de la Fédération des omnipraticiens, ne croit pas qu'il y ait autant d'abus qu'on veuille le laisser croire. «Les médecins ne font généralement pas aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fasse.» Il a pris connaissance des résultats préliminaires d'une étude effectuée en Saskatchewan auprès des familles des médecins de la province. «Le nombre de césariennes et d'appendisectomies est sensiblement le même que pour la population en général.»

Dans son étude sur le financement des services de santé, Sylvie Rheault, économiste, affirme au contraire que l'efficacité de certaines interventions peut être mise en doute. Elle donne pour exemple une recherche au Manitoba où l'on a examiné 2Â000 patients qui avaient subi une ablation de la vésicule biliaire. Or, il en est ressorti que l'ablation occasionnait davantage de décès que l'absence d'intervention. En 1983, 50Â000 *ablations de la vésicule* ont été effectuées à un coût de 75 à 100 millions.

Scanner, résonance magnétique nucléaire (méthode d'exploration révolutionnaire) échographie, endoscopie, lithotripteur (destruction de canuls rénaux par ondes). Le gouvernement veut contrôler davantage l'usage de ces procédures dispendieuses.

À Laval, 38 médecins ont pris les devants, il y a déjà trois ans, en achetant leur propre scanner (plus d'un million de dollars) pour leur clinique privée. À cette époque, la Cité de la santé ne possédait pas encore le sien. Deux autres cliniques privées ont emboité le pas.

«C'était une première au Canada», dit le docteur Robert Ouellet, radiologue. Le coût de l'examen varie de 195$ à 200$. «Ce ne sont pas uniquementent des gens fortunés qui utilisent le service. Les compagnies privées remboursent souvent 80 p. cent des frais. On fait de 13 à 15 examens par jour.» Les médecins ont obtenu d'être exclus du régime d'assurance-maladie pour pratiquer ces examens. La Commission des accidents du travail a hésité longtemps à rembourser le coût des examens faits en clinique privée. Elle craignait d'encourager le développement d'un système parallèle. Mais la rapidité du «scanner privé» l'a emporté.

Du principe à la réalité

Si l'accès aux services gratuits est un principe reconnu, il en va autrement dans la réalité. Dépendant de l'endroit où il réside, le citoyen n'a pas accès aux mêmes soins, ni à la même qualité de services. Malgré les efforts jusqu'ici déployés, les gouvernements ne sont pas parvenus à régler ce problème.

«C'est la faute des médecins, dit Jeanne Blackburn, députée de l'opposition qui a longtemps travaillé au dossier de la santé. Contrairement aux autres professionnels, le médecin peut choisir son lieu de pratique. C'est lui qui crée sa clientèle. Voilà le plus gros problème.»

Le docteur Pierre-Yves Cossette, néphrologue, comprend que cette situation soulève des critiques: «Socialement, les médecins peuvent difficilement justifier leur choix de pratiquer dans les villes importantes. Car l'État paye pour les faire instruire. Mais il faut voir les conditions des spécialistes dans les régions. Ce n'est guère stimulant.» Le docteur Cossette oeuvre, toutefois, dans une spécialité qui n'est pas touchée par les mesures de répartition.

Le docteur Hamel, de l'Association des cardiologues, réplique: «On ne peut pas envoyer un cardiologue tout seul à Val d'Or. Il va travailler 24 heures sur 24, mais pas nécessairement dans le domaine pour lequel il a été formé. Cela coûte cher d'enterrer un spécialiste à Val d'Or s'il perd de sa compétence. Il faudrait peut-être qu'on cesse de limiter l'entrée des étudiants dans les facultés de médecine.»

La répartition de l'effectif médical est un véritable casse-tête pour les gouvernements. En Colombie-Britannique, les médecins sont allés jusqu'en Cour suprême, une bataille qui a duré cinq ans, pour s'opposer au gouvernement qui voulait les forcer à s'installer dans les régions plus éloignées en réduisant leurs prestations. Les médecins ont eu gain de cause en 1988. □

(FIN)

Deschênes l'emporte à Rosemère

■ La municipalité de Rosemère a élu hier comme successeur au maire sortant Pierre Robitaille le candidat Yvan Deschênes, un homme d'affaires de 44 ans qui s'était présenté comme le choix de la continuité.

M. Deschênes était depuis cinq ans un conseiller de l'équipe du maire Robitaille, qui s'est retiré après deux mandats. Sa priorité, dit-il, est de conserver le cachet de cette municipalité de 10 000 habitants. Il est également favorable au maintien du statut bilingue de Rosemère. «Pour préserver l'harmonie entre francophones et anglophones», dit-il.

Yvan Deschênes a fait élire toute son équipe de six conseillers et a devancé par plus de 600 voix son plus proche rival, Pietro Monticone, un professeur qui était aussi commissaire à la Commission scolaire des Mille-Îles. L'ex- directeur de la police de Rosemère, Maurice Lalonde, a fini bon dernier.

Deux-Montagnes

Par ailleurs, Pierre Benoit-Forget a été élu hier à la mairie de Deux-Montagnes, et son équipe a enlevé cinq des six sièges de conseillers municipaux.

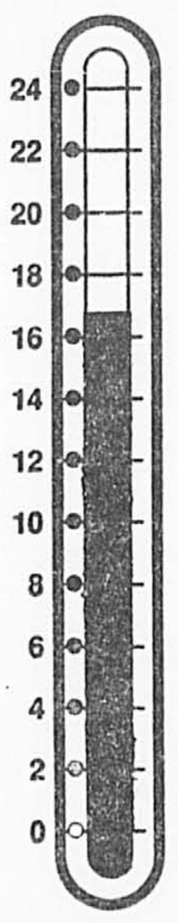
Où donner de son sang?

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge 3131 rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: cégep Ahuntsic, agora, 9155, rue Saint-Hubert, de 9 h 30 à 16 h;
- à Montréal: collège de Rosemont, café étudiant, 6400, 16e Avenue, de 10 h à 16 h;
- à Montréal: Jewish General Hospital, auditorium, 3755, Côte Sainte-Catherine, de 10 h à 16 h 30;
- à Montréal-Nord: organisée par les policiers du poste 45 en collaboration avec le Guide de Montréal-Nord, poste des pompiers, 12012, boulevard Rolland, de 10 h 30 à 20 h 30.

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions $



16 755 072 $

Ligne Tel-Don
1-800-267-5555

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU CRIME

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance

La Presse

VOUS PROPOSENT TOUS LES JOURS JUSQU'AU 10 NOVEMBRE 1990

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DU CRIME

AUJOURD'HUI EN PAGE A 4
- L'automobile, une cible convoitée
- Le vol dans l'auto
- La bicyclette
- Les skis
- L'incendie criminel

La Presse



En dépit de la bruine qui tombait sur la métropole hier matin, le maire sortant, Jean Doré, arpentait calmement et familialement les rues de sa ville, à peu près sur de sa victoire, même si les Montréalais ne se sont pas précipités massivement vers les bureaux de votation.
PHOTOS BERNARD BRAULT, *La Presse*



Le candidat à la mairie pour le Parti municipal de Montréal, Alain André, était tout sourire au moment de voter, hier matin. Il espérait toujours, à ce moment, pouvoir former une opposition valable à l'hôtel de ville.

Seule ombre au tableau: la défaite de Kathleen Verdon

La «tsarina» était dans l'eau chaude depuis le début de la campagne

MARIANE FAVREAU

■ Cuisante défaite que celle de Kathleen Verdon, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, aux mains d'un représentant du Parti municipal de Montréal inconnu jusqu'ici, Pierre Gagnier.

Elle faisait également face à une ancienne présidente d'une association locale du RCM, Caroline Singleton, qui avait suivi les conseillers dissidents et qui se présentait sous la bannière de la Coalition démocratique.

La défaite de Mme Verdon n'est pas une surprise pour ceux qui ont suivi de près l'élection dans ce district. Déjà, au printemps, Mme Verdon avait dû subir l'épreuve d'une élection lors d'une assemblée d'investiture du RCM, étant l'une des rares membres du conseil RCM à devoir ce soumettre au choix des militants.

Sentant sa réélection difficile, elle avait même déménager pour élire domicile dans le district qu'elle représentait depuis quatre ans, afin de s'attacher davantage les électeurs.

Responsable des questions culturelles et des relations avec les communautés ethniques au comité exécutif de la ville, Mme Verdon s'était attirée des critiques par sa façon de mener ses dossiers. Certains l'avaient même surnommée «la tsarina» pour sa manière de procéder.

Les cinq autres membres du comité exécutif sortant ont été réélus sans trop de mal. Il s'agit de Michael Faisntat qui en était le président, Robert Perreault, vice-président, John Gardiner, Léa Cousineau, et Jacqueline Bordeleau. Cette dernière, après avoir été déclarée morte de façon plus ou moins opportune, ces derniers jours.

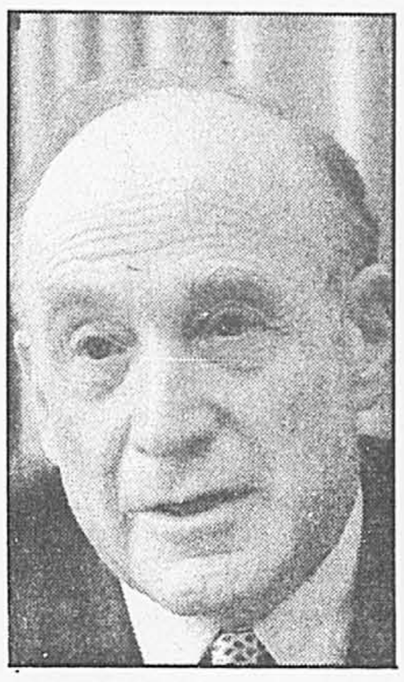
Tout indique que M. Fainstat, qui a 67 ans, n'occupera plus la présidence de l'exécutif. Les paris sont ouverts pour le remplacant, certains y placant Léa Cousineau tandis que la succession normale devrait échoir au vice-président, Robert Perreault.

Qui d'autres formera ce comité exécutif qui dirige en fait l'administration municipale? Peut-être Diane Martin, économiste, sera-t-elle de la partie au moment ou la ville de Montréal a besoin d'un coup de pouce pour son redéploiement économique? D'autres citent le nom d'André Lavallée, président de la commission de l'habitation et de l'aménagement.

Mais le maire Doré aura encore une fois le choix parmi son imposante équipe pour distribuer tous les postes importants, aussi bien au comité exécutif qu'à la présidence des commissions du conseil et qu'aux postes de conseillers associés.



Kathleen Verdon



Michael Fainstat



Jacqueline Bordeleau



Léa Cousineau

Alain André sera au conseil grâce à la victoire de sa colistière

RICHARD HÉTU

■ Même s'il s'est dit «très déçu» de la faible participation des Montréalais au scrutin, Alain André, le chef du Parti municipal de Montréal, avait plusieurs raisons de se réjouir hier soir.

Avec trois candidats élus et deux autres en tête au moment d'écrire ces lignes, il sera le chef de l'opposition officielle au conseil municipal, une fonction qu'il entend occuper avec beaucoup de vigueur.

«Nous allons surveiller de très près les actions de l'administration Doré», a déclaré M. André, qui aura lui-même un siège au conseil municipal en vertu de la victoire de sa co-listière, Diane Côté-Massaro, dans Ahuntsic.

Puis, après avoir serré la main d'une des quelque soixante personnes qui festoyaient dans le quartier-général de son parti, M. André a déploré le faible nombre de Montréalais qui se sont rendus aux urnes.

«Je trouve un peu dommage que l'administration Doré ait été réélue avec une si forte majorité, a-t-il dit.

«En fait, je suis très déçu. J'aurais voulu que les gens participent davantage. À ce moment-là, j'aurais été certain d'avoir ma quinzaine ou ma vingtaine de conseillers.»

Un rendez-vous

M. André promet toutefois que le scénario de 1990 ne se reproduira pas dans quatre ans.

«Je vous donne un bon rendez-vous dans quatre ans, a-t-il déclaré aux journalistes. Je peux vous garantir que pendant les quatre prochaines années, en tant qu'opposition officielle, on va faire du bon travail. Dans quatre ans, vous allez connaître Alain André et le Parti municipal.»

Pour M. André, la déconfiture du Parti civique de Nicole Gagnon-Larocque était également une source de satisfaction. Le chef du Parti municipal n'a pas caché son irritation face à la présence de ce parti qui lui a ravi plusieurs votes.

«Le Parti civique a mangé sa claque, a-t-il dit. C'était un de mes objectifs. Il leur reste un conseiller, mais on va essayer de régler ça.»

M. André a précisé qu'il espérait rassembler les conseillers de l'opposition sous la bannière de son parti au cours des prochaines semaines.

«Ce sera un de mes premiers dossiers, a-t-il déclaré. Il faut d'abord structurer l'opposition. Il faut qu'en 1994, l'histoire soit totalement différente. Dans ces élections, je faisais face à des individus qui ne comprenaient pas ce que je voulais dire quand je parlais d'une opposition divisée.»

Gagnier bat Verdon

Au moment d'aller sous presse, deux victoires du Parti municipal étaient confirmées. Celle de la colistière de M. André et également celles de Pierre Gagnier, dans Cartierville.

Pour sa part, Nick Auf der Maur était légèrement en avance dans Peter-McGill.

Deux candidats d'origine grecque étaient par ailleurs en avance, soit Stavros Zagakos, le conseiller sortant de Parc-Extension, et George Savoidakis, qui avait le dessus sur Sharon Leslie, du RCM, dans Loyola.

La victoire de M. Gagnier a été accueilli avec satisfaction dans le camp du Parti Municipal puisqu'elle a permis de détrôner un gros nom du Rassemblement des citoyens de Montréal, Kathleen Verdon, qui faisait partie du comité exécutif.

M. Gagnier n'a pas eu de mal à expliquer sa victoire.

«Mme Verdon est de Côte-des-Neiges. Elle a déménagé dans le quartier à la dernière minute pour essayer de sauver lesmeubles. Elle a fait venir le maire et manigancer des choses pas trop catholiques dont je ne parlerai pas. Mais les gens voulaient quelqu'un qui serait plus près d'eux.»

Triomphe de la désinformation

— Le Parti Éléphant

LILIANNE LACROIX

■ «Ce soir, on lève notre verre à la pseudo-démocratie dans laquelle on vit».

Hier soir, au Café Boustifable, le chef du Parti Éléphant Blanc, Michel Bédard, ne semblait pas surpris mais se disait néanmoins déçu des résultats du vote qui ne procure aucun siège pour son parti à l'Hôtel de ville: «On a beau se former en parti, mais on n'a toujours pas la visibilité qu'on mériterait. Certains ont dit qu'on aurait fait bien meilleure figure si les gens avaient vraiment eu la chance de connaitre les valeurs qu'on défend.»

Pour ce qu'il appelle «le triomphe de la désinformation», M. Bédard accuse directement les grands médias: «Avec ses caméras, Radio-Canada par exemple n'est venue qu'une fois. Savez-vous quand? Ce soir (hier), alors que les gens avaient déjà voté. Jamais, avant les élections, ils n'ont transmis notre message à la population. On était sans doute trop dérangeants.»

Malgré tout, M. Bédard expliquait que les gens de son parti tenaient quand même à fêter: «Le moins qu'on gagne, c'est une victoire morale. Car, à défaut d'argent, on a investi beaucoup d'énergie et de temps. À défaut de résultats, on peut donc avoir la satisfaction du travail bien fait.»

Melançon est déçu mais espère diriger l'opposition officielle

PATRICK GRANDJEAN

■ Pierre-Yves Mélançon, l'aspirant-maire et candidat de la Coalition démocratique de Montréal était déçu d'avoir été battu dans son district, mais relativement satisfait d'avoir deux candidats en tête, hier soir, «au terme d'une campagne intelligente».

Même si la possibilité de deux, voire trois sièges représentent un recul comparativement aux quatre que la Coalition démocratique détenaient auparavant, M. Mélançon estime que la qualité de ces conseillers (Sam Boskey était en tête dans Décarie; Marvin Rotrand, dans Snowdown, tous deux candidats sortants) «fera la différence» avec les élus du Parti municipal et les autres.

L'objectif poursuivi par la CDM était de six sièges. «La moitié, ce n'est pas si mal», a commenté M. Mélançon. Toutefois, le 3e candidat sortant du CDM, M. Pierre Goyer, n'était plus en tête dans le district de St-Édouard, avec 34,2 p. cent des voix, soit un peu moins que les 34,8 p. cent du candidat du RCM, M. Jean-Claude Icart, après le dépouillement des votes dans 28 des 52 sections de vote.

«Nous allons former l'opposition officielle, car nous avons de l'expérience du conseil municipal et nos conseillers sont crédibles», a déclaré M. Mélançon.

Candidat défait dans le district Côte-des-neiges, M. Mélançon pense qu'il pourra continuer à jouer le rôle de critique éclairé de la nouvelle administration du RCM, en restant à la tête de la Coalition démocratique qu'il a fondé en 1988, après avoir quitté le caucus du RCM.

M. Mélançon a attribué sa défaite à la présence «d'un troisième larron», le candidat du parti civique qui lui a fait perdre ses chances. Il était candidat dans Côte-des-neiges car l'ancien district de ce «transfuge» du RCM, Mont-Royal, a été effacé de la carte électorale.

Également aspirant-maire, cet homme de 39 ans n'a recueilli que 4,5 p. cent des suffrages exprimés, mais il «ne s'avoue pas inquiet». «Je vais rester à la tête du parti en vue de faire campagne en 1994», a ajouté M. Mélançon.

Le faible taux de participation est selon lui paradoxal. «Pour un parti qui voulait faire participer les gens, le RCM n'a guère suscité de passion et a réussi à faire chuter le taux de participation de moitié».

«Pauvreté, transport... les enjeux sont majeurs et nous seront toujours là pour talonner le RCM», a-t-il conclu.

Le PC ne lance pas la serviette

Nicole Gagnon-Larocque entrevoit des jours meilleurs

JULES BÉLIVEAU

■ Si la déception se lisait sur tous les visages hier soir au quartier-général du Parti civique de Montréal, les partisans de l'équipe de Mme Nicole Gagnon-Larocque ont exprimé clairement qu'ils ne lançaient pas la serviette.

Tout au long cette soirée d'élection, les supporters du PC ont mis beaucoup de temps à se grouper dans le local de leur parti. Il a fallu attendre jusqu'à 21 h 30 avant qu'une centaine de partisans soient présents dans la salle du boulevard Saint-Michel.

Dans son bref discours prononcé seulement vers 21 h 45, la présidente du parti, Mme Gagnon-Larocque, n'a somme toute que lancé un message d'espoir à ses partisans. «Nous avons maintenant tout en main pour que le Parti civique prenne le pouvoir», a-t-elle dit, précisant que ce ne sera peut-être pas dans quatre ans, mais que la chose se produira certainement dans un proche avenir,

Au sujet de l'élection qui vient de se dérouler, Mme Gagnon-Larocque n'a eu aucune parole d'amertume. «Autant en emporte le vent», a-t-elle lancé. Et elle a ajouté: «Demain sera une autre journée.»



Nicole Gagnon-Larocque

La présidente du PC a souligné qu'elle n'éprouvait personnellement aucun chagrin , mais elle s'en est prise au «gérants d'estrade qui, depuis cinq ans, ont tout fait pour détruire le Parti civique». Et elle s'est accrochée à la certitude que Montréal «aura à vivre des années merveilleuses comme elle en a connu dans le passé.»

De la campagne électorale qui s'est achevée hier, Mme Gagnon-Larocque a indiqué que les candidats du PC et toutes les personnes qui les ont soutenu ont relevé un énorme défi. «Déjà, a-t-elle souligné, on pensait que nous ne serions plus là.» Et elle a soudain rendu un hommage à l'ancien maire de Montréal: «Je dis: salut M. Drapeau!»

Plus tôt au cours de la soirée, pendant qu'étaient dévoilés les résultats des élections, le vice-président du comité exécutif du PC, M. Sammy Forcillo, n'a pas caché sa profonde déception. Mais il a surtout déploré que les Montréalais ne soient pas sortis en plus grand nombre pour aller voter. «La démocratie à Montréal est vraiment en piteux état», a-t-il dit.

Le faible taux de participation à l'élection à fait dire à M. Forcillo que M. Jean Doré n'a été élu que par environ 16 p. cent des Montréalais. «C'est beaucoup moins que lors de sa première élection.»

Cinq morts sur les routes

Presse Canadienne

■ Au moins cinq personnes ont connu accidentellement une fin tragique au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles en milieu de soirée, hier.

Les cinq pertes de vie sont dues à des accidents de la circulation.

Une collision mortelle est survenue vers 16 h, hier, sur le boulevard Des-Prairies, à Cap-de-la-Madeleine, à la sortie du viaduc de l'autoroute 40. L'accident est arrivé au moment où la victime, une femme dont l'âge et l'identité n'étaient pas dévoilés hier soir, s'apprêtait à tourner, à la suite d'un arrêt obligatoire.

Hier midi, sur la route 132 près de Sainte-Angèle-de-Mérici, en Gaspésie, une collision frontale due à une perte de contrôle a coûté la vie à *Origène Morin*, un individu de Mont-Joli qui aurait eu 35 ans vendredi.

Vers 1 h 45, hier, sur le boulevard Université à Chicoutimi, un cycliste a été happé mortellement par une automobile circulant dans la même direction. La victime est ***Renald Croft***, un Chicoutimien de 28 ans.

Raymond Bruneau, âgé de 31 ans et domicilié à Saint-Guillaume, s'est tué lorsque son auto est entrée en collision avec deux autres véhicules sur l'autoroute 155, près de Saint-Léonard-d'Aston, au sud de Trois-Rivières. L'accident s'est produit vers 19 h 20, vendredi. Sous l'impact, le véhicule de la victime, qui circulait à sens inverse sur l'autoroute, a explosé et son conducteur a péri dans les flammes.

En fin d'après-midi, vendredi, un piéton a été happé mortellement alors qu'il traversait le boulevard Taschereau, une voix rapide de Longueuil. L'identité de la victime, âgée de 25 ans, n'a pas été dévoilée par la police.

Auto-échange Québec bat de l'aile

La crise amérindienne a ruiné deux partenaires mohawks

MARTIN PELCHAT

■ *Entreprise montréalaise cherche investisseurs pour venir à la rescousse de partenaires mohawks de Kahnawake ruinés par la crise autochtone.*

On ne verra pas cette petite annonce fictive dans les quotidiens de la métropole, mais elle résume en quelque sorte les tribulations d'Auto-échange Québec, une entreprise présentée en mai dernier par le Bureau de commerce de Montréal comme une idée brillante et une initiative inédite de regroupement financier.

Le premier exemple de partenariat entre gens d'affaires montréalais et mohawks a battu de l'aile tout l'été. On croit pourtant l'entreprise capable de générer un chiffre d'affaires de 600 000 $; c'est qu'on évalue à 200 000 le nombre d'automobiles qui changent de main chaque année dans la région de Montréal dans des transactions de particulier à particulier.

Auto-échange Québec invite donc les propriétaires désirant vendre leur voiture à l'exposer dans le stationnement souterrain du Complexe Desjardins, désert les fins de semaines. L'entreprise loue 20 $ l'espace de stationnement et ne se mêle pas des transactions. «Nous permettons ainsi aux gens de réduire le temps de magasinage des autos usagées», explique son président, Sam Guindi.

Le jour du lancement, le 19 mai, 300 personnes sont venues juger sur place. Il n'y avait cependant que cinq voitures à vendre. Évidemment, elles ont toutes trouvé preneur. Cet été, on a piétiné au lieu de progresser. Pendant les week-ends, on n'a guère vu plus de quatre vendeurs.

Sam Guindi, un jeune entrepreneur de 29 ans qui avait fondé Safeway Chez Vous, croit toujours fermement au projet et pense redresser la situation dans les prochaines semaines. «Je pense toujours qu'on va grandir vite parce que c'est une idée brillante», répète-t-il.

Pour ça il aimerait pouvoir disposer de nouveaux fonds, mais, nouvelle tuile, ses associés mohawks sont ruinés et ne pourront augmenter leur mise, comme ils prévoyaient pouvoir le faire il y a quelques mois.

Outre deux Mohawks, Joey Deom et Kenneth Deer, les six autres associés d'Auto-échange Québec sont d'origine grecque, égyptienne et juive. Les deux Mohawks détiennent environ 10 p. cent des parts, mais Sam Guindi espérait les voir se prévaloir d'une participation supplémentaire de 20 p. cent par le biais du *Nation Office*, groupe traditionaliste promoteur du Super Bingo de Kahnawake.

Or, le *Nation Office* est sans le sou, explique Joey Deom. Le Super Bingo, fermé depuis des mois, serait même converti en marché aux puces. Il est donc impossible au groupe de s'impliquer plus à fond dans Auto-échange Québec.

À titre individuel, MM. Deom et Deer ne sont pas en meilleure posture. Joey Deom, un ingénieur qu'on a pu voir tout l'été aux côtés des insurgés d'Oka, dont il fut un des négociateurs, était propriétaire d'une entreprise de construction. C'était avant le tumulte de la crise. Évidemment, il n'a pas beaucoup pris soin de ses affaires pendant l'été. Aujourd'hui, il admet avoir tout perdu.

Kenneth Deer, détenteur avant la crise d'une franchise pour la construction de patios en cèdre, est lui aussi sur la corde raide. Il a passé une bonne partie de l'été en Europe à promouvoir la cause des insurgés d'Oka et de Kahnawake devant les instances internationales. Ses affaires en ont souffert et lui aussi doit repartir à zéro. Sam Guindi cherche donc ailleurs de nouveaux partenaires.

Avec les quelque 25 000 $ qu'il espère réunir grâce à de nouveaux associés, son entreprise devrait se rendre plus visible et profiter de la saison hivernale pour se refaire une santé. «Je ne suis pas aigri envers les Mohawks, précise M. Guindi. Je comprends qu'ils aient des problèmes. Je compatis avec eux.»

Le président explique le lent départ d'Auto-échange Québec en partie par les festivals de l'été et leur lot de rues fermées. Mais la compagnie, identifiée dès le départ aux Mohawks, n'a-t-elle pas aussi payé cher cette association en pleine crise d'Oka?

«Si quelqu'un boycotte Auto-échange parce qu'il y a des investisseurs mohawks, je quitte le Québec», lance en boutade Sam Guindi, qui n'en est pas à sa première collaboration avec les traditionalistes mohawks.

«Les gens devraient savoir que beaucoup de compagnies d'ici font des affaires avec l'Afrique du Sud. Personnellement, je suis fier de voir les Mohawks impliqués dans l'entreprise. Il y a beaucoup de similarités entre leur combat et celui des Québécois.»

Pour sa part, le Mohawk Joey Deom ne croit pas au boycott. «Il s'agit d'une entreprise saisonnière et l'été n'était pas la période idéale pour commencer. Les gens ne pensent pas à s'enfermer dans un stationnement intérieur. Mais nous sommes encore optimistes. Nous entrons dans une période plus propice.»

Effectivement, Auto-échange Québec semble reprendre un peu du poil de la bête à l'approche de la saison hivernale. Le week-end dernier, une centaine de voitures ont été offertes aux éventuels acheteurs au Complexe Desjardins. Et cette tendance s'est maintenue cette fin de semaine.

Durand aurait été vu en Floride

Presse Canadienne

TROIS-RIVIERES

■ L'ancien directeur des finances de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Gaétan Durand, contre qui pèse 13 plaintes de fabrication et d'usage de faux, serait en Floride.

Le quotidien *Le Nouvelliste* tient cette information d'une personne qui affirme avoir récemment aperçu Durand à Fort Lauderdale.

Pour ce témoin oculaire, qui a demandé à conserver l'anonymat, il n'y a aucun doute: il s'agissait bien de Gaétan Durand. «J'ai constaté, à ma grande surprise, qu'il était là, sur Sunrise Boulevard. C'est bel et bien lui. C'est dommage que je n'avais pas ma ciné-caméra avec moi à ce moment-là», a regretté l'informateur.

Les conseillers AUBIN CHAREST et associés

POUR EMPLOYEUR À LA RECHERCHE DE COMPÉTENCE

Dans un désir toujours constant de s'adapter aux besoins de notre clientèle (entreprise et candidat) et vu la rareté de candidats «exceptionnels», nous mettons sur pied un nouveau concept. Nous visons à promouvoir les candidats «haut de gamme» qui ont démontré leurs compétences par une feuille de route remarquable. Tout comme l'employeur, ces candidats désirent maintenant se joindre à une entreprise sérieuse, dynamique et progressive. Bref, des candidats qui convertiront votre coût en investissement et ce, que vous représentiez une petite, moyenne ou grande entreprise. Votre temps est précieux. Employez-le efficacement pour votre propre domaine de spécialisation et laissez-nous dénicher «le» candidat qui saura répondre à vos attentes.

DIRECTEUR/RESSOURCES HUMAINES

Le candidat — Dynamique, déterminé, parfaitement bilingue et directement orienté vers les résultats, il sait allier les aspects gestion, administration et ressources humaines.

Ses réalisations
- ✓ Participation à la négociation de conventions collectives.
- ✓ Mise sur pied de différents programmes de formation (gestion et communication) destinés au personnel cadre et non cadre.
- ✓ Participation à l'implantation d'un système informatisé de paie et de gestion des ressources humaines.
- ✓ Instauration d'un programme de gestion pour réduire l'absentéisme et diminuer les coûts de recrutement.

Défi recherché — Mandat de généraliste, à titre de directeur ou conseiller senior en ressources humaines, dans une société de services (domaine financier) ou du secteur de la transformation.

Échelle salariale — 50 000 à 55 000 $

CONTRÔLEUR

Le candidat — Innovateur, dynamique et «entrepreneur», il sait motiver une équipe de travail et amorcer les changements qui se révèlent rentables pour votre entreprise.

Ses réalisations
- ✓ Redressement d'entreprises dans les secteurs manufacturier et commerce de détail.
- ✓ Établissement de systèmes de gestion de fonds canadien et américain, entraînant l'amélioration directe de la marge de profit.
- ✓ Négociation de conditions d'achat de matières premières et de produits finis à des taux avantageux avec l'Orient.
- ✓ Implantation d'un système de comptabilité informatisé.

Défi recherché — PME du milieu manufacturier de produits à grand volume ou entreprise de services qui l'intégrera comme «cadre clé» au sein de son équipe de gestion.

Échelle salariale — 55 000 à 60 000 $

DIRECTEUR/FINANCES ET ADMINISTRATION

Le candidat — Leader, stratège, dynamique et orienté vers la «qualité totale», sa formation de C.A. et ses forces en marketing, gestion financière et informatisée lui permettent de maximiser la rentabilité de l'entreprise.

Ses réalisations
- ✓ Redressement d'entreprises du secteur privé.
- ✓ Élaboration de budgets d'entreprises aux revenus excédant 500 millions $.
- ✓ Participation à la fusion de 2 entreprises reconnues au Québec.
- ✓ Négociation de la vente d'une entreprise à 30% de plus que la valeur aux livres.

Défi recherché — Entreprise manufacturière ou de services d'envergure nationale et en pleine croissance qui saura exploiter ses compétences de généraliste.

Échelle salariale — 65 000 à 68 000 $

INGÉNIEUR MÉCANIQUE

Le candidat — Ingénieur mécanique trilingue. Son savoir-faire en gestion et son esprit d'analyse très développé lui permettent de diriger un groupe multidisciplinaire qui mènera vos projets à la réussite.

Ses réalisations
- ✓ Treize années d'expérience, dont six en gestion de projets de 40 millions $ dans les secteurs industriel, commercial et routier.
- ✓ Implantation d'un programme d'entretien préventif pour machinerie lourde.
- ✓ Planification et organisation d'un système d'entreposage au sein d'une entreprise manufacturière en phase de démarrage.
- ✓ Mise sur pied d'un laboratoire de contrôle de la qualité.
- ✓ Participation à la gestion de projets de construction routière et aux études des coûts.

Défi recherché — Firme de génie-conseil ou entrepreneur général d'envergure nationale ou internationale pour projets de construction aux niveaux routier, manufacturier ou industriel.

Échelle salariale — 55 000 à 60 000 $

Actifs à parts égales dans les deux secteurs clés que sont les recrutements de cadres intermédiaires et de personnel administratif, nos conseillers vous aideront à combler, dans les meilleurs délais, vos besoins en ressources humaines.

Appelez MARIE-JOSÉE AUBIN

1255, rue University, Bureau 1604 Montréal (Québec) H3B 3X3 874-0444

3

Le vol d'un véhicule

Verrouillez vos portes. Pour la nuit, ou pour une minute, fermez votre voiture à clé.
Même par temps froid, ne laissez surtout pas le moteur tourner sans surveillance.
Ne laissez pas de clés sous le capot, les sièges, les tapis, derrière les pare-soleil, dans les ailes, etc. Gardez un double de vos clés dans votre portefeuille.
Ne laissez jamais le certificat d'immatriculation et les papiers d'assurance dans la boîte à gants. Gardez-les sur vous.
N'attachez pas les clés de l'auto au même trousseau que les clés de la maison.
Braquez les roues et serrez le frein à main pour décourager les voleurs qui utilisent des remorques ou des dépanneuses.
Les véhicules gravés au burin sont plus difficiles à revendre. Faites graver bien en vue le numéro d'identification de votre auto, principalement sur les vitres, la radio, etc.
Un interrupteur de contact bien dissimulé et une barre antivol sont des dispositifs efficaces. Un système d'alarme découragera au moins l'amateur qui désirerait effectuer une promenade.
Dernier truc: un bouchon de réservoir d'essence antivol empêche de faire le plein.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DU CRIME : DU 4 AU 10 NOVEMBRE 1990

Nous détenons le championnat mondial, toutes catégories, du vol de véhicules. Un fléau! Selon le Bureau d'assurance du Canada (BAC), on vole un véhicule toutes les 18 minutes au Québec. Ce n'est pas parce que les voleurs sont particulièrement plus habiles qu'ailleurs, mais bien parce que les automobilistes sont parfois négligents. Pourtant, d'élémentaires précautions pourraient enrayer cette épidémie coûteuse.

La moitié des vols ont lieu en face du domicile du propriétaire ou dans des stationnements des centres commerciaux. Plusieurs véhicules volés n'étaient même pas verrouillés.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DU CRIME

À VOUS DE JOUER

Les skis

Pour que vos skis soient difficiles à revendre, faites graver sur eux votre numéro de permis de conduire. Apposez un autocollant bien en vue, pour que l'on sache que vos skis ont été gravés au burin.

Sur le toit de l'auto, il faut un support qui verrouille les skis.

Au pied de la pente de ski, utilisez les installations munies de verrous. S'il n'y en a pas, placez un ski et un bâton à un endroit et l'autre moitié de la paire un peu plus loin.

La bicyclette

Procurez-vous un cadenas de qualité. Son prix doit être proportionnel à celui du vélo. Conservez un double de la clé dans votre portefeuille.

Ne laissez jamais la bicyclette sans surveillance, même quelques minutes.

Attachez-la à une bonne prise: poteau, arbre, parcomètre. Évitez les petites clôtures faciles à couper et les supports à vélo qui ne permettent pas de verrouiller une partie du cadre.

Attachez la roue arrière et une partie du cadre. Des écrous à ailettes permettent de retirer la roue avant et de la verrouiller avec la roue arrière et le cadre.

Faites graver votre bicyclette au burin. Inscrivez-y votre numéro de permis de conduire.

Les transports en commun

Tout ce qui est interdit dans la rue l'est aussi dans le métro, l'autobus et le train. À cela s'ajoutent d'autres règlements dont la violation entraîne une poursuite en justice. Inculquez le civisme aux enfants et prêchez par l'exemple.

Le simple fait d'avoir dans sa poche un couteau à cran d'arrêt, sans même s'en servir, rend passible d'une amende. Si, par contre, on vient d'acheter un couteau de cuisine et qu'il est encore emballé, on a une raison valable de le tenir.

Ne cédez pas à votre inspiration: vos graffiti peuvent vous coûter cher. En effet, la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal a déclaré une vraie guerre aux graffiti. On les efface le plus vite possible, mesure qui décourage leurs adeptes et élimine l'effet d'entraînement.

Toute personne qui place ses pieds sur une banquette, qui brise, déchire ou salit est passible d'une amende.

Il est strictement défendu de fumer dès que l'on entre dans une station de métro ou dans un autobus. 65% des incendies déclarés dans le métro sont causés par des articles de fumeurs et 20% par des vandales qui mettent le feu dans les poubelles.

Le vol dans l'auto

Soyez prudent, ne laissez jamais d'argent ou de sac à main à la vue de tout le monde. Déposez les objets précieux dans le coffre arrière.

Lorsque vous circulez, fermez les portes à clé. Il suffit parfois d'un arrêt à un feu rouge pour se faire dérober un sac à main.

Garez-vous à la lumière, évitez les endroits isolés.

Ne confiez pas la clé du coffre de la voiture ni celle de la maison au préposé du stationnement.

Références complémentaires:

Guide pratique de la prévention du crime, par la Direction de la formation à distance du ministère de l'Éducation du Québec, Montréal: Éditions de l'Homme, 1990.

Se protéger contre le vol, par Marcel Kabundi et André Normandeau, Montréal: Éditions de l'Homme, 1986.

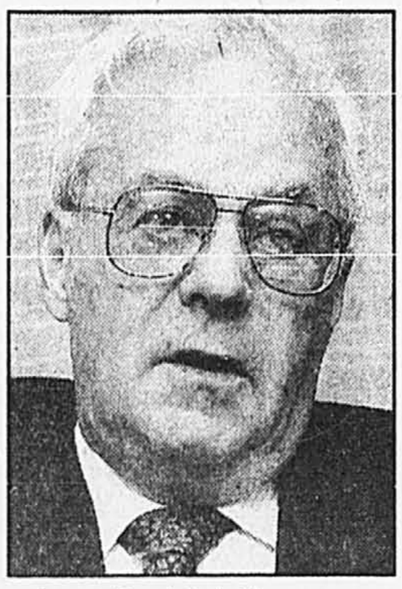
Une collaboration de: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Direction de la formation à distance; Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique, Direction de la prévention; TANDEM; Ville de Montréal; COLLÉGE MARIE-VICTORIN; La Presse

DEMAIN: SÉCURITÉ AU TRAVAIL; VOL À L'ÉTALAGE, VOL INTERNE; FAUX CHÈQUES; VOL À MAIN ARMÉE; SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Le juge Andrée Ruffo, victime ou artisane de ses déboires?



Le juge Andrée Ruffo



Le juge Albert Gobeil

PHOTOS *La Presse*

LISA BINSSE

■ Mme Andrée Ruffo est-elle une victime ou l'artisane de ses déboires devant le Conseil de la magistrature?

Le juge Ruffo fait présentement l'objet d'une nouvelle plainte de manquement au code de déontologie, dans laquelle le juge Albert Gobeil, juge en chef de la Cour du Québec et président du conseil, lui reproche notamment de faire fi du devoir de réserve auquel elle est tenue en tant que magistrat.

Dans l'opinion publique, la cause éminemment sympathique qu'elle défend — celle des enfants en difficulté — procure à Mme Ruffo un appui certain. Mme Ruffo, nommée juge de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec en 1986, y est souvent perçue comme une victime.

Au sein de la confrérie, la perception est tout autre. Dans ce milieu, plusieurs croient que Mme Ruffo a dérogé aux devoirs de réserve que lui impose sa fonction.

Juges, avocats et professeurs de droit, sans commenter ce qui est maintenant convenu d'appeler l'affaire Ruffo, affirment que le devoir de réserve d'un juge est fondamental. C'est le corollaire de l'impartialité et de l'indépendance à la base même du système judiciaire canadien et auquel tout citoyen qui doit comparaître est en droit de s'attendre.

Si un juge n'est pas condamné au silence, jusqu'où peut-il aller avant d'outrer la magistrature?

«C'est une question de raisonnement», répond le juge Claude Bisson, juge en chef de la Cour d'appel. Tout dépend à qui le juge s'adresse. Il serait lui-même «très préoccupé» si un juge du plus haut tribunal de la province s'exprimait publiquement sur des sujets controversés. Il précise que les juges de la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, peuvent se permettre une plus grande visibilité. Une telle visibilité parmi les 24 juges de sa cour le «dérangerait».

Le juge Bisson a bien pris soin de préciser que les juges nommés par le gouvernement fédéral (Cour d'appel et Cour supérieure) ne sont pas, comme les juges provinciaux (Cour du Québec), assujettis à un code de déontologie. Il n'y pas de règle écrite qui régit les juges nommés par Ottawa, mais la coutume veut que les juges, à compter de leur nomination, fassent preuve de réserve.

Limite à la liberté d'expression

Un comité formé par le Conseil canadien de la magistrature, se penche actuellement sur un «manuel», et non un code, qui pourrait éventuellement régir les juges nommés par le gouvernement fédéral.

Le juge Bisson reconnaît que cette obligation est très limitative. «Je ne vous cacherai pas que plusieurs juges s'ennuient de ne pas participer au débat de société. On aimerait y participer, mais il n'en est aucunement question.» Cette limite à la liberté d'expression d'un juge vient en quelque sorte avec le territoire. «Ceux qui acceptent leur nomination, ajoute le juge Bisson, le savent très bien.» Il est d'avis que le message d'un juge, si message il y a, doit passer par son jugement et non par le biais de déclarations sur la place publique.

L'ancien bâtonnier Serge Ménard partage cette opinion. «À partir du moment où il est nommé, un juge ne peut plus se prononcer publiquement.» La valeur fondamentale du système canadien est justement l'impartialité et l'apparence d'impartialité des tribunaux. Si un juge pouvait se prononcer sur un sujet controversé, comment pourrait-il siéger dans une cause où il aurait à trancher sur ces sujets? Quand un juge s'est prononcé publiquement, dit-il, c'est plus difficile de changer d'opinion.

Le juge Bisson a expliqué que la réserve des juges nommés par Ottawa se résume à trois volets: toute chose qu'un citoyen ne doit pas faire, encore moins un juge (par exemple conduire en état d'ébriété); se placer dans une situation qui pour monsieur Tout-le-monde serait sans conséquence, mais «discutable» dans le cas d'un juge (par exemple aller tous les soirs dans le même club); se placer dans un situation de conflit d'intérêts en participant à des activités à caractère politique ou en siégeant au sein d'un conseil d'administration, par exemple, d'un hôpital, où, advenant une grève, un juge pourrait être appelé à trancher, par le biais d'une demande d'injonction.

M. André Morel, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, spécialiste en matière de droits et de libertés, affirme que les juges, comme les fonctionnaires, n'ont pas la même liberté d'expression que les autres citoyens. Il est important que le public ait la conviction qu'un juge est impartial.

Si un juge veut bénéficier d'une plus grande liberté d'expression, il doit faire autre chose, changer de job, dit M. Morel, qui ajoute que ce n'est pas parce qu'on exprime des idées sympathiques qu'on manque au devoir de réserve, c'est le fait de les exprimer qui pose problème.

Mme Ruffo, âgée de 47 ans, est la première à reconnaître — par l'intermédiaire de son avocat, Me Michel Robert —, que les juges, qui sont appelés à trancher différents conflits, doivent faire preuve de réserve pour ne pas entacher l'objectivité et l'impartialité inhérentes à leur fonction.

Mais il faut interpréter l'obligation de réserve dans le contexte de la liberté d'expression et Me Robert rappelle que le comité du conseil appelé à faire enquête sur les premières plaintes portées contre Mme Ruffo, à l'été 1988, reconnaissait dans son rapport une liberté d'expression aux juges.

«Le juge devra garder contact avec la réalité du milieu où il vit, peut-on lire dans ce rapport. Au risque de devenir un être falot ou désincarné, le juge ne saurait se détacher complètement de son milieu social. L'un et l'autre y trouvera profit.»

Me Robert pense qu'un juge — tout dépendant de ses compétences et de ses fonctions — peut parler publiquement en dehors de ses fonctions, particulièrement un juge de la Chambre de la jeunesse chargé du respect de la Loi sur la protection de la jeunesse. Mme Ruffo maintient qu'elle a toujours agi dans l'intérêt de l'enfant, comme le stipule la loi, et qu'elle se doit de dénoncer le sort réservé aux enfants ayant besoin d'aide à cause d'un manque de ressources.

Impartial et objectif

Le code de déontologie des juges de la Cour du Québec stipule entre autres qu'un juge doit prévenir tout conflit d'intérêts et éviter de se placer en situation telle qu'il ne peut plus remplir ses *fonctions; un juge doit, de façon* manifeste, être impartial et objectif, et un juge, dans son comportement public, doit faire preuve de réserve, de courtoisie et de sérénité.

Le comité, qui a jugé en septembre qu'elle avait enfreint ce code à quatre reprises, lui a rappelé d'ailleurs que ce code et la coutume limitent la liberté d'expression d'un juge. «Tant et si bien, note le comité, que le juge qui ne peut résister à la moindre sollicitation et qui, à tout venant, trouve prétexte à s'exprimer sur la place publique sans modération ou réserve, trop facilement séduit par les médias, ferait bien d'examiner la réorientation possible de sa carrière, soit vers la communication ou la politique.»

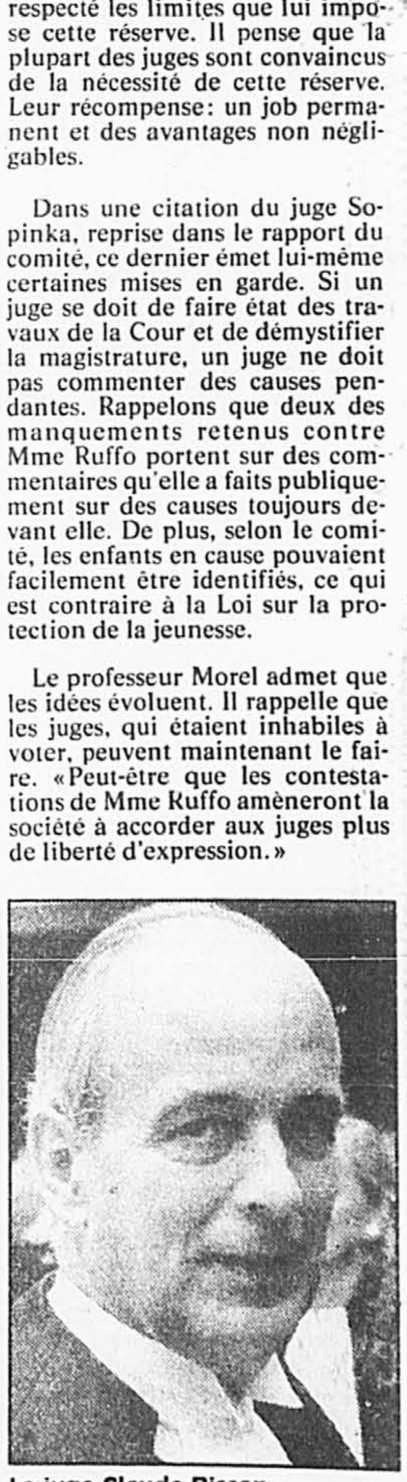
Me Ménard note que même le juge John Sopinka, de la Cour suprême, bien connu pour son franc parler depuis sa nomination en 1988 et partisan d'une plus grande ouverture, a toujours respecté les limites que lui impose cette réserve. Il pense que la plupart des juges sont convaincus de la nécessité de cette réserve. Leur récompense: un job permanent et des avantages non négligables.

Dans une citation du juge Sopinka, reprise dans le rapport du comité, ce dernier émet lui-même certaines mises en garde. Si un juge se doit de faire état des travaux de la Cour et de démystifier la magistrature, un juge ne doit pas commenter des causes pendantes. Rappelons que deux des manquements retenus contre Mme Ruffo portent sur des commentaires qu'elle a faits publiquement sur des causes toujours devant elle. De plus, selon le comité, les enfants en cause pouvaient facilement être identifiés, ce qui est contraire à la Loi sur la protection de la jeunesse.

Le professeur Morel admet que les idées évoluent. Il rappelle que les juges, qui étaient inhabiles à voter, peuvent maintenant le faire. «Peut-être que les contestations de Mme Ruffo amèneront la société à accorder aux juges plus de liberté d'expression.»



L'avocat Serge Ménard



Le juge Claude Bisson

Code de déontologie des juges

■ *La Presse* reproduit ici la section du code de déontologie de la magistrature s'adressant aux juges nommés par le gouvernement provincial:

1) le rôle du juge est de rendre justice dans la cadre du droit;

2) le juge doit remplir son rôle avec intégrité, dignité et honneur;

3) le juge a l'obligation de maintenir sa compétence professionnelle;

4) le juge doit prévenir tout conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir utilement ses fonctions;

5) le juge doit, de façon manifeste, être impartial et objectif;

6) le juge doit remplir utilement et avec diligence ses devoirs judiciaires et s'y consacrer entièrement;

7) le juge doit s'abstenir de toute activité incompatible avec l'exercice du pouvoir judiciaire;

8) dans son comportement public, le juge doit faire preuve de réserve, de courtoisie et de sérénité;

9) le juge est soumis aux directives administratives de son juge en chef dans l'accomplissement de son travail;

10) le juge doit préserver l'intégrité et défendre l'indépendance de la magistrature, dans l'intérêt supérieur de la justice et de la société.

CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC • UQAM 1990



Les changements globaux du climat et de la circulation océanique
Les océans retardent les changements globaux du climat, mais le comportement du système océan-atmosphère est très difficile à prévoir.

Jean-Claude Duplessy
Directeur de recherche
Centre national de recherche scientifique
Centre des faibles radioactivités
Gif-sur-Yvette, France

Sous l'égide de la Chaire de recherche en environnement Hydro-Québec • CRSNG • UQAM

D E M A I N
mardi 6 novembre, 17h30
UQAM
salle Marie-Gérin-Lajoie
405, rue Sainte-Catherine Est
Montréal
Métro Berri-UQAM

Entrée libre

Hydro-Québec
Université du Québec à Montréal

Renseignements : (514) 987-8229, 8245

CONVERSATION ANGLAISE



Best Business Award 1990 The Choice of Consumers

LPS®
878-2821

- **Individuel**
- **Groupe** (4 à 8 élèves)
- Cours à domicile avec cassettes VIDÉO

CP 0624

OUVREZ-VOUS DE NOUVEAUX HORIZONS
MAITRISEZ L'INFORMATIQUE



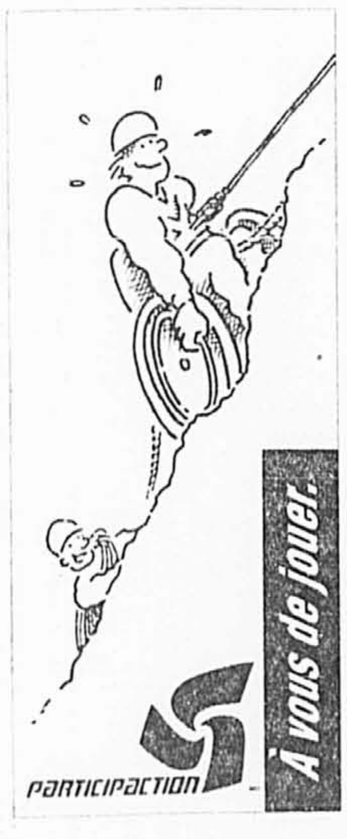
ISI INTERNATIONAL (QUEBEC) INC.
1055 BEAVER HALL, MONTRÉAL
MÉTRO SQUARE VICTORIA
INFORMATION: 878-9188

Formation professionnelle depuis 1964

Centraide

Ligne Tel-Don: 1 800 267-5555

Pour une gastronomie italienne recherchée
l'endroit où on se rencontre
c'est le seul et unique
Ristorante Giardino Restaurant
Situé à ville d'Anjou
6110, Louis-H. Lafontaine
ou pour un 5 à 7, c'est le restaurant-bar par excellence.
Réservation 351-7656
Vaste stationnement





135 ans d'histoire commune

La mémoire et le souvenir d'êtres aimés sont réunis à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, espace naturel privilégié au cœur de notre Cité.

Près d'un siècle et demi de vie communautaire a fait de NOTRE-DAME-DES-NEIGES une sorte de parc national, surprenant lieu d'art paysagé, digne et familier.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES NOUS APPARTIENT

La corporation sans but lucratif de NOTRE-DAME-DES-NEIGES offre des services professionnels bien adaptés aux besoins actuels du public, *comme par exemple :*

- ◇ Arrangements préalables
- ◇ Concessions funéraires
- ◇ Inhumation
- ◇ Crémation
- ◇ Choix d'urnes
- ◇ Columbarium

ET MAINTENANT

- ◇ Un nouveau mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul
- ◇ Le transport des défunts, du lieu de décès à NOTRE-DAME-DES-NEIGES, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition



Autoportrait d'Alfred LALIBERTÉ, sculpteur

Vitrail de Lise CHARLAND-FAVRETTI et Pierre OSTERRATH, Mausolée Saint-Pierre et Saint-Paul

Louis IX ou Saint-Louis

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
4601, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

l'héritage du passé

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Parti civique est-t-il mort?

MARIANE FAVREAU

■ Est-ce la fin du Parti civique? Sa candidate à la mairie, Nicole Gagnon-Larocque, n'a obtenu qu'environ 20 p. cent des votes à la mairie tandis qu'un seul des candidats au poste de conseiller municipal était en avance au moment de mettre sous presse.

Comme Mme Gagnon-Larocque ne s'était pas présentée aussi comme candidate conseillère dans un district par l'entremise d'un colistier, le Parti civique sera pratiquement inexistant au conseil municipal.

Son seul élu, si le vote final le confirme, est M. Pasquale Compierchio, dans le district de Saint-Michel. M. Compierchio qui est coiffeur de son métier, n'a encore jamais siégé au conseil municipal.

Aux élections de 1986, le Parti civique n'avait, là encore, fait élire qu'un seul conseiller municipal, Germain Prégent, dans Saint-Henri. Mais il quittait peu après le parti pour siéger comme indépendant au conseil municipal. Ce qui avait laissé le Parti civique sans aucun représentant au conseil.

Mme Gagnon-Larocque qui a pris la relève de Claude Dupras comme chef du parti, avait finalement refusé le mariage avec le Parti municipal de Montréal, d'Alain André. Plusieurs membres des deux formations politiques avaient souhaité cette union pour éviter une division des votes allant à l'opposition.

Pourtant, en soirée hier, Mme Gagnon-Larocque se réjouissait des résultats du vote, estimant qu'ils démontrent que le Parti civique est toujours bien vivant. Reste à savoir s'il survivra à ce long purgatoire de quatre ans. «Je suis le chef du parti, je suis la relève de tous ceux qui ont laissé tomber. J'ai construit en six mois ce que d'autres en cinq ans ont défait.»

En regard de résultats encore incomplets au moment d'aller sous presse, le Parti municipal d'Alain André était lui aussi en recul par rapport à sa représentation au conseil avant les élections. On ne lui donnait que trois candidats en avance alors qu'il comptait cinq élus avant le scrutin.

Le taux de participation n'a jamais été aussi faible depuis les 20 dernières années

30 p. cent seulement des 619 550 électeurs ont voté

MARIANE FAVREAU

■ Au cours des 20 dernières années, jamais le taux de participation aux élections municipales de Montréal n'a été aussi faible que celui d'hier alors qu'environ 30 p. cent seulement des 619 550 électeurs se sont prévalu de leur droit de vote.

On épiloguera sans doute longtemps sur ce manque d'intérêt des Montréalais pour choisir les dirigeants de leur ville. Et cette absence de participation est d'autant plus inexplicable que le parti au pouvoir, le RCM, a voulu, au cours de son premier mandat, faire de la participation et de la démocratie son leitmotiv.

Quel message les Montréalais ont-ils voulu implicitement faire entendre? Etaient-ils si assurés de la victoire du maire Doré et de son équipe qu'ils n'ont pas cru important de se déplacer? Sont-ils un peu trop moroses pour réélire avec enthousiasme l'équipe sortante, pas assez rassurés sur les capacités de l'opposition pour leur donner un vote, ou quoi encore?

On est donc loin de la participation record de 58 p. cent aux élections de 1978, peu après les Olympiques. Le Parti civique de Jean Drapeau avait alors remporté une éclatante victoire, l'opposition ne faisant élire que deux conseillers, dont un du RCM.

Un peu d'histoire

En 1982, le taux de participation était déjà plus faible à 52,1 p. cent, pour la réélection majoritaire du Parti civique de Jean Drapeau. La participation au vote baissait encore à 49,8 p. cent aux dernières élections de 1986 alors que Jean Doré et son équipe raflaient tous les postes sauf trois.

La participation au vote avait également été importante en 1970, en pleine Crise d'octobre, alors que Jean Drapeau était reporté au pouvoir par la majorité des 51 p. cent des électeurs qui s'étaient présentés aux urnes.

Le taux le plus bas des deux dernières décennies avait été atteint en 1974 alors que seulement 41 p. cent des électeurs avaient voté. Jean Drapeau avait maintenu son avance mais le RCM nouvellement formé avait effectué sa première percée.

Hamelin et Leduc s'inquiètent devant le désintéressement des Montréalais

PATRICK GRANDJEAN

■ Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin, et le président de la Conférence des maires de banlieue, M. Michel Leduc, se sont dit profondément déçus et inquiets du désintéressement des Montréalais pour les questions municipales.

Parlant d'une «catastrophe» déprimante, le maire de LaSalle, M. Leduc, comme M. Hamelin, ont rappelé que le gouvernement municipal était celui qui était «le plus proche des gens» et ont déploré que les résidents ne se soient pas prévalu de leur droit de vote.

M. Hamelin a indiqué que tout le monde aurait un mea culpa à faire dans les prochains mois relativement à la morne campagne électorale à Montréal, qui n'a pas suscité l'intérêt de la population. «Tomber en bas de 30 p. cent, c'est grave pour la démocratie», a déclaré M. Hamelin qui se propose dorénavant de mieux informer les résidents de l'Île de Montréal des enjeux locaux.

«Je suis très heureux de voir M. Doré réélu», a dit pour sa part M. Leduc, qui est très satisfait des relations qui existent, depuis 1986 et l'arrivée de l'administration Doré, entre les 27 maires de banlieue et la Ville de Montréal. M. Michel Hamelin a aussi évoqué les bonnes relations entre la CUM et Montréal.

Quant à la faible représentation de l'opposition au conseil municipal, le maire de LaSalle a estimé qu'elle avait au moins le mérite d'avoir été élue, et gagnerait ainsi en crédibilité, compartivement aux années antérieures où elle était surtout formée de «transfuges» du RCM.

«Au cours de leur premier mandat, les actions de l'administration Doré n'ont pas suivi le discours, a ajouté M. Leduc, mais de grandes vérités ont été dites pendant la campagne électorale et cela devrait changer».

La présidente de la Chambre de commerce métropolitain, Mme Nicole Pageau-Goyette, a aussi été «renversée» par la faible participation aux élections municipales.

Selon elle, le nombre de conseilers municipaux de l'opposition n'est pas assez grand. «Il en fallait une quinzaine. Aussi, les journalistes devront jouer ce rôle», a-t-elle dit.

Mme Pageau-Goyette «espère que le RCM va passer à l'action. Il aurait fallu être aveugle pour ne pas identifier les problèmes montréalais. Il faudrait maintenant qu'ils agissent», notamment en matière de pauvreté, de formation professionnelle, d'habitation et de gestion intégrée des déchets.

Raymond Blain élu dans le quartier gai

PATRICK GRANDJEAN

■ Le conseiller municipal sortant du RCM, M. Raymond Blain, a été réélu hier soir dans le district Saint-Jacques (38) où se trouve le village gai.

M. Blain, qui affirme être le premier homme politique du pays à avoir, en 1986, gagné une élection en affichant son homosexualité, a obtenu 54 p. cent des suffrages exprimés dans 33 bureaux de votes sur 63, ce qui lui donnait une victoire assurée.

Ces principaux adversaires, Mme Francine Auclair, du Parti civique de Montréal et M. Alain Tremblay, de la Coalition démocratique de Montréal ont obtenu respectivement 25 et 7 p. cent des suffrages exprimés. Les autres candidats recueillaient environ 9 p. cent des suffrages.

Des 12 949 électeurs recensés dans ce quartier du Centre-Sud, moins de 25 p. cent se seraient déplacés pour voter hier. Sur 1467 bulletins de votes dépouillés, M. Blain recueillait 789 voix, Mme Auclair, 366, et M. Tremblay, 108.

«La faible participation à cette élection nous indique que nous devons continuer à valoriser la démocratie», a dit M. Blain qui était conseiller-associé au comité exécutif dans la dernière administration Doré, attaché à la direction des Loisirs et du développement communautaire dirigé par Mme Léa Cousineau.

M. Blain s'est dit très satisfait des résultats qu'il a obtenu, parlant d'une percée auprès des personnes du 3e âge du quartier. Lui qui affirmait qu'il est impossible pour un politicien de se faire élire dans le district sans se préoccuper de la communauté homosexuelle, qui représente 15 p. cent de la population, a tenu à préciser hier que sa victoire était davantage dûe au travail effectué qu'à l'homme.

M. Raymond Blain est âgé de 39 ans. Communicateur scientifique, il habite dans le quartier depuis 12 ans et est licencié en droit de l'Université de Montréal.

Dans ce district électoral redessiné et agrandi vers l'ouest, M. Blain a réussi une percée, obtenant la majorité absolue dans 32 des 33 sections de vote dépouillées vers 21 heures.

Le district 38 est situé entre la rue Sherbrooke au nord et le fleuve au sud et entre la rue Papineau et les rues Bleury, Viger et McGill, à l'ouest.



Manon Forget et Robert Perreault ne cachaient pas leur joie à la suite de l'éclatante victoire du RCM. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Une histoire d'amour avec les gens de Saint-Henri

LILIANNE LACROIX

■ «Malgré mon statut d'indépendant, je n'ai jamais eu peur. Depuis des années, depuis ma naissance en fait, je vis une histoire d'amour avec les gens de Saint-Henri.»

Hier, comme au beau temps du Parti civique, les gens de Saint-Henri ont en effet fourni à Germain Prégent une confortable marge de 2544 voix contre 562 pour sa plus proche opposante, Germaine Vaillancourt, du RCM. Selon le conseiller réélu, la recette du succès est bien simple: «Il n'y a pas de formule-miracle, dit-il. La recette, c'est le travail. Jamais je ne fais de promesse, sauf de faire tout mon possible et d'être disponible. Quand on fait le travail pour lequel on est payé, les gens apprécient.»



Il n'y a pas de formule-miracle pour Germain Prégent.

Longtemps une des valeurs les plus sûres du Parti civique, M. Prégent n'est pas surpris de la débâcle de son ancien parti: «Avec Nicole Gagnon-Larocque comme chef, on pouvait s'y attendre. Ça n'est pas vraiment un leader. Il y a deux mois, elle m'a d'ailleurs enguirlandé en prétendant que j'avais une dette envers le Parti civique puisque j'avais été élu pendant des années sous cette bannière. Je ne suis pas du même avis. M. Drapeau, pour lequel j'ai la plus haute estime, ne m'a jamais trainé sur sa «queue de coat» comme certains autres. En fait, à mon avis, ça serait plutôt le pouvoir qui me doit d'être encore vivant. Par mon élection comme seul conseiller du PC en 1986, j'ai sauvé le Parti...»

Comme plusieurs, M. Prégent déplore que l'opposition ne soit pas plus imposante à l'Hôtel de ville: «Ce n'est pas très sain, mais on ne peut tout de même pas le reprocher au RCM. Comme M. Drapeau disait aux citoyens qui lui faisaient la même remarque: «Mais faites-la, l'opposition!»

M. Prégent insiste d'ailleurs sur le fait qu'il a toujours eu de bonnes relations avec le RCM: «M. Doré m'a même demandé de me présenter sous sa bannière. De toutes façons, dans les quatre dernières années, j'ai obtenu plus que dans les huit autres. Il faut donc croire que les gens du RCM ne me haissent pas...»

Hier après-midi déjà, M. Prégent, qui en est à son quatrième mandat, était assuré de sa victoire: «Nous avions peinturé nos «cartes de bingo» et c'était évident. Lors du porte-à-porte, nous avons visité tous les citoyens. Quand une personne venait voter qui nous avait assuré de son appui, on peinturait son numéro sur la carte de bingo. A 15h déjà, je savais que je serais élu avec une proportion de 75 ou 76 p.cent.»

Il ne se trompait guère puisque les résultats finals devaient révéler qu'il l'avait emporté avec une majorité plus que respectable de 68 p.cent.

Nick Auf der Maur est réélu dans Peter-McGill

■ L'indélogeable Nick Auf der Maur, sous la bannière du Parti municipal de Montréal, a battu hier l'«ombudsman des locataires», Arnold Bennett, et servi dans le district Peter-McGill au RCM une de ses plus douloureuses défaites.

«Les gens du centre-ville ont des soucis beaucoup plus larges que simplement le débat sur la guerre des classes locataires-propriétaires», a lancé M. Auf der Maur après l'annonce de sa victoire par quelque 300 voix.

«Ce que nous vivons depuis quatre ans avec le RCM est malsain, dit-il. J'espère que pour les quatre prochaines années, on pourra changer l'ordre du jour et les forcer à parler de la criminalité, de sécurité, de taxation et d'économie.»

«Ça a été serré, mais le véritable gagnant dans cette élection c'est l'apathie, a pour sa part commenté Arnold Bennett. Trop peu de gens ont voté. Peu importe le gagnant, ce n'est pas un mandat très très fort.»

La course dans le district Peter-McGill ne manquait pas d'originalité. C'était celle de deux libres penseurs ayant déjà bataillé du même côté, au sein du RCM.

Depuis, Nick Auf des Maur a goûté à toutes les allégeances, y allant même d'une brève expérience au Parti civique, avant d'aboutir au PMM, alors qu'Arnold Bennett demeurait fidèle à son credo politique, la défense des droits des locataires, qui forment 90% de l'électorat du district numéro 26.

Historien et traducteur, M. Bennett fut élu en 1986 dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, mais le redécoupage de la carte électorale l'aurait forcé à y affronter son collègue du RCM Michael Fainstat, président du comité exécutif, ou Sam Boskey, un transfuge du RCM passé à la Coalition démocratique.

Georgoulis

Par ailleurs, Konstantnos Georgoulis a vengé hier l'échec du RCM lors de l'élection partielle de l'an dernier dans Parc-Extension, un district qu'avait alors pris le nouveau Parti municipal de Montréal.

M. Georgoulis a devancé le candidat sortant du PMM, Stavros Zagakos, qui est arrivé deuxième devant le candidat du Parti civique, Angelos Diacoumacos. La tâche qui attend le nouveau conseiller est cependant énorme, comme l'admet lui-même M. Georgoulis.

«Il y a beaucoup, beaucoup de problèmes dans Parc- Extension: la criminalité, la pauvreté, la propreté, le manque d'espaces pour les ainés, dit-il. On va s'attaquer à tout ça petit à petit, avec les citoyens de Parc-Extension.»

Quant à M. Zagakos, il avait fait mordre la poussière au candidat du RCM dans Parc-Extension lors de l'élection partielle de l'an dernier.

Limonchik

D'autre part, dans le district Côte-des-Neiges, Abe Limonchik, le conseiller sortant du RCM, a devancé le chef de la Coalition démocratique de Montréal, Pierre-Yves Melançon. Mais la volonté de changement des résidents du quartier est évidente, affirme M. Limonchik.

«Quand on voit le nombre de voix recueillies par moi et par M. Melançon, on réalise qu'il y a des gens qui acceptent l'étapisme du RCM et d'autres qui aiment le changement un peu plus rapide que proposait la Coalition, dit-il.

Candidat amer

Pierre-Yves Melançon semblait pour sa part amer. L'émergence du candidat du Parti civique, Edmond Synnott, un ex-conseiller de l'équipe Drapeau, lui a coûté son siège, pense-t- il. La lutte pour la seconde place a été chaude entre les deux hommes. Président de caisse populaire, M. Synnott est aussi le dernier médecin du quartier à faire des visites à domicile.

Le district de Côte-des-Neiges était le théâtre de l'une des plus intéressantes luttes de cette campagne. M. Melançon s'y présentait avec une colistière, Marie Brisebois-Mathieu, pour faire face à un des gros canons du RCM en M. Limonchik, qui siège au conseil d'administration de la Société de transport de la CUM.

Le quartier numéro 27 est le seul district électoral du secteur Côte-des-Neiges à être peuplé majoritairement de francophones (56 p. cent).

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Sainte-Anne-de-Bellevue

Martin réélu; Bourdages tire sa révérence

LILIANNE LACROIX

■ «Pour moi, la politique municipale, c'est fini. J'ai donné 35 ans de bénévolat à Sainte-Anne-de-Bellevue et c'est ainsi qu'ils me remercient.»

Candidat défait à la mairie de Sainte-Anne-de-Bellevue, M. Jean-Yves Bourdages n'en revenait pas du manque d'intérêt des gens pour la politique municipale. Avec son message pro-aînés, M. Bourdages s'adressait pourtant à la majorité de la population dont la moyenne d'âge tourne autour de 55 ans.

«Les citoyens n'ont pas compris. Il y a un clan qui mène la ville et c'est justement ce clan qui a élu le maire sortant, M. René Martin. Pour se faire élire, ils ont dépensé beaucoup alors que je n'ai mis dans cette aventure que mes propres moyens.»

M. Bourdages admet pourtant quelques faiblesses: «Je n'avais pas de programme. Je voulais juste donner aux conseillers une responsabilité qu'ils n'ont pas actuellement puisque le maire est seul à décider de tout.»

Élu par une majorité de 852 contre 459, le maire René Martin jubilait: «M. Bourdages m'a fait peur, je l'avoue. Mais il affichait de nombreuses contradictions qui n'ont pas échappé aux citoyens. Le fait qu'il ait annoncé de couper dans le budget des loisirs m'a vraiment donné des ailes. Les gens n'allaient pas accepter une telle chose. Quand je l'ai entendu dire cela, j'ai su qu'il était en train de s'enterrer.»

M. Bourdages reprochait surtout à l'administration son peu de souci des personnes âgées. «Le résultat du scrutin prouve bien que notre travail satisfait les personnes âgées», réplique le maire Martin qui s'est déclaré fort heureux du taux de participation de quelque 46 p. cent des électeurs.

Saint-Jean

Deschambault l'emporte

PIERRE BELLEMARE

■ À Saint-Jean-sur-Richelieu, le maire Delbert Deschambault a facilement eu le meilleur sur son adversaire Ronald Beauregard, avec 75 p. cent des voix exprimées.

M. Deschambault, qui entreprend un deuxième mandat, a récolté 10210 voix contre 2855 pour l'ex-maire Beauregard.

À Saint-Luc, la municipalité voisine, le maire sortant Gilles Dolbec a balayé son rival Marcel Edouin avec quelque 5000 voix contre 700 pour l'ancien maire de Saint-Basile-le-Grand.

Non seulement le maire Dolbec n'a jamais été menacé dans ce match électoral, mais il a également fait élire son équipe de six conseillers.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, on observe une surprise dans le district Normandie ouest, où l'ex-syndicaliste de la CSN et membre du bureau de direction de la Société montérégienne de développement, M. Claude Bachand, est arrivé troisième, derrière Jean Lamoureux et Yvette Beaudin-Saint-Onge, qui l'a finalement emporté sur ses adversaires.

Deux conseillers sortants, MM. Georges Tétreault et André Dion, ont également mordu la poussière. Le premier a dû s'incliner devant Robert Lafontaine qui, dans cette troisième tentative, aura finalement réussi à occuper un fauteuil à l'hôtel de ville.

Le second, M. Dion, croisait le fer avec une autre conseillère sortante, Lise Dallaire-Durocher, en raison du redécoupage de la carte électorale municipale. Mme Dallaire-Durocher a donc causé la défaite de M. Dion.

M. Deschambault, qui comptait déjà sur la réélection (par acclamation) de Marie Signori-Guérin et Jules Roy, retrouvera aussi Yvan Roy et Jean Grimard autour de la table du conseil.

En somme, le maire de Saint-Jean aborde son deuxième mandat confortablement, lui qui craignait peut-être la présence de M. Bachand à l'hôtel de ville. Mais comme M. Bachand a été défait, le nouveau conseil de Saint-Jean rassemblera une équipe homogène.

À Saint-Luc, le maire Dolbec appréhendait les effets d'une décision de la Commission des transports du Québec qui a suspendu récemment le permis de l'entreprise familiale Dolbec pour un mois à cause de certaines irrégularités.

«Nous avons dirigé la ville avec prudence et efficacité depuis sept ans et la population a toujours été satisfaite de notre administration», a-t-il déclaré.

Saint-Laurent

Paquet l'emporte, mais son parti est minoritaire au conseil

FLORIAN BERNARD

■ Après 25 ans de pouvoir, le Parti municipal de Saint-Laurent, fondé par le maire Marcel Laurin, a essuyé une amère défaite dans huit des 14 districts, hier soir.

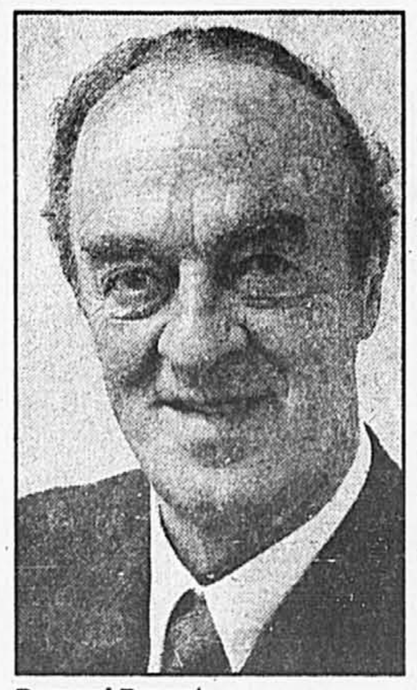
Le candidat à la mairie et dauphin du maire Laurin, le Dr Bernard Paquet, l'a emporté par la peau des dents. Sa majorité sur le candidat Rodolphe Rousseau n'est que de 54 voix.

Pendant ce temps, à Saint-Léonard, le maire Raymond Renaud subissait la défaite aux mains du conseiller Frank Zampino. En outre, ce dernier avait réussi à faire élire ses candidats dans 11 des 12 districts.

Enfin, à Montréal-Nord, les premiers résultats fragmentaires confirmaient une victoire sans équivoque du maire Yves Ryan et des membres de son équipe, le Renouveau de Montréal-Nord.

À Saint-Laurent, il est d'ores et déjà assuré que ces résultats donneront lieu à un recomptage devant les tribunaux.

Dans les districts, les résultats sont également partagés de façon égale entre les deux partis. Le Mouvement civique de M. Rousseau a fait élire sept candidats



Bernard Paquet

contre six pour le Parti municipal. Un indépendant a été élu. La prochaine administration de Saint-Laurent sera donc extrêmement partagée.

Après un quart de siècle au pouvoir, le maire Marcel Laurin avait décidé de ne pas solliciter un renouvellement de mandat. Il avait ouvertement donné son appui au conseiller Bernard Paquet, invitant la population à «voter pour la continuité».

De son côté, le candidat Rodolphe Rousseau, un ancien membre du conseil, avait qualifié le parti au pouvoir de formation usée et sclérosée. Il avait bâti sa campagne autour de la nécessité d'un virage et d'un renouvellement d'administration, à l'aube des années 2000.

Déchiré par un putsch il y a deux ans, et encore meurtri des «scandales» qui ont fait la une des médias durant plus d'un an, le Parti municipal, privé de son chef et fondateur, Marcel Laurin, n'a pu résister à la vague de changement.

Saint-Léonard, un balayage

Celui qui, à la suite d'un putsch, assumait déjà le véritable pouvoir à Saint-Léonard, M. Frank Zampino, a fait élire ses candidats dans au moins 11 des 12 districts, et s'est lui-même assuré une victoire éclatante à la mairie.

Le maire sortant, M. Raymond Renaud, malgré une vigoureuse campagne n'a pu conserver son poste. Au moment de mettre sous presse, hier soir, un seul candidat de l'équipe Renaud, M. John Va-

Saint-Léonard

Zampino balaie Raymond Renaud; 11 des 12 districts lui sont acquis



Frank Zampino

lentini, menait par une légère avance dans son district, contre le candidat Giuseppe Fargnoli, de l'équipe Zampino. Le doyen du conseil, M. André Chrétien, qui avait joint les rangs de M. Zampino, après plusieurs mandats comme indépendant, s'est fait réélire avec facilité.

Les têtes d'affiche de l'équipe du maire Renaud, notamment le criminologue Pari Montanaro, dont on disait qu'il était le dauphin du maire, a perdu aux mains du candidat Italo Barone, de l'équipe Zampino.

L'épouse du député provincial Michel Bissonnet, Mme Yvette Bissonnet, a facilement vaincu son adversaire de l'équipe Renaud, M. Maurice Craig, dans le district Pie XII. Elle menait, hier soir, par plus de 65 p. cent des voix exprimées.

Le nouveau maire de Saint-Léonard, M. Frank Zampino, un comptable agréé, avait demandé un mandat clair et sans équivoque aux électeurs. Il l'a obtenu au-delà de ses espérances, non seulement au niveau des districts, mais en allant lui-même chercher 56 p. cent des voix contre 38 p. cent pour le maire Renaud.

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres localités, les électeurs de Saint-Léonard ont voté en grand nombre. Environ 60 p. cent d'entre eux se sont rendus aux urnes, ce qui constitue non seulement un sommet à Saint-Léonard, mais également dans l'ensemble de l'île de Montréal.

Longueuil

Roger Ferland défait facilement Gisèle Hamelin

PIERRE BELLEMARE

■ Le maire Roger Ferland a facilement été réélu à Longueuil contre son adversaire Gisèle Hamelin et, avec lui, dix-sept de ses vingt candidats se retrouveront autour de la table du conseil municipal.

C'était la fête hier soir à Place Désaulniers, où plusieurs centaines de militants ont tenu à souligner la victoire sans équivoque du Parti municipal.

M. Ferland a obtenu plus de 22764 voix, tandis que Mme Hamelin en recueillait 15432 — 357 bureaux sur 360 —, pour un taux de participation de 42 p. cent à Longueuil.

«Les tergiversations de Mme Hamelin et de son équipe du Parti civique, vers la fin de la course, ont définitivement fait balancer le vote en notre faveur», déclare le conseiller réélu Michel Timpério..

Le Parti civique a la consolation d'avoir fait élire trois candidats. Cécile M. Langevin a défait de justesse le conseiller sortant André Normandin, un membre de l'exécutif de l'équipe Ferland. Un recomptage n'est pas à exclure, puisque la majorité de Mme Langevin excède à peine dix voix.

Sylvie Robidas, la fille de l'ex-maire Marcel Robidas, a défait Gérard Marcil, un autre conseiller sortant du Parti municipal, pendant que l'ancien conseiller du Parti civique, Pierre Nantel, a eu le meilleur sur le conseiller sortant Magella Richard.

Au moment de mettre sous presse, le maire Ferland arrivait à Place Désaulniers, où il a été accueilli en véritable héros. Après une longue ovation, il a tenu à remercier la population de Longueuil «pour lui faire confiance pour maintenir à un haut niveau l'administration de la ville».



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Le maire Roger Ferland et son épouse, heureux de la victoire.

Boucherville

Aubertin fait mordre la poussière à Pilote

PIERRE BELLEMARE

■ Le maire sortant de Boucherville, M. Hugues Aubertin, également président de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, l'a emporté hier soir devant son opposant Louis-Marie Pilote.

Sans lancer la serviette, l'équipe de M. Pilote semblait concéder la victoire à M. Aubertin, dont cinq des candidats — sur huit — étaient déjà assurés de la victoire.

Quant à M. Aubertin, il a obtenu une majorité de 652 voix, qui profitait du support de l'ex-maire Jean-Guy Parent et des principaux chefs de file de Boucherville.

Le maire sortant récoltait 7548 voix, pendant que M. Pilote en récoltait 6896 dans une élection où plus de cinquante p. cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Malgré la publication d'un dépliant des employés d'entretien de la STRSM, qui ont dénoncé la semaine dernière «l'irresponsabilité» du maire de Boucherville et malgré une campagne soutenue de son adversaire Pilote, M. Aubertin devait s'en tirer.

Le conseiller sortant Serge Laramée, bras droit de M. Pilote, a été défait, contrairement à Laurent Rivard, Denise Filion et Luc Sénécal, les trois candidats de l'équipe Pilote à avoir réussi le test électoral.

À Boucherville, la campagne s'est déroulée sereinement, sans coups bas, et le débat s'est constamment maintenu à un haut niveau.

M. Pilote, un ingénieur de 52 ans, confiait récemment que, peu importe les résultats, il était fier de la batialle qu'il aura menée avec l'aide de sa famille. Il était inconnu du public il y a quelques semaines à peine et, à force de travail, il a quand même percé le mur de l'anonymat à la faveur d'une longue campagne électorale.

Quant au maire sortant, il a suivi un plan de campagne discret et sobre. «Une élection, disait-il, se gagne sur le terrain. En toute conscience, j'ai la conviction d'avoir bien dirigé la ville depuis quatre ans.»

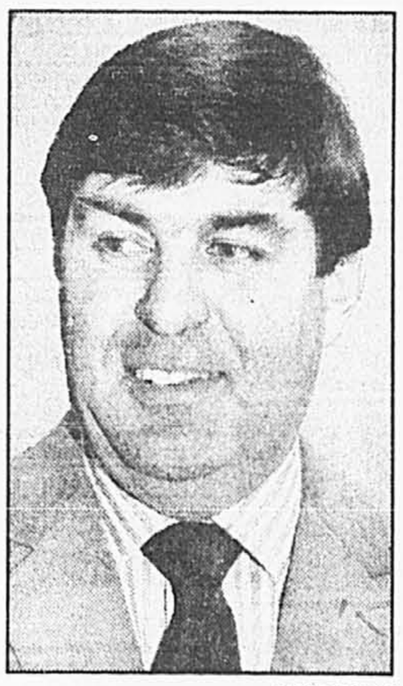


PHOTO *La Presse*

Hugues Aubertin

Sainte-Catherine: Nadeau chasse Bellavance

MARTIN PELCHAT

■ Les citoyens de Sainte-Catherine, sur la Rive-Sud de Montréal, se sont payé un balayage hier, et ont délogé le maire sortant Raymond Bellavance ainsi que ses six candidats.

La défaite est telle que même dans les deux quartiers où le nouveau maire Claude Nadeau, 37 ans, n'avait pas présenté de candidats, les membres de l'équipe Bellavance ont mordu la poussière aux mains d'indépendants.

«Nous nous y attendions, a déclaré hier soir le gagnant, Claude Nadeau, un ancien membre de l'équipe Bellavance. Les gens de Sainte-Catherine demandaient des changements depuis longtemps.» Des résultats préliminaires donnaient 1437 voix à M. Nadeau et 1013 à son adversaire, avec un taux de participation de plus de 60 p. cent.

La campagne dans Sainte-Catherine, une municipalité de 9500 habitants, a évidemment été marquée par les événements de l'été dernier. Située à la limite est de la réserve de Kahnawake, Sainte-Catherine a subi les contrecoups de la fermeture du pont Mercier par les Mohawks.

Claude Nadeau, directeur d'une succursale de la Société des alcools du Québec et commissaire scolaire, promet d'apporter à la gestion des affaires municipales plus de consultation et d'information aux citoyens. C'est qu'il reprochait à son adversaire d'«administrer la ville tout seul».

Saint-Lambert

Bertrand Girard défait Sharp

PIERRE BELLEMARE

■ Le conseiller sortant, Bertrand Girard, n'aura pas fait mentir la tradition de Saint-Lambert puisqu'on le proclamait victorieux devant le maire sortant, Éric Sharp.

M. Girard, qui en sera à son premier mandat à la mairie après quatre ans comme conseiller, a obtenu 2486 voix. M. Sharp en a amassé 2107 et, la troisième candidate indépendante, Angéline Fournier-Tombs, a reçu la faveur de 860 électeurs.

Par ailleurs, Stephen Olynyk, après douze ans à la mairie de Greenfield Park, était en avance tard hier soir devant son jeune adversaire Marc Duclos.

Après le dépouillement de 29 bureaux de scrution sur 42, M. Olynyk recueillait quelque 3700 voix et M. Duclos en amassait 2024. De plus, M. Olynyk comptait quatre de ses candidats en avance ou élus, contre deux pour l'équipe Duclos.

A Saint-Lambert, l'équipe du maire sortant Sharp n'a fait élire que deux conseillers, MM. Richard Bélisle et Marc-André Croteau, un nouveau sur le scène municipale.

De son côté, l'équipe Girard a favorisé l'élection de cinq candidats, dont les trois conseillers sortants Sylvia Santarelli, Jean-Paul Robitaille et Paul J. Parisi. Les deux nouveaux membres du conseil, siégeant aux côtés du nouveau maire Girard, sont deux femmes: Jill Lacoursière et Diane Ryan, qui s'est présentée dans l'équipe Sharp en 1986.

Le huitième conseiller élu est l'indépendant Denis McNamara, dont la campagne a porté plus de fruits que l'indépendant Bob Taylor, le commerçant connu de Saint-Lambert et ancien conseiller, qui a refusé de faire partie de l'équipe Sharp ou de celle de M. Girard.

À Brossard, l'Équipe populaire du nouveau maire Paul Leduc, élu par acclamation le 12 octobre, en même temps que six candidats de cette équipe, aura finalement



Bertrand Girard PHOTO *La Presse*

réussi à faire élire neuf des dix conseillers.

Au dépouillement du scrutin, hier soir, trois des quatre candidats en ballotage ont été élus sous la bannière de l'Équipe populaire. Il s'agit de Noé Leclerc, Yves Lampron et Claude Moses. Le dixième conseiller, un indépendant expulsé de l'Équipe populaire, est Michel Poirier.

Sherbrooke: Pelletier balayé

■ Au pouvoir depuis huit ans, le maire de Sherbrooke, M. Jean Paul Pelletier a été défait hier soir, terminant même au troisième rang. Le nouveau maire est M. Paul Gervais, directeur-général du Collège de l'endroit, qui l'a emporté de justesse devant le conseiller municipal Jean-Yves Laflamme par 200 voix.

À Trois-Rivières, les électeurs devaient choisir le successeur du maire sortant Gilles Beaudoin, qui a quitté la vie politique après 20 ans.

C'est finalement M. Guy Leblanc, un conseiller municipal, qui a été élu parmi les six candidats à la mairie. Il a défait ses principaux adversaires Guy Larivière, un retraité, Jean-Guy Doucet, directeur général d'un centre d'accueil et l'ancien directeur de police et ex-animateur de radio Gérard Cholette.

À Asbestos, le jeune maire André Bachand a été réélu pour un second mandat devant son opposant Clément Roy. Lors de sa première victoire, en 1986, M. Bachand était devenu à 24 ans le plus jeune maire au Québec.

La campagne a porté principalement sur deux thèmes: le projet du maire de construire une usine régionale de traitement des déchets, ainsi que le développement de la mine d'amiante.

À Rouyn-Noranda, le nouveau maire Gilles Cloutier a été élu en récoltant 71 p. cent des suffrages exprimés contre 29 p. cent pour son adversaire Noël Théberge. Le maire Jacques Bibeau avait décidé de ne pas solliciter de renouvellement de mandat pour des raisons de santé. La campagne électorale a essentiellement porté sur le développement économique.

À St-Georges de Beauce, née de la fusion de St-Georges et St-Georges Ouest en mai dernier, le candidat Paul-Henri Lacasse, de l'Action municipale et ex-maire de St-Georges Ouest, a été élu devant ses adversaires Richard Busque, maire sortant de St-Georges Ouest et Jean-Luc Gagné. Les thèmes de la campagne portaient sur la qualité du réseau routier et la dépollution de la rivière Chaudière.

À Baie-Comeau, le maire Roger Thériault a été réélu en l'emportant sur son adversaire l'homme d'affaires Marc Lefebvre.

À Rimouski, le candidat Pierre Pelletier devançait légèrement son adversaire Marcel Marquis selon les résultats de 64 bureaux sur 85.

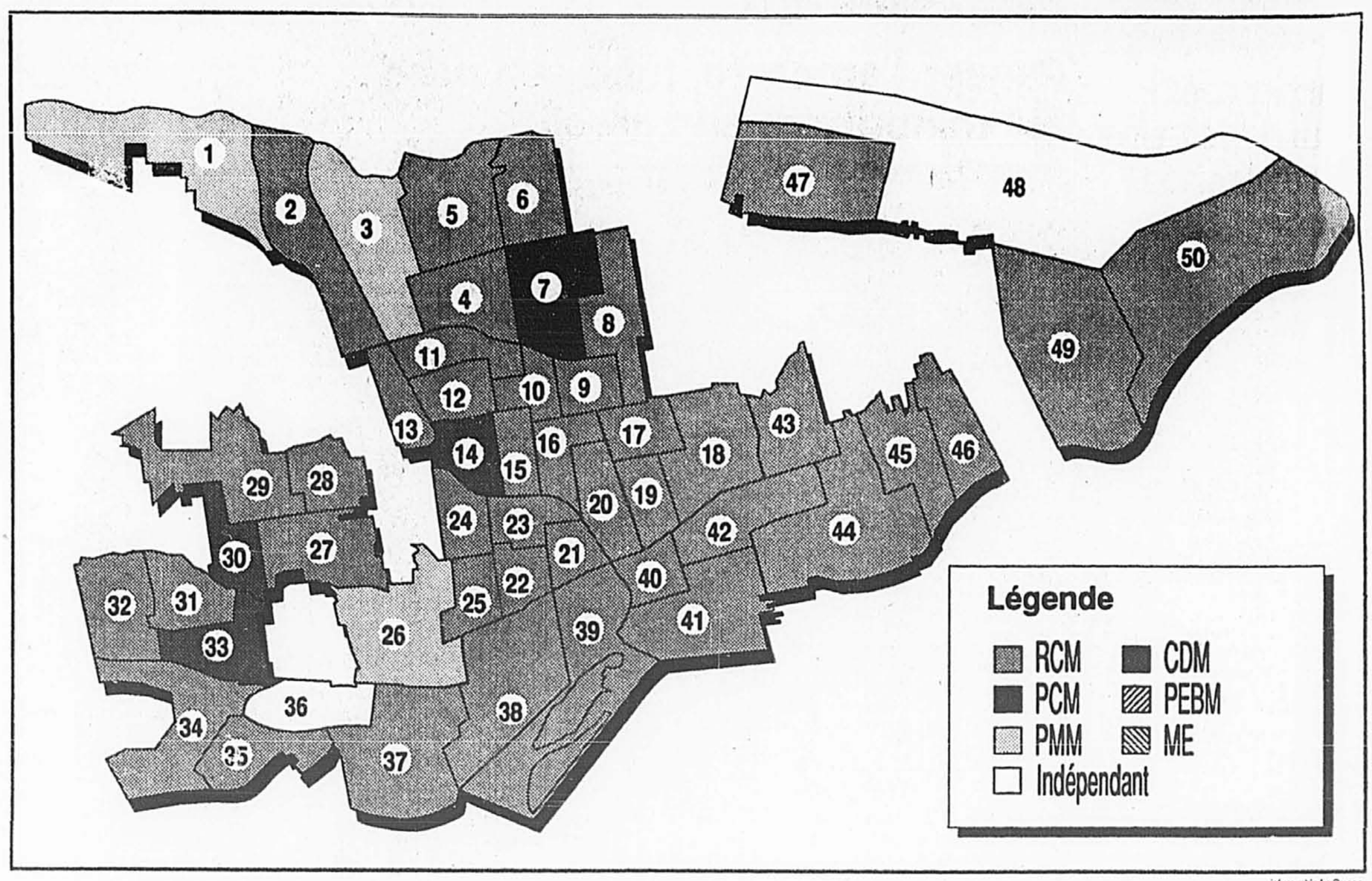
ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES ÉLUS

Voici les résultats de l'élection municipale à Montréal pour les postes de maire et de conseillers.

Les noms des élus sont en caractère **gras**.

CDM .....Coalition démocratique de Montréal
ME .....Montréal écologique
PCM .....Parti civique de Montréal
PEBM ....Parti Eléphant blanc de Montréal
PMM .....Parti municipal de Montréal
RCM .....Rassemblement des citoyens de Montréal
X .....candidat sortant.
(Il faut noter qu'on peut compter plus d'un candidat sortant dans certains districts en raison du redécoupage de la carte électorale).



infographie La Presse

Mairie

2849 sections sur 2983

		%
x-Jean Doré (RCM)	**123 427**	**59,3**
Nicole Gagnon-Larocque (PCM)	42 891	20,6
Alain Andre (PMM)	21 791	10,5
Pierre-Yves Melançon (CDM)	9 513	4,6
Michel Bédard (PEBM)	4 992	2,4
Michel Dugré	2 133	1,0
Abraham Weizfeld	1 770	0,8
Patricia Métivier	1 764	0,8



District 1 Cartierville

61 sections sur 61

		%
Pierre Gagnier (PMM)	**2240**	**46,9**
x-Kathleen Verdon (RCM)	1583	33,1
Sylvain Campeau (PCM)	798	16,7
Caroline Singleton (CDM)	160	3,3



District 2 L'Acadie

70 sections sur 70

		%
x-Gérard Legault (RCM)	**2756**	**50,6**
Jack Chadirdjian (PCM)	1829	33,6
Edmond Bishara (PMM)	727	13,3
Shayne Kenny (CDM)	138	2,5



District 3 Ahuntsic

71 sections sur 71

		%
Alain André - Diane Côté-Massaro colistière (PMM)	**2479**	**38,4**
Bernard Bourbonnais (ME)	502	7,8
Christian Coutu (PEBM)	107	1,7
Achille Polcaro (PCM)	1583	24,5
Ghassan Saba (RCM)	1778	27,6



District 4 Saint-Sulpice

58 sections sur 58

		%
x-Michel Benoit (RCM)	**2902**	**55,6**
Richard Cordeau (CDM)	118	2,3
Françoise Maisonneuve (PCM)	1409	27,0
Alain Trahan (PMM)	787	15,1



District 5 Fleury

63 sections sur 63

		%
x-Pierre Lachapelle (RCM)	**3113**	**54,9**
Michel Drouin (PCM)	1680	29,6
Renée Duval (ME)	373	6,6
Thomas Turp (PMM)	506	8,9



District 6 Sault-au-Récollet

53 sections sur 53

		%
Sylvie Lanthier (RCM)	**1634**	**36,5**
David Bédard (PEBM)	62	1,4
Angelo Ferrara (PCM)	1487	33,2
x-Serge Sauvageau (PMM)	1146	25,6
Eva Tasnady (ME)	151	3,4



District 7 Saint-Michel

42 sections sur 53

		%
Pasquale Compierchio (PCM)	**1190**	**36,9**
Sean Berry (CDM)	45	1,4
x-Giovanni Ialenti (RCM)	1141	34,5
Danielle Paradis (PEBM)	77	2,4
Jacques Pelletier (PMM)	680	21,1
Franco Perrusi	121	3,7



District 8 Jean-Rivard

53 sections sur 53

		%
x-Micheline Daigle (RCM)	**1557**	**49,2**
Raymond Rail (PCM)	950	30,0
Antonietta A. Acierno (PMM)	575	18,2
Elizabeth Tasnady (ME)	84	2,7



District 9 François-Perrault

51 sections sur 51

		%
x-Vittorio Capparelli (RCM)	**1757**	**43,7**
Serge Bélanger (PCM)	1125	28,0
x-Frank Venneri (PMM)	1142	28,4



District 10 Villeray

57 sections sur 57

		%
x-Joseph Biello (RCM)	**2900**	**59,7**
Catherina Italiano (ME)	249	5,1
Normand Laberge (PMM)	836	17,2
Francis Laplante (PEBM)	92	1,9
Franco Teoli (PCM)	789	16,2



District 11 Octave-Crémazie

56 sections sur 56

		%
x-Martine Blanc (RCM)	**2702**	**57,2**
Karole Du Pont (CDM)	152	3,2
Danny Godin (PMM)	416	8,8
Francine Lake (PCM)	1454	30,8



District 12 Jarry

58 sections sur 58

		%
x-André Berthelet (RCM)	**2266**	**71,2**
Maria Fortin (PCM)	541	17,0
Geneviève Labbé (PEBM)	97	3,0
Victor Martel (ME)	193	6,1
Farel Tannous (PMM)	85	2,7



District 13 Parc-Extension

57 sections sur 67

		%
x-Konstantinos Georgoulis (RCM)	**2373**	**36,6**
Angelos Diacoumacos (PCM)	1919	29,6
Euripides Georgiou	73	1,1
Marc Rubin (CDM)	73	1,1
x-Stavros Zagakos (PMM)	2046	31,6



District 14 Saint-Edouard

52 sections sur 52

		%
x-Pierre Goyer (CDM)	**1362**	**36,5**
Nicole Désormeaux (PCM)	381	10,2
Mario Di Chiaro (PMM)	747	20,0
Jean-Claude Icart (RCM)	1241	33,3



District 15 Père-Marquette

28 sections sur 55

		%
x-André Cardinal (RCM)	**1108**	**56,7**
Gilles Desjardins (PCM)	586	30,0
Yvan Girouard (PMM)	95	4,9
Youssef Masrour (ME)	111	5,7
Cheryl Pruitt	8	0,4
Réal Tremblay (PEBM)	46	2,4



District 16 Louis-Hébert

63 sections sur 63

		%
x-Diane Martin (RCM)	**2411**	**57,4**
Normand G. Arsenault (ME)	377	9,0
Claude Frenière (PCM)	1160	27,6
Christine Landerman-Boyer (PMM)	249	5,9



District 17 Etienne-Desmarteau

56 sections sur 56

		%
x-Léa Cousineau (RCM)	**2225**	**54,6**
John Faratro (PCM)	1253	30,7
Bernard Labonté (PMM)	597	14,7



District 18 Marie-Victorin

25 sections sur 62

		%
x-Réal Charest (RCM)	**969**	**49,4**
Anna Daugulis (ME)	116	5,9
Paul L'Abbée (PCM)	601	30,6
Diane Phaneuf (PMM)	275	14,0



District 19 Bourbonnière

67 sections sur 67

		%
x-André Lavallée (RCM)	**3506**	**67,5**
Manon Couture (CDM)	193	3,7
Nathalie Flageol (PCM)	930	17,9
Annette Tassé (PMM)	564	10,9



District 20 Rosemont

20 sections sur69

		%
x-Michel Lemay (RCM)	**771**	**47,3**
Jean-Yves Claveau (CDM)	34	2,1
Claude Lachapelle (PMM)	539	33,0
Daniel Lauzon (PEBM)	23	1,4
Maryléne Leblanc (PCM)	264	16,2



District 21 de Lorimier

21 sections sur 57

		%
x-Manon Forget (RCM)	**2350**	**72,8**
Tony Esposito (ME)	177	5,5
Jean Fortin (PCM)	464	14,4
François Gauthier (PMM)	144	4,5
Alain Larochelle (PEBM)	93	2,9



District 22 Plateau-Mont-Royal

37 sections sur 50

		%
x-Thérèse Daviau (RCM)	**1619**	**63,6**
Yolande Cohen (ME)	235	9,2
Gilles Lavigne (PMM)	98	3,9
Jacques Marquis (PCM)	428	16,8
Guy Roy (PEBM)	84	3,3
Daron Westman (CDM)	80	3,1



District 23 Laurier

64 sections sur 65

		%
x-Robert Perreault (RCM)	**2440**	**59,1**
Michel Bédard - Yves Gagné colistier (PEBM)	168	4,1
Micheline Dandonneau	83	2,0
Paul-Emile Patry (PCM)	558	13,5
Robert Silverman (ME)	375	9,1
NormQnd Vachon (PMM)	505	12,2



District 24 Mile End

67 sections sur 67

		%
x-John Gardiner (RCM)	**1784**	**43,8**
Glenmore T. Browne (PCM)	514	12,6
Philip Lanthier (CDM)	424	10,4
Robert Stec (PMM)	630	15,5
Greg Tutko (ME)	720	17,7



District 25 Jeanne-Mance

62 sections sur 62

		%
x-Michel Prescott (RCM)	**1293**	**34,4**
Philippe Champagne	43	1,1
Caroline Chassé (PEBM)	79	2,1
Maria Fernanda Oliveira (PCM)	740	19,7
Victor Rodriguez (PMM)	744	19,0
Dimitri Roussopoulos (ME)	864	23,0



District 26 Peter-McGill

61 sections sur 67

		%
x-Nick Auf der Maur (PMM)	**1199**	**41,9**
x-Arnold Bennett (RCM)	1042	36,4
Pierre Corbeil (PEBM)	147	5,1
William Crone (PCM)	297	10,4
Jose Di Bona	179	6,3



District 27 Côte-des-Neiges

58 sections sur 58

		%
x-Abe Limonchik (RCM)	**1332**	**38,2**
Chiheb Charchour (PCM)	285	8,2
X-Pierre-Yves Melançon, Marie Brisebois-Mathieu colistière (CDM)	982	28,2
Gilbert Mercier (PEBM)	75	2,2
Edmond Synnott (PMM)	813	23,3



District 28 Darlington

56 sections sur 56

		%
x-Hubert Simard (RCM)	**1552**	**53,9**
Pierre Balcer (CDM)	328	11,4
Karim Choukri (PCM)	570	19,8
Monik Gagnon (PMM)	298	10,4
Merle Reisler	129	4,5



District 29 Victoria

57 sections sur 57

		%
x-Saulie Zajdel (RCM)	**2657**	**72,8**
Noel Alexander (CDM)	401	11,0
Mamadou-Saliou Diallo (PCM)	219	6,0
Roland Franklin	177	4,9
Harvey Godin (PMM)	194	5,3



District 30 Snowdon

30 sections sur 54

		%
x-Marvin Rotrand (CDM)	**1406**	**66,0**
Elsa D. Kisber (RCM)	313	14,7
Maluta Pawlikowska (PMM)	214	10,1
Alfred Segal (PCM)	196	9,2



District 31 Notre-Dame-de-Grâce

52 sections sur 56

		%
x-Michael Fanstat (RCM)	**1494**	**45,1**
Nelson Morin (PCM)	897	27,1
Larry Riley (PMM)	274	8,3
Ian Ritchie (ME)	645	19,5



District 32 Loyola

18 sections sur 60

		%
x-Sharon Leslie (RCM)	**373**	**30,9**
Andrew Barbacki (PCM)	179	14,8
George Savoidakis (PMM)	348	28,8
Jeremy Searle (CDM)	307	25,4



District 33 Décarie

31 sections sur 61

		%
x-Sam Boskey (CDM)	**862**	**49,9**
Jane T. Asselin (PMM)	318	18,4
François Audet (PCM)	173	10,0
Sybil Murray-Denis (RCM)	376	21,7



District 34 Emard

50 sections sur 50

		%
x-Nicole Caron Gagnon (RCM)	**2175**	**60,7**
Graziella Farina (PCM)	1017	28,4
Francine Lafaille (ME)	273	7,6
Stephen Malek (PMM)	119	3,3



District 35 Saint-Paul

52 sections sur 52

		%
x-Jean Durivage (RCM)	**2459**	**68,9**
Kevin Cadloff (CDM)	113	3,2
Richard Houle (PMM)	176	4,9
Renée-Claude Thivierge (PCM)	820	23,0



District 36 Saint-Henri

56 sections sur 56

		%
x-Germain Prégent	**2553**	**67,9**
Dianne Boyer (PMM)	118	3,1
Louise Brisson (PCM)	280	7,4
Marlène Lavoie (ME)	244	6,5
Germaine Vaillancourt (RCM)	564	15,0



District 37 Pointe-Saint-Charles

22 sections sur 51

		%
x-Marcel Sévigny (RCM)	**842**	**67,0**
Elise Boucher (PCM)	280	22,3
René Delbuguet (PMM)	134	10,7



District 38 Saint-Jacques

31 sections sur 65

		%
x-Raymond Blain (RCM)	**758**	**52,6**
Francine Auclair (PCM)	334	23,2
Daniel Perreault (PMM)	147	10,2
Normand Potvin (PEBM)	52	3,6
Vincent Torrès	13	0,9
Alain Tremblay (CDM)	137	9,5



District 39 Sainte-Marie

64 sections sur 64

		%
x-Serge Lajeunesse (RCM)	**2223**	**61,6**
Jean Bergeron (PMM)	294	8,2
René Gougeon (PCM)	807	22,4
Yves Raymond (PEBM)	107	3,0
Claude Schryer (ME)	175	4,9



District 40 Hochelaga

60 sections sur 60

		%
x-Diane Barbeau (RCM)	**2169**	**5,6**
Gabrielle Bouchard (PEBM)	105	2,7
Nicole Lalumière-Pace (PCM)	735	19,5
Robert Lavoie (PMM)	842	21,8



District 41 Maisonneuve

67 sections sur 68

		%
x-Ginette L'Heureux (RCM)	**2028**	**50,8**
Robert Aubin (CDM)	168	4,2
Jean-Guy Béland (PCM)	1089	27,3
Marc Lavigne (PEBM)	128	3,2
Marcel Pitre (PMM)	580	14,5



District 42 Pierre-de-Coubertin

59 sections sur 59

		%
x-Richard Brunelle (RCM)	**2387**	**59,9**
Sylvain Lake (PCM)	1135	28,5
Gérald O'Kane (PMM)	253	6,4
Marc-Eric Plante (ME)	209	5,2



District 43 Louis-Riel

38 sections sur 61

		%
x-Jacques Charbonneau (RCM)	**1973**	**67,2**
André Bélanger (PCM)	512	17,4
Huguette Leboeuf (PMM)	452	15,4



District 44 Longue-Pointe

57 sections sur 57

		%
x-Nicole Boudreau (RCM)	**2738**	**66,0**
Michel Berthiaume (PMM)	456	11,0
Marius Minier (PCM)	806	19,4
Shashi Roeder (ME)	151	36,0



District 45 Honoré-Beaugrand

63 sections sur 63

		%
x-Scott McKay (RCM)	**2727**	**54,6**
Jean Charland (PCM)	748	15,0
John Farkas (CDM)	82	1,6
Linda Le Duc (PMM)	1440	28,8



District 46 Tétreaultville

47 sections sur 59

		%
x-Nicole Milhomme (RCM)	**1743**	**61,0**
Marie-Claude Dupuis (PCM)	689	24,1
Réjean Leroux (CDM)	84	2,9
Jean-Marc Ratelle (PMM)	340	11,9



District 47 Marc-Aurèle-Fortin

60 sections sur 60

		%
x-Giovanni De Michele (RCM)	**2294**	**46,7**
Diane Berthiaume (ME)	200	4,1
Domenico Fuizzotto (PMM)	1506	30,7
Henri Paul Lessard (PCM)	734	15,0
Yolène Louisia	174	3,5



District 48 Rivière-des-Prairies

31 sections sur 56

		%
x-Gilles Berthiaume	**1272**	**42,5**
Christian Berthiaume	68	2,3
Fiorino Bianco (RCM)	1178	39,4
Pierre Boucher (CDM)	80	2,7
Nick Colombo (PCM)	258	8,6
Pierre Coutu (PMM)	137	4,6



District 49 Pointe-aux-Trembles

58 sections sur 71

		%
x-Ghislaine Boisvert (RCM)	**2455**	**48,5**
Maurice Jr. Arcouette (PCM)	298	5,9
Jean-Claude Dubé	372	7,4
Jean-Claude Dubé (PMM)	1877	37,1
Yves Gervais (CDM)	59	1,2



District 50 Bout-de-l'Ile

65 sections sur 65

		%
x-Jacqueline Bordeleau (RCM)	**4122**	**65,6**
Jean-Claude Blanchard (PMM)	1636	26,0
Denis Fortier (PCM)	402	6,4
Gérald Giguère (CDM)	121	1,9



LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC
ET
LA MIEUX REVENDUE
La Civic 1991
HONDA
à partir de
199 $* Mois

modèle ED 633
5 ANS GARANTIE 100 000 KM
Offre d'une durée limitée
VENEZ EN FAIRE L'ESSAI
LES HONORABLES HONDA
*Bail de 60 mois, TTP en sus.

Carmen Quintana à Montréal pour parler aux jeunes

LILY TASSO

■ Carmen Quintana est de nouveau à Montréal. Pour quelques jours seulement et pour parler, cette fois, aux adolescents. *Carmen Quintana te parle de liberté*, leur annonce-t-elle d'ailleurs en tête du récit qu'a recueilli de sa bouche André Jacob, professeur en travail social à l'UQAM, et auteur déjà de *Carmen Quintana, présente*, paru à La Rose Blanche. C'est la maison d'édition Le Jour qui publie le nouvel ouvrage dont le lancement aura lieu ce soir au cégep de Maisonneuve.

Il y a plus de quatre ans, la grande brûlée chilienne, victime à Santiago d'une patrouille militaire au matin d'une journée de grève générale contre le régime Pinochet, avait été soignée à l'Hôtel-Dieu de Montréal durant de longs mois. Portant encore des marques de ses profondes blessures après avoir subi une cinquantaine d'interventions chirurgicales avec de nombreuses greffes de peau, la jeune militante, qui vient de fêter ses 23 ans, est en bonne santé. Et plus résolue que jamais.

Jean-Paul II, en visite au Chili en avril 1987, ne lui avait-il pas chuchoté à l'oreille: «Tu as beaucoup souffert. Je veux que tu continues la lutte pour la liberté dans ton pays». Maintenant que la démocratie a commencé à y renaître, les multiples obstacles à la liberté ne sont pas pour autant tombés.

«À l'adolescence, au Québec, on pense peut-être que la liberté, c'est de pouvoir sortir le soir. Au Chili, c'est autre chose. C'est le droit à la vie, au pain quotidien, à l'éducation, à la santé, à la justice, à la vérité», explique Carmen, aujourd'hui étudiante à plein temps en psychologie à l'Université de Santiago. Elle se propose d'aider les enfants grands brûlés, soulignant qu'«il y en a beaucoup au Chili à cause des maisons et des fours à bois peu sûrs».

La simplicité, la fraîcheur, l'émotion aussi forcément, ne manquent pas dans les 21 brefs chapitres du volume de 132 pages, illustré de quelques photographies. Où Carmen raconte sa vie, sa petite enfance à la *poblaci*147*on*, le quartier populaire, puis de la cahute qu'avaient dressée ses parents dans un *campamento*, c'est-à-dire un territoire occupé sans permission par l'association des «sans maison», à l'école des filles No 34, dans la rue, à «la soupe populaire» qu'elle organise avec ses camarades, aux *protestas* ou manifestations *auxquelles elle participe*.



Carmen Quintana et André Jacob, l'auteur de *Carmen Quintana te parle de liberté* dont la page couverture reproduit en couleur la fresque saisissante peinte sur un mur, rue Hernan Yunge, à Santiago, à l'endroit même où elle et Rodrigo Rojas Denegri ont été brûlés vifs le 2 juillet 1986.

PHOTO PIERRE CÔT, *La Presse*

Pour dire en somme, en termes clairs et en images tangibles, ce qu'est la pauvreté, «la plus haute muraille entre les êtres humains», comme elle la définit. Pour rappeler également à chaque occasion et sans pédanterie, plus d'un article de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Procédé habile et efficace si on veut sensibiliser les jeunes aux injustices dont sont accablées les populations du tiers monde.

À des élèves qui lui ont demandé pourquoi elle était retournée au Chili, alors qu'elle pouvait vivre avec des membres de sa famille établis dorénavant à Montréal, sa réponse ne surprend guère: «Ma place est parmi les miens». Et puis, il y a la promesse de se battre en justice qu'elle a faite sur la tombe de Rodrigo Rojas Denegri, ce jeune homme de dix-neuf ans qui, brûlé vif avec elle, avait succombé cinq jours après. Carmen lutte encore devant les tribunaux.

En tout cas, que ce soit au Québec, au Chili ou ailleurs dans le monde, pour défendre la liberté, «nous pouvons faire tellement de petits gestes discrets, suggère-t-elle à ses lecteurs, et qui sont tellement importants quand ils sont répétés, multipliés et compris par les gens».

Condamnant l'indifférence et le laissez-faire, elle exhorte chacun, chaque fois que l'on croit que des droits et des libertés ne sont pas respectés, à avertir les autorités compétentes. «Pour nous, les jeunes, précise-t-elle, c'est en premier lieu nos parents, nos professeurs, le directeur ou la directrice de notre école».

Carmen Quintana qui a été invitée à porter son témoignage dans bien des pays et jusqu'en Australie, se rendra à Berlin en mars prochain pour inaugurer un monument à la paix, aux côtés de Raissa Gorbatcheva, Winnie Mandela et la veuve d'Olaf Palme, le premier ministre de Suède assassiné.

Les communautés

Une nouvelle voix forte pour les Latino-américains du Québec



LILY TASSO

À l'instar des communautés établies depuis longtemps, les hispanophones s'organisent et se donnent des structures nouvelles et efficaces afin d'assurer équitablement leur intégration au sein de la société. «Les hispanophones du Québec ont besoin d'une voix forte qui aille loin», estime le père Marcel Quirion, missionnaire oblat de Marie-Immaculée, qui a accepté de présider temporairement le Congrès hispano-canadien du Québec.

À l'assemblée de fondation de cet organisme, tenue récemment, pas moins de 34 associations étaient représentées. Dont le CLAM (Carrefour latino-américain de Montréal) mis sur pied dès 1981 par le père Quirion justement à son retour au Québec après une trentaine d'années de mission au Chili, et dirigé par lui jusqu'en septembre dernier. Dans un article paru sous cette rubrique le dimanche 13 décembre 1987, quelques-unes des réalisations et de l'action du CLAM avaient été rapportées brièvement.

C'est la seconde tentative pour implanter au Québec le jeune congrès pan-canadien qui a vu le jour à Toronto, en 1984, en regroupant quelque deux cents associations à travers le pays. «De la plupart des provinces, sauf la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick», de préciser le père Quirion qui est membre du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme.

Et c'est depuis le milieu des années 1970 que le Québec a commencé à accueillir un nombre de plus en plus croissant d'immigrants et de réfugiés hispanophones venus principalement d'Amérique latine. Selon les statistiques officielles, 22 386 d'entre eux sont arrivés au cours de la dernière décennie. De quatre pays surtout pour plus de la moitié: Salvador, Chili, Pérou et Guatemala. Le reste de quatorze autres pays de l'Amérique latine, quelques centaines d'Espagne, des USA, de France et du Maroc, quelques-uns enfin d'un peu partout à travers le monde et d'aussi loin que Macao, Taïwan et les Émirats Arabes Unis. On évalue à environ 45 000 le nombre des hispanophones vivant aujourd'hui au Québec.

Qui dit intégration dit avant tout travail et santé. La voix forte dont parle le père Quirion qui est aussi membre du Comité de travail sur les relations raciales au Québec et du Conseil général des usagers des services sociaux et de santé au CSSSMM (Conseil des services sociaux et de santé du Montréal métropolitain), voudra défendre la place des hispanophones dans les programmes d'égalité en emploi et leur accès aux services sociaux en comptant également sur les organismes communautaires créés par eux et qui seraient considérés complémentaires aux services publics.

Pour étayer davantage les plaidoyers dont ont besoin les hispanophones préoccupés aussi de faire reconnaître leur apport à la vie culturelle du Québec, d'autres voix se joindront à celle du président. L'expérience d'un Pascual Delgado, vice-président d'ACCESSS (Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux) et de la Table de concertation pour les réfugiés, qui dirige par ailleurs les services aux minorités ethniques des YMCA de Montréal, éclairera certainement les pistes que voudra explorer le Congrès hispano-canadien du Québec. Il fait partie, à titre de vice-président, de son conseil d'administration provisoire qui comprend aussi Eugenio Pilipiak, secrétaire, Alberto Mendez, trésorier, Rafael Mungia et Graciela Alladic, conseillers.

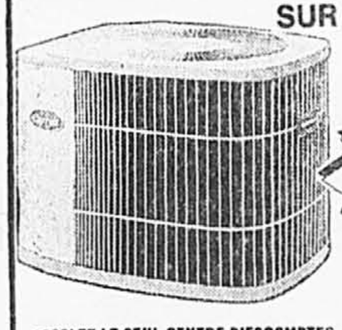
Quant à Alicia Giribaldo, elle est en quelque sorte la secrétaire générale veillant au fonctionnement du congrès. Rompue, elle aussi, aux problèmes des migrants par son travail au CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale).

En plus de coordonner l'entraide et la solidarité entre les diverses associations et avec la communauté d'accueil, le Congrès ne perd pas de vue un autre rôle capital qu'il s'est assigné: celui de poursuivre les efforts entrepris déjà par Elvira Sanchez, une ancienne présidente nationale, en vue de convaincre le gouvernement canadien de la nécessité d'ouvrir les portes du pays aux persécutés d'Amérique latine.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, *La Presse*

Le père Marcel Quirion, président du Congrès hispano-canadien du Québec

THERMOPOMPES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
SUR LES COÛTS DE CHAUFFAGE

SPÉCIAL 3595$ 2 TONNES
Marques réputées fabriquées par
■ LENNOX
■ CARRIER
■ YORK
■ RHEEM
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI
■ et plusieurs autres
APPELEZ LE SEUL CENTRE D'ESCOMPTES DE THERMOPOMPES À MONTRÉAL
Offre prolongée. Quantité limitée.
ECONO-TECH 733-1414

Cette semaine à la Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Dans le cadre de la semaine nationale ***«La Prévention du Crime à Montréal»*** la Police de la Communauté Urbaine de Montréal, Division de la Prévention du Crime poste 25 tiendra un kiosque d'information le mardi 6 novembre. Des policiers vous informeront sur les efforts mis en oeuvre pour lutter contre la violence et le crime à Montréal.

HALLS D'EXPOSITION

Une exposition biannuelle des compagnies de voyages, grossistes en voyage, bureaux de tourisme gouvernementaux, lignes aériennes, hôtels et autres compagnies de ce domaine. Pour agents de voyages seulement.

30e Salon Annuel Auto Sport. Du 9 au 11 novembre.

Une exposition de véhicules à rendement optimal, d'autos sport, d'autos de course et de «hot-rods», ainsi que des accessoires et équipement de tout dernier cri.

RÉSULTATS loto-québec

Tirage du 90-11-03

Loto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

1 11 16 27 32 49

No complémentaire: 37

	GAGNANTS	LOTS
6/6	3	1 617 692,80$
5/6+	12	81 201,60$
5/6	585	1 273,70$
4/6	29 843	48,00$
3/6	491 680	10,00$

VENTES TOTALES: 23 663 735,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00$

PROCHAIN TIRAGE: 90-11-07

Tirage du 90-11-03

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
189859	100 000 $
89859	1 000 $
9859	250 $
859	50 $
59	10 $
9	2 $

Tirage du 90-11-3

Select 6/42 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

9 13 23 27 29 34

No complémentaire: 40

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 800 000,00$

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	618 465,00$
5/6+	0	31 739,00$
5/6	59	358,60$
4/6	2 541	37,40$
3/6	35 971	5,00$

MISE-TÔT 1 21 28 40

GAGNANTS 99 LOT 505,00$

VENTES TOTALES: 1 213 576,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Deuxième tentative de suicide en deux jours sur le pont Jacques-Cartier

■ Pour la deuxième fois en autant de jours, un homme a menacé hier de mettre un terme à sa vie en voulant se jeter du haut du pont Jacques-Cartier.

Cette fois, la malheureux est monté jusque dans un cône de la superstructure du pont située au-dessus du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île Sainte-Hélène.

Après plusieurs heures de négociations, les policiers et pompiers ont finalement réussi à faire entendre raison au malheureux et à le faire descendre de son perchoir.

Son geste a eu pour effet de paralyser complètement la circulation sur le pont Jacques-Cartier durant plus de trois heures.

Ne pouvant franchir le Saint-Laurent par ce pont, les automobilistes se sont alors dirigés vers les ponts Victoria, Champlain et le tunnel Louis-H. Lafontaine. Plusieurs embouteillages ont été signalés et des accidents survenus sur le pont Champlain ont aussi complètement paralysé la circulation automobile sur ce pont.

Hubble observe son premier quasar

Reuter

WASHINGTON

■ Le télescope spatial *Hubble*, qui depuis son lancement en avril a connu une série de problèmes techniques, a pour la première fois observé un quasar à des milliards d'années lumière de la Terre, a annoncé hier la Nasa.

Ce quasar — radiosource dont l'émission est comparable à celle des étoiles — est le premier observé par le spectrographe d'objets de faible intensité, embarqué à bord de *Hubble*, et l'étude de sa photo pourrait donner des indices sur les éléments chimiques qui existaient juste après la naissance de l'univers, a ajouté la Nasa.

Connu par les astronomes sous le nom de code de UM675, le quasar s'éloigne de la Terre à la vitesse de 240 000 km à la seconde, et il apparait six millions de fois plus faiblement qu'une étoile de forte magnitude, a précisé la Nasa.

Les scientifiques de la Nasa, au centre de vols spatiaux Goddard non loin de Washington, ont tout d'abord observé la photo sur un écran d'ordinateur le 28 octobre.

CE SOIR



EN PRIMEUR

DOSSIERS mystères

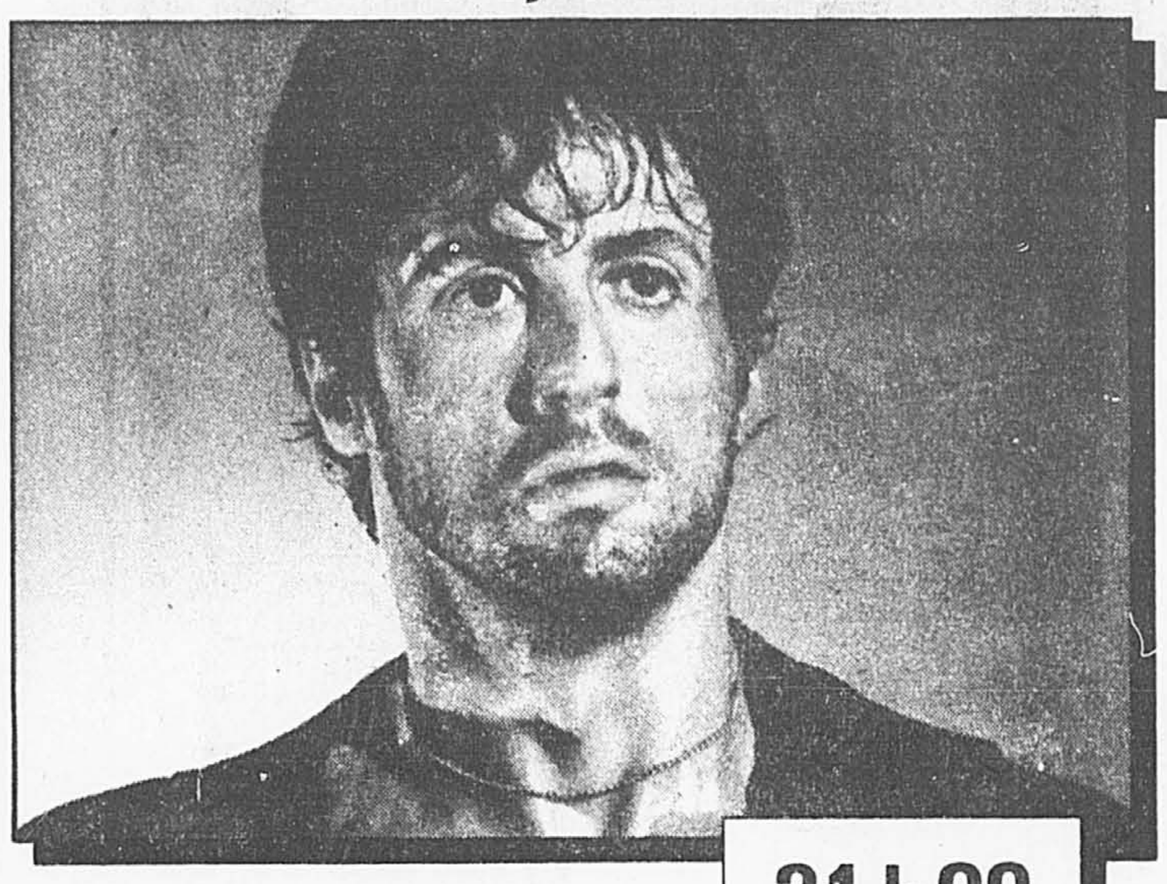
Dossier québécois: Mélanie Temperton, Mascouche



20 h 00

COBRA

Avec Sylvester Stallone



21 h 00

Télévision Quatre Saisons

Les gens avertis savent que, grâce à la TPS, le prix courant des véhicules devrait baisser en 1991.

Excuses publiques pour l'emprisonnement de 700 Italiens durant la guerre

Presse Canadienne

CONCORD

■ Le premier ministre Brian Mulroney s'est excusé hier devant des Canadiens d'origine italienne pour les torts que leur a causé le gouvernement en place durant le Seconde Guerre mondiale.

Il n'a toutefois pas offert de compensation financière aux 700 Italiens qui ont été emprisonnés dans des camps pendant plus de trois ans durant la guerre.

«Au nom du gouvernement et du peuple canadien, je présente mes excuses pleines et entières à nos camarades canadiens d'origine italienne qui ont subi des torts durant la Seconde Guerre mondiale», a-t-il dit aux 500 personnes qui assistaient hier à la convention du Congrès national des Canadiens d'origine italienne.

Des mots qui lui ont valu une ovation.

M. Mulroney a qualifié de «partie honteuse de notre histoire» le silence des différents gouvernements du Canada au sujet de l'emprisonnement des italiens. Un silence qui a duré 45 ans.

Il s'est engagé à rencontrer tous les groupes ethniques et de cultures différentes pour «discuter de la meilleure façon dont nous pourrions symboliser le fait que nous reconnaissons la discrimination que certains Canadiens ont subi entre les mains du gouvernement.»

Pendant cette période de guerre, le gouvernement canadien a qualifié quelque 17 000 personnes de nationalités autres qu'italienne «d'ennemis étrangers».

En 1988, Ottawa a accepté de payer 291 millions $ pour avoir, en temps de guerre, enfermé 22 000 Japonais et avoir confisqué leurs biens.

Annamarie Castrilli, la présidente du Congrès italien, a affirmé par le passé que de l'argent devrait être accordé à ceux qui ont souffert pendant la guerre.

Mais Brian Mulroney a pour sa part indiqué que la plupart des membres de la communauté italienne auxquels il a parlé ne recherchaient pas de compensations financières.

Discrimination

Quelques Italiens ont demandé, pendant le dîner, que le premier ministre s'engage à ce que plus aucun Canadien ne subisse ce type de discrimination de la part du gouvernement.

«Le point important dans tout cela est qu'une telle chose ne se reproduise jamais et ce, pour toutes les minorités», a dit Dan La Caprara, président de la section torontoise de l'Association italo-canadienne des professionnels et des gens d'affaires.

SOLDE

1995 34.95 RABAIS$15



Banque de données
- Répertoire personnel
- Agenda
- Avec étui portefeuille 65-936



RABAIS$300 sur Tandy 1000 SL/2 Liquidation. 25-1402

69900 était 999.00

RABAIS$339. Le SL/2 avec écran ambre TTL-5. 25-1402/8055. Total des prix courants 1188.00 . . . . . solde 849.00

RABAIS$399. SL/2 et écran couleur CM-5. 25-1402/1043. Total prix cour. 1398.00 solde 999.00

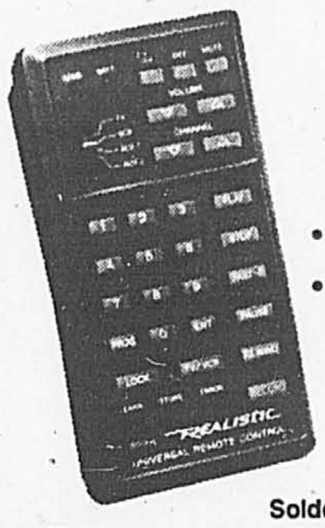
RABAIS JUSQU'À $399

Système vidéo TurboGrafx-16 à un prix incroyable!



19995 P.S.F. 219.00
- Graphiques de qualité arcade • Avec commande
- Avec jeu "Keith Courage in Alpha Zones™" 58-1600

Télécommande universelle 4 en 1



RABAIS 25%

5995 79.95
- Compatible avec la plupart des télécommandes
- Mémorise les codes des autres systèmes 15-1902

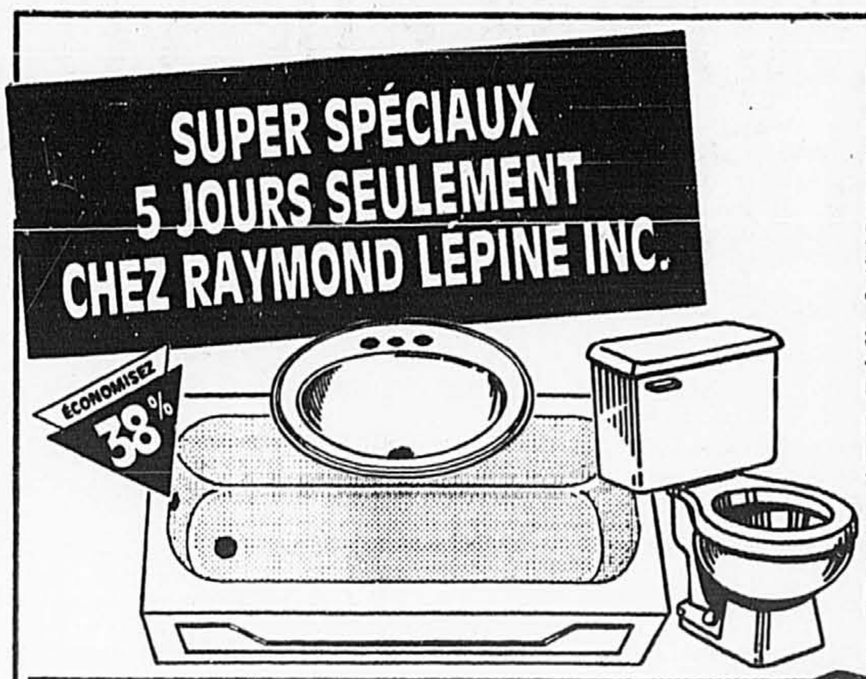
Solde expire le 30 nov. 1990

Pile et accessoires non fournis sauf mention contraire. Sauf pour les articles en liquidation, un bon de réduction sera émis si un article vendu est épuisé. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte).

Radio Shack®

Le magasin ou détaillant Radio Shack participant le plus proche est dans les pages blanches

SUPER SPÉCIAUX
5 JOURS SEULEMENT
CHEZ RAYMOND LÉPINE INC.



Ensemble 4 morceaux
Couleur: Gris

Baignoire monobloc
60" x 30" - De niche en acier émaillé
2361 - Vidage gauche
2360 - Vidage à droite

Toilette Water-closet
accouplé en porcelaine vitreuse
Waltec modèle 101
Trousse anti-suintage
Inclus non installée

Lavabo à encastrer
Porcelaine vitreuse
12-894 - 19" - 4" centre

PRIX RÉG.: 403.09
SPÉCIAL LÉPINE
249 95$



CRANE
Lavabo acier émaillé
Coronette 1-306
21" x 17" - 4" centre
Blanc
PRIX RÉG.: 56.11
SPÉCIAL LÉPINE
46 39$
Couleurs
PRIX RÉG.: 64.07
SPÉCIAL LÉPINE
54 75$



CRANE
Lavabo acier émaillé
Rondo 1-316
18" - 4" centre
Blanc
PRIX RÉG.: 56.11
SPÉCIAL LÉPINE
46 39$
Couleurs
PRIX RÉG.: 64.07
SPÉCIAL LÉPINE
54 75$



CRANE
Lavabo porcelaine
Sonnet 1-340
19" x 16" - 4" centre
Blanc
PRIX RÉG.: 90.89
SPÉCIAL LÉPINE
81 20$
Couleurs
PRIX RÉG.: 108.36
SPÉCIAL LÉPINE
96 80$



CRANE
Toilette Monobloc Monterey
3-78 - Réservoir calorifuge
Siège 7700 designer inclus
Blanc
PRIX RÉG.: 769.57
SPÉCIAL LÉPINE
706 20$
Couleurs
PRIX RÉG.: 978.64
SPÉCIAL LÉPINE
892 90$



CRANE
Bidet Biarritz
3-267 - Sans robinet
Porcelaine vitreuse
trop-plein intégré
Blanc
PRIX RÉG.: 264.31
SPÉCIAL LÉPINE
237 88$
Couleurs
PRIX RÉG.: 391.51
SPÉCIAL LÉPINE
369 65$

CRANE
Toilette New Château
3-146
Réservoir silhouette basse et calorifuge
Siège non-inclus
Blanc
PRIX RÉG.: 176.11
SPÉCIAL LÉPINE
141 30$
Couleurs
PRIX RÉG.: 221.04
SPÉCIAL LÉPINE
182 55$



CRANE
Toilette Radcliffe
3-185
Réservoir calorifuge
Siège non-inclus
Blanc
PRIX RÉG.: 153.93
SPÉCIAL LÉPINE
128 65$
Couleurs
PRIX RÉG.: 193.46
SPÉCIAL LÉPINE
166 40$

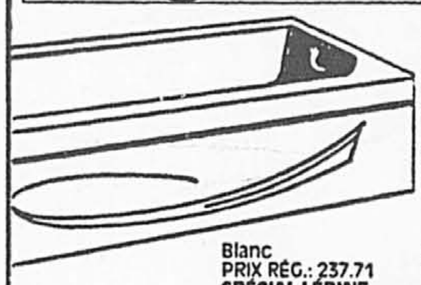




CRANE
Toilette Monobloc Phoenix
3-81
Réservoir calorifuge
Siège non-inclus
Blanc
PRIX RÉG.: 615.93
SPÉCIAL LÉPINE
549 85$
Couleurs
PRIX RÉG.: 812.39
SPÉCIAL LÉPINE
725 25$



CRANE
Toilette Chelsea
3-86
Réservoir calorifuge
cuvette allongée
Siège non-inclus
Blanc
PRIX RÉG.: 350.64
SPÉCIAL LÉPINE
313 00$
Couleurs
PRIX RÉG.: 438.53
SPÉCIAL LÉPINE
391 48$



Baignoire en acier émaillé New Château
2-142 CRANE
60" x 30 3/4" x 16"
Gauche ou droit
Blanc
PRIX RÉG.: 237.71
SPÉCIAL LÉPINE
191 15$
Couleurs
PRIX RÉG.: 264.25
SPÉCIAL LÉPINE
219 80$

Lavabo piedestal porcelaine
DIANA 1-23 CRANE
21" x 18" - 4" centre
DIANA 1-21 CRANE
21" x 18" - 8" centre
Blanc
PRIX RÉG.: 353.38
SPÉCIAL LÉPINE
315 45$
Couleurs
PRIX RÉG.: 402.94
SPÉCIAL LÉPINE
359 70$
DIANA 1-20 21 1/4" x 16" - 8" centre
Blanc
PRIX RÉG.: 392.36
SPÉCIAL LÉPINE
350 25$
Couleurs
PRIX RÉG.: 447.74
SPÉCIAL LÉPINE
399 70$



MATÉRIAUX DE PLOMBERIE

8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN À L'OUEST DU BOUL. LOUIS-H LAFONTAINE)
326-2060

MasterCard VISA

RAYMOND LÉPINE inc.

Spéciaux en vigueur du 6 au 10 novembre 1990

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1957

HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON
avec toute commande de 300$ et plus dans un rayon de 50 kilomètres
COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

Les gens très avertis courent déjà chez leur concessionnaire Passeport.

C'est simple ! Lorsque vous achetez un véhicule neuf chez Passeport, votre concessionnaire vous remet sur-le-champ le rabais dû à la TPS, en plus des rabais Passeport, ou du financement GMAC déjà consentis. Un seul coup d'œil au tableau suivant vous convaincra !

Modèles	Rabais TPS	Rabais Passeport	Financement GMAC*	PDSF**	Rabais totaux possibles	PDSF incluant rabais**
Rodeo 1991	1025	–	–	20470	1025	19445
Optima 3 portes 1990	550	1200	6.9%/48 mois	9795	1750	8045
1991	550	–	–	10105	550	9555
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1990	725	1500	8.9%/48 mois	13873	2225	11648
Pickup XS Spacecab 2 roues motrices 1991	725	–	–	13929	725	13204
Trooper XS 1990	1025	1500	10.9%/48 mois	19745	2525	17220
1991	1025	–	–	21434	1025	20409
Impulse XS 1990	775	1200	10.9%/48 mois	15995	1975	14020
1991	775	–	–	16695	775	15920
Stylus S 1991	650	–	–	13660	650	13010

*Possibilité de rabais TPS en sus. **L'offre de rabais TPS peut être combinée uniquement avec le rabais Passeport ou avec le taux de financement. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

*Offre valide jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'au 28 décembre 1990. **Tous les modèles sont couverts par la garantie de 3 ans/80 000 kilomètres.** Taux annuels de financement basés sur 48 mois, et consenti sans mise de fonds aux acheteurs au détail par GMAC sur approbation de crédit. Transport et préparation inclus. Voyez votre concessionnaire Passeport pour tous les renseignements ou composez sans frais le 1 800 263-1999.

Nous savons ce que vous voulez.

PASSEPORT AUTOMOBILES INTERNATIONALES

APPUYÉE PAR LES RESSOURCES INTERNATIONALES DE GENERAL MOTORS

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal, Québec
H3X 3J1
Tél.: (514) 483-5555

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal, Québec
H1V 3N8
Tél.: (514) 251-1552

Passeport Laprairie
1055, boul. Ste-Elizabeth
La Prairie, Québec
J5R 1W9
Tél.: (514) 659-8994

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Ville de Laval, Québec
H7G 4R4
Tél.: (514) 385-9191

Passeport Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne, Québec
J6W 1T5
Tél.: (514) 964-1374

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest, Québec
J1N 1A7
Tél.: (819) 823-1400

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville, Québec (sortie 25 de l'autoroute des Laurentides)
J7E 4H6
Tél.: (514) 437-6317

Passeport Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy, Québec
J3R 4X9
Tél.: (514) 746-1227

Passeport LaSalle
7910, boul. Newman
LaSalle, Québec
H8N 1X9
Tél.: (514) 365-2195

Passeport Granby
1348, rue Principale
Granby, Québec
J2G 8C8
Tél.: (514) 378-1404

Passeport St-Jean
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
Québec
J3A 1K3
Tél.: (514) 359-1144

De l'espace, elle vous en donne trop pour votre argent

L'espace est un atout précieux dans une voiture de type familial, surtout si vous avez déjà opté pour la qualité importée.

C'est donc avec une fierté non dissimulée que nous vous présentons la Sonata 1991.

Car il s'agit de la voiture la plus logeable de sa catégorie : 100 pieds cubes (2,8 m³) d'espace pour les passagers ! Donc plus que la Honda Accord, la Toyota Camry et la Nissan Stanza. La Sonata accueille cinq adultes dans le confort : elle offre amplement d'espace pour les hanches, les épaules, la tête et les jambes. C'est la berline de type familial par excellence.

Si vous désirez utiliser une partie de cet espace pour les bagages, rappelez-vous que la Sonata GLS est équipée d'une banquette arrière à dossier rabattable de type 60/40 qui vous permet de prolonger l'espace du coffre. On a même réussi à y faire entrer une échelle de huit pieds (243 cm) et de fermer le coffre !

Tout cet espace sert à vous aménager une ambiance agréable de confort et de luxe. Les sièges-baquets à l'avant sont inclinables, enveloppants et coussinés sur les côtés. De plus, le siège du conducteur à support lombaire se règle de plusieurs façons, notamment sur la hauteur. Ainsi, nous espérons vous rendre la route plus agréable, même quand elle est un peu longue.

Car nous avons beaucoup pensé à vous. Ainsi, le tableau de bord se compose de cadrans analogues de type classique pour ne pas vous distraire inutilement.

Nous avons aussi pensé à augmenter le plaisir que vous avez à conduire. La Sonata 1991 est équipée d'un moteur de 2,4 litres à arbre à cames en tête et injection multipoints contrôlée par ordinateur. Il s'agit du plus gros moteur standard de cette catégorie... et il est pratiquement exempt de vibrations.

Vous avez vraiment soif de puissance? Optez pour le V-6 de 3 litres et 142 chevaux de la Sonata GLS, en supplément. C'est le moteur qu'on a vu passer de 0 à 100 km/h† plus vite qu'une BMW 735i ! Si c'est le modèle GL qui vous intéresse, mettez-y le même V-6 de 3 litres, en option, et vous posséderez alors la V-6 de qualité importée la moins chère du pays.

La Hyundai Sonata est ce qu'on pourrait appeler une voiture généreuse. Consultez la liste des équipements standards ci-contre et vous verrez qu'il est pratiquement impossible d'en trouver autant ailleurs... à moins de vouloir payer des milliers de dollars de plus !

Un rapport qualité-prix absolument inégalé ! C'est pourquoi nous n'avons pas craint de vous offrir une garantie globale limitée* de 3 ans/60 000 km, sans franchise ni frais de transfert.

Les éléments principaux sont couverts par une garantie séparée de 5 ans/100 000 km.

Plus avantageuse et moins chère que vous ne pensez, la Sonata est faite pour plaire à toute la famille. Venez donc faire un tour et essayez la nouvelle Sonata 1991. Amenez tout votre monde : il y a amplement d'espace !



Plus avantageuse et moins chère que vous ne pensez.

ÉQUIPEMENT STANDARD

PLAFONNIER AVEC DÉLAI DE FERMETURE

COMPTE-TOURS

ÉCLAIRAGE DU COFFRE À BAGAGES

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE AVEC BAUDRIERS EN 3 POINTS

APPUIS-TÊTE INTÉGRÉS À L'ARRIÈRE

SYSTÈME DE SON : RADIO AM/FM À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE, LECTEUR DE CASSETTES, 4 HAUT-PARLEURS *(GLS : SYSTÈME PLUS PERFECTIONNÉ)*

SUSPENSION INDÉPENDANTE AVEC BARRES STABILISATRICES À L'AVANT ET À L'ARRIÈRE

DÉGIVREUR ÉLECTRIQUE DE LUNETTE ARRIÈRE AVEC MINUTERIE

BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER RABATTABLE, STYLE 60/40 *(GLS)*

ACCOUDOIR CENTRAL ESCAMOTABLE À L'ARRIÈRE *(GLS)*

RÉGULATEUR DE VITESSE *(GLS)*

ESSUIE-GLACE À VITESSE VARIABLE ET BALAYAGE INTERMITTENT

VERROUILLAGE DE SÉCURITÉ DES PORTES ARRIÈRE

POINT D'ATTACHE POUR SIÈGE D'ENFANT

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE

SIÈGES-BAQUETS INCLINABLES ET, DANS LE CAS DU CONDUCTEUR, À HAUTEUR RÉGLABLE. *(GLS : RÉGLABLES DE SIX FAÇONS, SUPPORT LOMBAIRE)*

DEUX RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS TÉLÉCOMMANDÉS *(GLS : ÉLECTRIQUES ET DE COULEUR ASSORTIE)*

PNEUS RADIAUX MICHELIN TOUTES SAISONS CEINTURÉS D'ACIER P195/70-R14.

ACCOUDOIR CENTRAL AVEC ESPACE DE RANGEMENT À L'AVANT

TÉLÉCOMMANDE D'OUVERTURE DU COFFRE ET DU VOLET DU RÉSERVOIR

COMMANDE ÉLECTRIQUE DES GLACES ET DU VERROUILLAGE DES PORTES *(GLS)*

INDICATEUR GRAPHIQUE À TÉMOINS LUMINEUX

VITRAGE TEINTÉ *(GLS : BANDE FUMÉE)*

BAGUETTES DE PROTECTION LATÉRALES

DIRECTION À CRÉMAILLÈRE SERVO-ASSISTÉE

FREINS SERVO-ASSISTÉS, JUMELÉS EN DIAGONALE

MONTRE NUMÉRIQUE À QUARTZ

Cette liste de caractéristiques standards de la Sonata est incomplète. Adressez-vous à votre concessionnaire Hyundai pour en savoir plus long.

**Renseignements complets chez le concessionnaire*
†Car and Driver "Road Test Digest," août 1990

HYUNDAI
Un achat intelligent!

OUEST

Jaykai Hyundai
133, 1ère avenue
Ville Île Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Les Automobiles Gagne et Deschamps Inc.
275 rue Bethany
Lachute 562-7935

SUD

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David – ENR.
1004 Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
885 Arthur Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST

Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-Terrebonne 471-7669

Les Automobiles Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Métropolitain Hyundai
4352 Métropolitain Est
Montréal 374-9110

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Environnement

Des bactéries pourraient détruire les BPC



ANDRÉ NOËL

Avec un peu plus de recherche, on pourrait trouver une façon de détruire de grandes quantités de BPC avec des bactéries, soutiennent des chercheurs de l'INRS-Santé.

Mais au lieu d'investir dans la recherche, les gouvernements s'apprêtent à détruire les BPC dans des incinérateurs mobiles, malgré la controverse sur les risques de contamination atmosphérique.

«Les industries et les organismes gouvernementaux boudent l'utilisation des procédés biologiques pour la restauration de sites contaminés par des polluants toxiques», soulignent Michel Sylvestre et Robert Massé.

«La raison est sans doute reliée à une mauvaise compréhension du processus, et la réticence des gouvernements et industries à investir dans la recherche.»

Les deux chercheurs ont fait état de leurs découvertes vendredi à Montréal, à l'occasion du Carrefour-Exposition international de l'Environnement et de l'Écologie.

Ils ont signalé qu'on trouve déjà dans la nature des bactéries capables de dégrader des BPC. MM. Sylvestre et Massé ont isolé les gènes en cause et adapté en laboratoire des bactéries qui peuvent dégrader des BPC à haute teneur en chlore. Ils ont réussi à dégrader un mélange commercial de BPC, l'Aroclor 1242.

La méthode bactériologique pourrait s'appliquer à peu de frais sur tous les sites contaminés, ont-ils signalé. En outre, elle éviterait les dangers et problèmes reliés au transport du matériel contaminé.

LES PESTICIDES ET LES EAUX SOUTERRAINES

■ Au cours du même colloque, Olivier Banton, un autre chercheur de l'INRS, secteur Eau, a montré que les pesticides finissent par compromettre l'utilisation de l'eau souterraine de certaines régions pour les humains, les animaux et même l'irrigation.

Les eaux souterraines comptent pour 20 p. cent de l'alimentation en eau potable au Québec, et même pour 80 p. cent dans certaines régions. Le Québec utilise environ 2,5 millions de kilos de pesticides.

Une enquête réalisée par le Bureau d'étude sur les substances toxiques (BEST) révèle qu'environ 85 p. cent des pesticides utilisés au Québec ont été appliqués par les agriculteurs, 13 p. cent par l'industrie et le gouvernement et deux p. cent par des particuliers.

Le ministère de l'Environnement du Québec a constaté la présence d'importantes quantités de pesticides (atrazine et aldicarbe) dans la nappe souterraine qui alimente en eau potable la population de Sainte-Catherine-de-Portneuf.

DES CARIBOUS RADIOACTIFS

■ Plusieurs années après les derniers tests de bombes atomiques, et quatre ans après l'accident de Tchernobyl, la viande des caribous du Nord du Québec est toujours contaminée au césium 137, un élément radioactif. Les teneurs moyennes dans la viande de caribou prélevée au Nord du Québec varient entre 250 et 1 200 becquerels par kilo (le becquerel est une unité de mesure d'activité d'une source radioactive). Dans les organes, le césium est aussi abondant, sinon un peu plus, soulignent les chercheurs Michel Crête et Jean-Louis Benedetti dans le dernier bulletin d'information des Comités de santé environnementale des DSC du Québec.

«La contamination des lichens (un des mets des caribous) augmente avec l'altitude, les hautes terres de Sheffer-ville étant particulièrement affectées», affirment-ils. Le docteur Benedetti, du Centre de toxicologie du Québec, a expliqué que 10 p. cent de la contamination provenait de l'accident de Tchernobyl, et 90 p. cent des anciens essais nucléaires. La contamination avait été révélée par une étude du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) en 1987 et a été confirmée depuis par d'autres études, a dit M. Crête, du service de la faune terrestre au MLCP.

Des scientifiques pressent les gouvernements de légiférer pour réduire l'émission de gaz polluants

Reuter

GENÈVE

■ Des scientifiques réunis à Genève pour la deuxième conférence mondiale sur l'environnement ont adopté hier une déclaration appelant les États à prendre des mesures contre les émissions de gaz polluants, facteurs du réchauffement de l'atmosphère.

Après six jours de travaux, les quelque 700 experts venant d'environ 130 pays ont souligné que ces mesures devaient être prises dans les plus brefs délais pour limiter ce réchauffement, connu sous le nom d'effet de serre.

Une conférence ministérielle prévue demain et mercredi en prolongement de ces travaux doit adopter sa propre déclaration sur ces questions. Des groupes écologistes craignent que les ministres ne suivent pas les recommandations des scientifiques.

Les ministres doivent définir un cadre d'action pour lutter contre l'effet de serre, qui provoquerait selon les experts une augmentation du niveau des mers, des risques de sécheresse et de famine ainsi que la disparition de milliers d'espèces.

«C'est une déclaration ferme des scientifiques aux ministres selon laquelle il est important de réduire le réchauffement de l'atmosphère», a déclaré un responsable d'un groupe écologiste américain, le Sierra Club. «Malheureusement, les ministres ne semblent pas entendre.»

Les mouvements écologistes ont déploré dans un communiqué commun que les ministres «se préparent à travailler dans le vide scientifique, en cherchant à ignorer les avertissements émis».

La conférence était organisée par le programme pour l'environnement des Nations unies et par l'Organisation météorologique mondiale.

Les États-Unis, l'Union soviétique et les pays arabes exportateurs de pétrole sont opposés à des mesures immédiates, car ils estiment qu'elles coûteraient cher et que les preuves scientifiques de leur efficacité ne sont pas encore suffisantes.

Mais les experts ont un point de vue bien différent et estiment que les risques justifient la prise de mesures immédiates et énergiques.

Selon leur déclaration, une réduction des émissions de gaz carbonique d'un à deux p. cent par an permettrait de stabiliser ces émissions au milieu du siècle prochain à un niveau 50 p. cent supérieur à celui de l'époque pré-industrielle.

Le gaz carbonique est produit par la combustion d'énergies fossiles, charbon, pétrole ou bois.

L'effet de serre consiste en l'accumulation de gaz dans l'atmosphère, gaz qui laissent passer les rayons solaires, mais empêchent la chaleur de se dissiper et provoquent ainsi le réchauffement du climat.

La déclaration des experts et celle qui sera prise par la conférence ministérielle seront remises à l'Assemblée générale des Nations unies.

Les premières négociations officielles pour une convention sur le climat débuteront en février à Washington et s'achèveront pour la conférence des Nations unies sur l'environnement prévue en juin 1992 au Brésil.

De la cocaïne à la NASA

Agence France-Presse

CAP CANAVERAL, Floride

■ Un sachet contenant une «très petite quantité» de cocaïne a été découvert sous un bureau dans l'aire d'entretien et de réparation des navettes spatiales de Cap Canaveral, a indiqué samedi un porte-parole de la NASA.

«C'est la première fois que de la cocaïne est découverte dans l'enceinte du centre spatial, nous considérons qu'il s'agit d'un incident isolé», a déclaré le porte-parole Lisa Malone.

VANCOUVER
VOL ALLER-RETOUR VOL DIRECT 299$* + 56$
* Minimum 3 jours et le retour doit être effectué au plus tard le 10 décembre
ALLER SIMPLE 249$ + 38$
2 VOLS HEBDOMADAIRES LES LUNDIS ET JEUDIS
NOMBRE DE SIÈGES LIMITÉ
Ces vols opèrent durant toute l'année
HORAIRE: de Montréal 6 h 40 - Vancouver 9 h 20 de Vancouver 10 h 50 - Montréal 18 h 30
POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
les Ailes de l'Ouest

REPOUSSEZ LA TPS

FAITES LE CALCUL !
VOICI CE QUE VOUS POUVEZ ÉCONOMISER

EN 1990

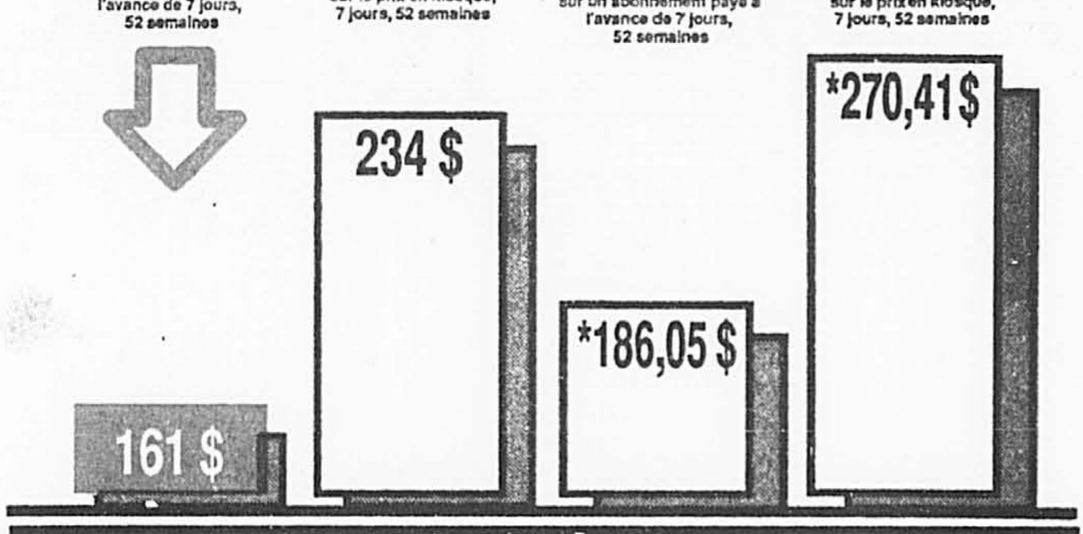
NOTRE OFFRE
Abonnement payé à l'avance de 7 jours, 52 semaines

VOUS ÉCONOMISEZ 73 $
sur le prix en kiosque, 7 jours, 52 semaines

EN 1991
*INCLUANT LA TPS DE 7 % ET LA TAXE PROVINCIALE DE 8 %

VOUS ÉCONOMISEZ 25,05 $
sur un abonnement payé à l'avance de 7 jours, 52 semaines

VOUS ÉCONOMISEZ 109,41 $
sur le prix en kiosque, 7 jours, 52 semaines



ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Retournez à :
La Presse, C.P. 490, succursale Place d'Armes, Montréal, H2Y 9Z9

☐ Oui, je désire profiter de cette offre d'abonnement à La Presse à 161 $ (185 $ pour livraison par service motorisé).

☐ Nouvel abonnement
☐ Je suis présentement abonné(e) à La Presse et voici mon no d'abonné_____
☐ je paie à mon porteur
☐ j'ai déjà payé mon abonnement à l'avance et cette offre prolongera mon abonnement.

☐ Veuillez trouver ci-joint mon chèque ou mandat-poste au montant de 161 $ à l'ordre de *La Presse* (185 $ pour service motorisé) ou de _____ $ pour_____ années (maximum de 3 ans).
☐ Voici le numéro de ma carte de crédit (Visa)_____
(Mastercard)_____ Date d'expiration : _____

Nom_____ Adresse_____App_____
Ville_____
Code postal_____ Tél._____ Signature_____

Cette offre est valable jusqu'au 14 décembre 1990 et ne s'applique pas à ceux qui reçoivent quotidiennement *La Presse* par la poste.

PLUS VITE ENCORE
Composez 285-2161
1-800-361-6207 (région de Montréal indicatif 514)
1-800-361-7455 (extérieur de Montréal indicatifs 418, 613 et 819)
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
le samedi et le dimanche de 8 h à midi

En vous abonnant à *La Presse* dès maintenant, vous fixez le prix de votre abonnement d'un an du lundi au dimanche à 161 $ et ce pour un maximum de trois ans. Alors soyez rusé! Evitez de payer la TPS et la taxe de vente provinciale en 1991 et protégez-vous contre les hausses de prix pour toute la durée de votre abonnement.

Et le plus important c'est que chaque matin un porteur vous livrera chez vous un quotidien de grande qualité tout en vous faisant économiser.

Voilà de bien bonnes raisons de payer à l'avance son abonnement à *La Presse* avant le 31 décembre 1990. Après, il sera trop tard.

Je pense donc je lis
La Presse

Centre d'accueil Domrémy-Montréal

Séance publique d'information

La présidente du conseil d'administration du Centre d'accueil Domrémy-Montréal, Mme Louise Nadeau, et le directeur général, M. Pierre Lamarche, ont le plaisir d'inviter la population de la région du Montréal Métropolitain (06A) à une séance publique d'information.

Date: Lundi 19 novembre 1990
Heure: De 17 h à 19 h
Lieu: 10140, rue Lajeunesse Montréal (Québec)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Chef du Service des bourses

Le Service des bourses du Conseil des Arts du Canada, à Ottawa, offre des subventions aux artistes, à titre individuel, pour leur permettre d'assurer leur perfectionnement personnel et créateur.

Le chef du Service des bourses relève du directeur et doit remplir les fonctions suivantes : diriger un effectif de 32 personnes; dresser et gérer un budget annuel de 11 millions de dollars; assister à des délibérations de jurys et à celles de comités consultatifs; représenter le Conseil à tous les paliers de gouvernement au Canada et à l'étranger; contribuer à l'élaboration des politiques du Conseil; appliquer les politiques concernant l'équité en matière d'emploi et les langues officielles.

Le candidat idéal :

- ☐ Possède une maîtrise en arts ou dans un domaine connexe, ou une expérience équivalente.
- ☐ A une connaissance étendue des divers domaines artistiques et de leur pratique par les artistes au Canada.
- ☐ Peut travailler efficacement dans les deux langues officielles.
- ☐ A des aptitudes attestées de gestionnaire (au moins huit ans d'expérience en gestion) d'importants groupes d'employés, et manifeste d'excellentes aptitudes pour l'organisation, l'administration et les relations interpersonnelles.
- ☐ A de bonnes connaissances en informatique.

Nous offrons un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, établis conformément à la politique salariale du Conseil des Arts du Canada.

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leur curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 1990, et mentionner le numéro de concours 3900.

Le Conseil des Arts du Canada assure à tous l'égalité des chances d'emploi et offre un environnement où l'usage du tabac est interdit.

Conseil des Arts du Canada
Ressources humaines
99, rue Metcalfe, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Le Monde

Bande de Gaza: plus de 300 Palestiniens blessés

d'après Reuter et AFP

JÉRUSALEM

■ L'armée israélienne a blessé près de 300 Palestiniens ce week-end dans la bande de Gaza, théâtre d'une deuxième journée d'agitation après la mort d'un prisonnier arabe dans des circonstances controversées, a-t-on appris auprès d'hôopitaux et des Nations unies.

Les soldats ont blessé au moins 98 personnes hier et 180 samedi, a-t-on précisé de même source. Les violences de ce week-end, dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza occupée, sont les plus graves depuis la fusillade qui a coûté la vie à 18 Palestiniens le 8 octobre sur le Mont du Temple à Jérusalem.

L'armée a tiré des balles de caoutchouc et de plastique et a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants en plusieurs endroits, particulièrement dans la ville de Rafah. Des violents affrontements ont également eut lieu hier matin dans plusieurs quartiers de la ville de Gaza et dans les camps de Bureij, Deir el-Balah et Khan Younes.

L'armée a fait savoir qu'elle s'employait à vérifer ces informations. Elle était déjà en mesure de confirmer que 27 personnes avaient été blessées. Elle a interdit tout accès à la bande de Gaza et a imposé le couvre-feu à ses 180 000 habitants.

Samedi, un Palestinien de 19 ans avait été tué et 180 autres avaient été blessés lors de manifestations de protestation après la mort d'Attiya Zaanin, militant de l'OLP de 36 ans, à la prison centrale de Gaza. L'armée a fait savoir que le détenu avait été retrouvé pendu dans sa cellule vendredi soir. La famille conteste la version du suicide et demande qu'une autopsie soit pratiquée par un médecin légiste indépendant.

La colère des manifestants a également pour cause les mesures de sécurité prises par Israël à la suite de la fusillade du Mont du Temple, de crainte de représailles arabes. Les forces de l'ordre ont interdit plusieurs fois aux habitants des territoires occupés de venir travailler en Israël. Des policiers ont fouillé samedi des chantiers à la recherche d'ouvriers arabes venus en cachette sur leur lieu de travail.

Les rebelles rwandais repassent à l'attaque

d'après AFP et Reuter

NAIROBI

■ Les rebelles du Front Patriotique Rwandais (FPR) sont repassés à l'offensive ce week-end et ont changé de front, prenant samedi le poste stratégique de Gatuna, en dépit de l'annonce la semaine dernière par la radio nationale que la guerre était «terminée».

Cette nouvelle offensive survient alors que le FPR a annoncé samedi qu'il combattait sans son chef, Fred Rwigyema, tué par une mine le 2 octobre, selon le mouvement, soit au lendemain du début des combats.

En prenant Gatuna, à la frontière ougandaise, les rebelles se sont assurés une position plus importante qu'à Kagitumba, à l'est, leur quartier général abandonné mardi dernier, estiment les observateurs dans la région.

Le FPR tient maintenant la route principale qui relie la capitale Kigali à l'Ouganda et au Kenya. C'est par ce «corridor nord» que transite l'essentiel des approvisionnements du Rwanda et du Burundi, deux pays enclavés en Afrique centrale et tributaires des importations du port kenyan de Mombasa.

Selon une source diplomatique rwandaise, «les rebelles cherchent l'asphyxie économique du pays». Ils cherchent également «à fermer l'accès du Rwanda à la Tanzanie, à la frontière sud-est du pays», vers la ville de Kibungo, a précisé la même source.

Radio Rwanda avait annoncé jeudi «la fin de la guerre d'octobre 1990», après l'entrée deux jours plus tôt de l'armée dans le poste frontière de Kagitumba, position occupée par les rebelles depuis le 1er octobre. Aucun combat n'avait cependant été livré, les rebelles ayant déserté le poste quelques heures plus tôt.

Sept soldats rwandais et un civil pris dans les combats ont été tués lors de l'attaque sur Gatuna.

Les difficultés s'accumulent pour Gorbatchev

d'après Reuter et AFP

MOSCOU

■ **À la veille de l'anniversaire de la Révolution d'octobre, les nuages s'accumulent pour Mikhaïl Gorbatchev: les perspectives économiques sont catastrophiques et la pression ne cesse de monter entre le pouvoir central et les républiques.**

Dans une lettre ouverte publiée hier par le journal *Komsomolskaia Pravda*, des économistes réformateurs estiment que la non-adoption par le parlement soviétique du programme de passage à l'économie de marché en 500 jours rendra les choses plus difficiles.

«La transition vers une économie de marché ne se fera pas par la stabilisation du rouble, mais par l'inflation», avertissent les économistes, parmi lesquels Stanislav Chataline et Nikolai Petrakov, conseillers de Mikhaïl Gorbatchev.

Ils estiment que le projet d'augmentation des prix accompagnée d'une compensation monétaire ouvre la voie à une inflation galopante et à une baisse inévitable du niveau de vie.

Les *Izvestia* annoncent pour leur part que le taux d'inflation a atteint 18 p. cent et qu'il devrait encore progresser, en partie parce que le gouvernement continue de faire fonctionner la planche à billet pour financer ses dépenses.

Les économistes réformistes notent que l'adoption tardive de réformes a paralysé le pouvoir central.

Lassées de voir se prolonger les débats sur le passage à une économie de marché, une partie des 15 républiques du pays ont en effet renoncé à la recherche d'une politique coordonnée et se sont engagées dans la mise en oeuvre de solutions individuelles.

Cet éclatement de l'union a provoqué de sanglants conflits ethniques dont le plus récent a fait 10 morts cette semaine en Moldavie, dans des accrochages entre les autorités nationalistes et des militants russophones.

Le parlement moldave a donné l'ordre hier, après un week-end de heurts meurtriers, à toutes les milices de se dissoudre dans les 24 heures et de remettre leurs armes à la police, a annoncé l'agence Tass. Il tente ainsi de faire face aux velléités séparatistes des minorités russophone et gagaouze turcophone. Il a donné l'ordre à toutes les milices de lever les barrages sur les routes et de remettre armes à feu, armes blanches et explosifs à la police.

Le parlement a de plus créé une commission de conciliation qui doit entamer des pourparlers avec des représentants des deux minorités qui ont déclaré unilatéralement leur indépendance ces derniers mois. Moscou avait menacé samedi d'intervenir militairement en cas de persistance des troubles dans la république.

Samedi à Moscou, des dirigeants d'une organisation hostile à l'éclatement de l'union, ont accusé Mikhaïl Gorbatchev «d'encourager la guerre civile en Moldavie dans l'intérêt du capitalisme mondial».

Des membres du conseil de coordination d'Interfront, mouvement russophone basé dans les républiques non russes et bénéficiant d'un large soutien au sein de l'armée, ont accusé les dirigeants du Parti communiste d'«opportunisme et de désertion» et des orateurs ont réclamé une «action physique» contre Mikhaïl Gorbatchev, rapporte l'agence Tass.

Le président soviétique pourrait évoquer ces difficultés dans le discours qu'il prononcera demain, à la veille du traditionnel défilé militaire sur la place Rouge.

L'Armée rouge a insisté pour que ce défilé ait bien lieu, même si de nombreuses voix s'élèvent en faveur de sa suppression. Le conseil municipal de Moscou a refusé de le financer et d'interdire ce jour-là toute manifestation antigouvernementale, ainsi que le demandait le Kremlin.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Rompant les rangs de la milice, un fidèle tente de rejoindre des milliers d'orthodoxes — dont certains brandissaient des portraits du tsar Nicolas II — qui ont assisté hier sur la place Rouge à la pose de la première pierre de la cathédrale de Kazan, détruite par les bolchéviques en 1936.

Voici le premier ordinateur qui «clique» avec toute la famille...



Le Monde

Les hindous lèvent le siège de la mosquée d'Ayodhya

d'après AFP et Reuter
AYODHYA

■ Les militants hindous ont décidé hier de lever le siège de la mosquée d'Ayodhya, en proclamant une trêve dans leur campagne pour édifier un temple hindouiste à sa place, tout en avertissant qu'ils ne renonçaient pas à leur objectif, mais qu'ils changeaient de stratégie.

Ashok Singhal, secrétaire général du Vishwa Hindu Parishad (VHP, Conseil mondial hindou), qui a pris la tête de cette campagne, a invité dans un communiqué les milliers d'hindous rassemblés dans la ville d'Ayodhya (État de l'Uttar Pradesh) à rentrer chez eux mercredi prochain et à se rendre dimanche à New Dehli pour un grand rassemblement.

La VHP explique qu'il faut arrêter une nouvelle stratégie de lutte contre le gouvernement dont le chef, Vishwanath Pratap Singh, s'est déclaré prêt à sacrifier son cabinet pour sauver la laïcité en Inde.

Vinay Katyal, responsable du Bajrang Dal, l'organisation de la jeunesse du VHP, a lancé une mise en garde aux musulmans, les avertissant que s'ils ne cédaient pas le site de la mosquée, les hindous «les prendraient à la gorge et s'empareraient» de ce qui leur appartient «de droit».

En une semaine, une quinzaine de militants ont été tués par la police alors qu'ils tentaient de donner l'assaut à la mosquée. Les heurts entre hindous et musulmans ont fait quelque 300 morts en Inde depuis que, en septembre, les activistes hindous ont lancé leur campagne pour la construction à Ayodhya d'un temple dédié à Rama.

Les troubles se sont étendus au Bangladesh, au Pakistan et au Népal. Dans ce dernier pays, des heurts avec des hindous ont fait deux morts et cinq blessés au sein de la communauté musulmane à Hariaun, à 200 kilomètres au sud de Katmandou, a-t-on appris hier de source autorisée au ministère népalais de l'Intérieur.

Enfin, des nationalistes sikhs ont massacré 17 habitants d'un village du nord du Punjab pris au hasard au bord d'une route, portant le bilan des affrontements dans cet État indien à 33 morts en deux jours. La police estime que ce nouveau massacre est un acte de vengeance après la mort d'un nationaliste sikh abattu par les forces de sécurité, samedi.

Au total, 2200 personnes ont trouvé la mort cette année dans des incidents liés à la campagne des nationalistes sikhs pour la création d'un État indépendant, le Khalistan.

L'Irak rappelle des officiers spécialistes des armes chimiques

d'après Reuter et AFP
NICOSIE

■ Le secrétaire d'État américain James Baker a entamé hier une tournée de huit jours au Proche-Orient et en Europe pour définir un éventuel calendrier de guerre contre l'Irak qui, dans le même temps, réaffirmait qu'il ne se retirerait jamais du Koweït

En outre, l'état-major irakien a rappelé sous les drapeaux un groupe d'anciens officiers appartenant tous au parti Baas au pouvoir et spécialistes des armes de combat ou de la guerre chimique.

Ce rappel intervient environ une semaine après la mise en garde du président Saddam Hussein à son état-major contre «les intentions agressives des États-Unis et de leurs alliés dans les prochains jours». Saddam Hussein avait également fait état de «certains préparatifs en vue d'éventuels combats à l'intérieur des villes dans le governorat de Koweit.

«Je tiens à vous dire, en tant que membre de la direction (du pays) que l'Irak ne se retirera jamais... Le monde entier doit oublier la chose qui s'appelait l'émirat du Koweït (...) et agir en conséquence», a déclaré en outre hier le ministre de l'Information Latif Nassif al Jassem lors d'une rencontre avec la presse. Il a également répété la position irakienne qui consiste à lier tous les problèmes du Proche-Orient.

Au moment ou il parlait, plusieurs milliers de soldats et des centaines de blindés syriens arrivaient en renfort en Arabie saoudite.

Pour leur part, des soldats américains stationnés en Arabie saoudite ont demandé hier au secrétaire d'État James Baker de leur permettre de mener à bien leur tâche — évincer les Irakiens du Koweït — ou de rentrer chez eux. M. Baker leur a répondu qu'il ne pouvait pas définir avec précision leurs opérations futures.

Le voyage de M. Baker dans le monde arabe et en Europe vise à faire préciser les conditions et restrictions que mettraient les alliés de Washington à une offensive contre l'Irak. Selon le journal saoudien *Al Bilad*, qui juge une guerre imminente, «le compte à rebours a commencé.»

Samedi, le président irakien Saddam Hussein a laissé entendre pour la première fois que les États-Unis pourraient s'emparer de territoires en cas d'attaque militaire, mais en ajoutant qu'ils ne pourraient les conserver.

L'ex-premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone, en mission privée à Bagdad, a rencontré Saddam Hussein mais sans en obtenir de promesse de libération des otages nippons.

Le roi Hussein de Jordanie, qui a eu un entretien samedi à Amman avec le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz, est arrivé à Paris, où il s'entretiendra aujourd'hui avec François Mitterrand des moyens d'éviter une guerre. Le président français était hier à Alexandrie où il a eu deux heures d'entretiens avec son homologue Hosni Moubarak.

Le ministre syrien de l'Information Mohammed Salman a fait savoir que l'Arabie saoudite, l'Égypte et son pays préparaient des initiatives communes pour les prochains jours en vue de créer un front arabe uni dans la crise. L'Irak a libéré hier 14 Allemands et un Belge, a annoncé l'entreprise de travaux publics qui les employait. Selon le président du Croissant rouge irakien, les otages étrangers pourront envoyer et recevoir régulièrement du courrier à partir du 15 novembre.

Enfin, une cinquantaine d'épouses d'otages britanniques retenus en Irak ont reçu des coups de téléphone surprise de leurs maris, hier. Certains leur ont demandé de venir les rejoindre pour Noël.



Le secrétaire d'État James Baker visitant des troupes américaines hier en Arabie saoudite.
PHOTO REUTER

La succession de Mme Thatcher semble déjà ouverte

Agence France-Presse
LONDRES

■ La démission fracassante de Sir Geoffrey Howe suivie par une avalanche des très mauvais sondages pour le parti conservateur incitent les adversaires de Mme Thatcher au sein du parti tory à se montrer de plus en plus agressifs.

Les déclarations les plus dures sont venues, samedi, de Michael Heseltine, ancien ministre de la Défense qui, sous couvert d'un appel à l'unité du parti, s'est livré à une attaque en règle de la politique de Mme Thatcher et de son style autocratique.

Dans une lettre ouverte aux électeurs de sa circonscription, Heseltine écrit à propos de la démission de Sir Geoffrey: «ce n'est pas seulement triste, (...) c'est une crise potentielle, (...) une crise de confiance». Il estime en substance que si, au sein du cabinet, les décisions continuent à être imposées par Mme Thatcher sans donner lieu à des débats, les conservateurs vont à leur perte.

Le «manifeste», de M. Heseltine n'est pas une véritable surprise. Depuis longtemps considéré comme le meilleur candidat pour la succession de Mme Thatcher à la tête du parti, l'ancien ministre de la Défense, s'est toujours démarqué du premier ministre sur les questions européennes.

Ministre de la Défense, il avait quitté le gouvernement en 1986 après l'«affaire Westland». Il avait reproché durement à Mme Thatcher d'avoir privilégié un partenaire américain pour le groupe Westland (hélicoptères) aux dépens d'un consortium européen.

Heseltine, qui se trouve actuellement en tournée au Proche-Orient, s'est toutefois empressé d'indiquer qu'il ne fallait pas interpréter sa lettre contre un acte de candidature officielle au leadership du parti conservateur.

Les observateurs à Londres estiment que M. Heseltine ne veut pas se découvrir trop tôt et qu'il attend le meilleur moment pour se lancer dans la bataille.

Les élections pour le leadership du parti se dérouleront dans quelques semaines, après l'ouverture officielle de la nouvelle législature le 7 novembre, mais aucun candidat ne s'est encore manifesté officiellement. Pour la première fois depuis 1975, le leadership avait été contesté l'an dernier à Mme Thatcher par un obscur député du Pays de Galles, M. Anthony Meyer qui n'avait fait qu'un faible score.

Le départ de Sir Geoffrey a considérablement affaibli Mme Thatcher, mais pas au point de lui faire perdre une réélection au leadership.

La «Dame de fer», qui a passé le weekend dans sa résidence de campagne des Chequers, n'a fait aucun commentaire sur les soubresauts qui agitent son parti mais la lecture des journaux dominicaux a dû lui donner matière à réflexion. Le *Sunday Express* mise sur son caractère combatif: «Thatcher va écraser la rébellion des tories» mais les autres journaux, y compris les plus proches de son parti, sont moins optimistes. Ils soulignent les divisions croissantes au sein du parti de la majorité et publient une série de sondages désastreux pour le premier ministre en donnant une avance de 17 à 21 points des travaillistes sur les conservateurs.

La question européenne risque de devenir un enjeu important des élections générales qui devront être organisées avant juillet 1992, même si on attend des électeurs qu'ils se prononcent avant tout sur les résultats de la politique économique du gouvernement.

Mais sur ce dernier front, Mme Thatcher est loin d'avoir gagné la partie: malgré l'imposition de taux d'intérêts élevés, l'inflation est de plus de 10 p. cent et le gouvernement admet désormais que le pays est entré en récession.

En outre, le nouvel impôt local, la *poll tax* a coûté à Mme Thatcher une partie de son électorat déjà irrité par la dégradation des services publics.

Mme Thatcher pourra directement mesurer sa popularité jeudi prochain lors de l'élection législative partielle de Bradford (nord de l'Angleterre). En 1987, les travaillistes l'avaient emporté suivis de très près par les conservateurs. Un mauvais score des conservateurs ou, pire, une troisième place, serait un avertissement sérieux pour la «Dame de fer».



Le nouveau PS/1 IBM est l'ordinateur familial que vous attendiez depuis longtemps, car il est vraiment facile à utiliser.

Ouvrez la boîte du nouveau PS/1 IBM... tout y est! Vous l'installez en quelques minutes. Clic!... et c'est parti! La souris vous guide et les étapes sont faciles. Vous apprenez à utiliser votre ordinateur en français. Qu'il s'agisse de correspondance ou de travaux scolaires, le PS/1 IBM est particulièrement commode.

De plus, le nouveau PS/1 vous offre toute la puissance nécessaire pour faire du travail de bureau à la maison. Il est doté du système d'exploitation DOS IBM et de Microsoft Works, un logiciel de traitement de texte, de calcul électronique et de bases de données.

Le nouveau PS/1 IBM est très bien équipé: écran couleur ou noir et blanc, clavier IBM Selectric Touch, souris et modem intégré. Mais sa caractéristique la plus impressionnante est sans doute son prix. Pour obtenir plus de renseignements au sujet du PS/1 IBM, rendez-vous aux magasins Compucentre et Eaton participants ou chez certains distributeurs agréés IBM.

PS/1



IBM, un ami de la famille.

IBM est une marque déposée et PS/1 est une marque de commerce d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit. Microsoft Works est une marque de commerce de Microsoft Corporation.



Michel Girard

La Caisse de dépôt et placement profite de la déprime des marchés et court les aubaines

Les gestionnaires de la Caisse de dépôt et placement du Québec estiment que le marché boursier regorge d'aubaines depuis le mois d'août. Et ils en profitent allègrement: ils ont récemment acheté pour 42 millions de dollars d'actions de sociétés canadiennes.

Le gros de ces achats de titres a été fait en septembre, alors que la déprime battait son plein dans les marchés boursiers à travers le monde.

Les récents investissements de la Caisse de dépôt et placement ont été plus élevés que 42 millions de dollars. Car ce montant ne représente que la somme investie par la Caisse dans les sociétés où elle est considérée comme un initié, c'est-à-dire un actionnaire important (10 p. cent et plus des droits de vote). Les initiés sont tenus de déclarer leurs transactions.

N'entrent donc pas dans les 42 millions les achats d'actions de sociétés canadiennes, américaines, etc., que la Caisse a pu faire en août et septembre à titre de simple investisseur. Quand la Caisse n'est pas un initié d'une compagnie donnée, ses achats sont gardés secrets.

De plus, le montant de 42 millions ne comprend pas les transactions (sauf une) que la Caisse a pu effectuer en octobre, autre mois de déprime boursière.

Les compagnies

Voici les sept compagnies canadiennes où la Caisse de dépôt et placement a augmenté sa participation dans le capital-actions:

- Bow Valley Industries: 185000 actions ordinaires, entre le 19 et 28 septembre 1990, au prix de 15 1/4$ à 16,28$.
- CAE Industries: 507000 actions ordinaires catégorie A, entre le 12 août et le 28 septembre 1990, au prix de 5,16$ à 6,13$.
- Domtar: 1 297600 actions, entre juillet et fin septembre, au prix de 10,05$ à 12,06$.
- Moore Corp: 630 427, entre le 4 juillet et le 28 septembre 1990, au prix variant entre 25,49$ et 31,90$.
- Ressources Énergétiques Norcen: 87000 actions ordinaires, au prix de 27,80$, entre le 25 et 28 septembre 1990.
- Tembec A: 29400 actions, entre le 20 et le 28 septembre 1990, au prix de 8,75$ à 9,12$.
- Canadian Tire: 117600 actions sans droit de vote, le 16 octobre 1990, à un prix se situant autour de 20$.

Tous ces achats d'actions, explique Valérie Beauregard, conseillère en affaires publiques de la Caisse, n'ont été faits que dans un but d'investissement pur, et non en vue d'augmenter le poids de la Caisse dans telle ou telle compagnie.

«On trouve que le marché boursier offre actuellement d'excellentes opportunités, ajoute-t-elle. On investit dans des titres dont le cours est à un niveau plancher. Dans une stratégie de moyen et long termes, on est convaincu qu'il s'agit de très bons placements.

«Quand un grand magasin annonce un solde de 30 p. cent, les gens se précipitent pour profiter des aubaines, de dire la porte-parole de la Caisse. Mais quand le marché boursier offre des aubaines semblables, les gens restent sceptiques, ils ont peur, et plusieurs se sauvent. Nous, à la Caisse, on fait le contraire: on trouve que c'est l'occasion rêvée d'accumuler des titres.»

Des titres de compagnies solides et à bon potentiel, s'empresse-t-elle d'ajouter.

Goliath

C'est la Caisse de dépôt et placement du Québec qui possède le plus important portefeuille de valeurs au Canada. Au 31 décembre 1989, elle gérait un portefeuille d'obligations de l'ordre de 17 milliards et un portefeuille d'actions de quelque 13 milliards.

Il va sans dire qu'un investissement d'une quarantaine de millions de dollars dans des actions ne représentent pour la Caisse qu'un petit placement!

Cette société d'État a la lourde tâche de faire fructifier les 37 milliards qui proviennent des caisses de retraite et des régimes d'assurance publics.

«Son mandat consiste à faire des investissements rentables et à soutenir l'essor économique du Québec», rappelle-t-on dans la présentation du dernier rapport annuel.

C'est pourquoi les gestionnaires essaient de dénicher les meilleurs placements disponibles, tant du côté des actions, obligations, valeurs convertibles, financements hypothécaires, investissements immobiliers, titres du marché monétaire, etc.

La Caisse et «notre» portefeuille

Le portefeuille d'actions de la Caisse est gigantesque (et diversifié dans des compagnies canadiennes et étrangères). Il va sans dire que ce portefeuille est tributaire des soubresauts de la bourse. Lorsque la valeur des titres baisse, comme c'est le cas depuis le début de l'année au Canada, le portefeuille de la Caisse baisse aussi. Et vice-versa lorsque les titres montent.

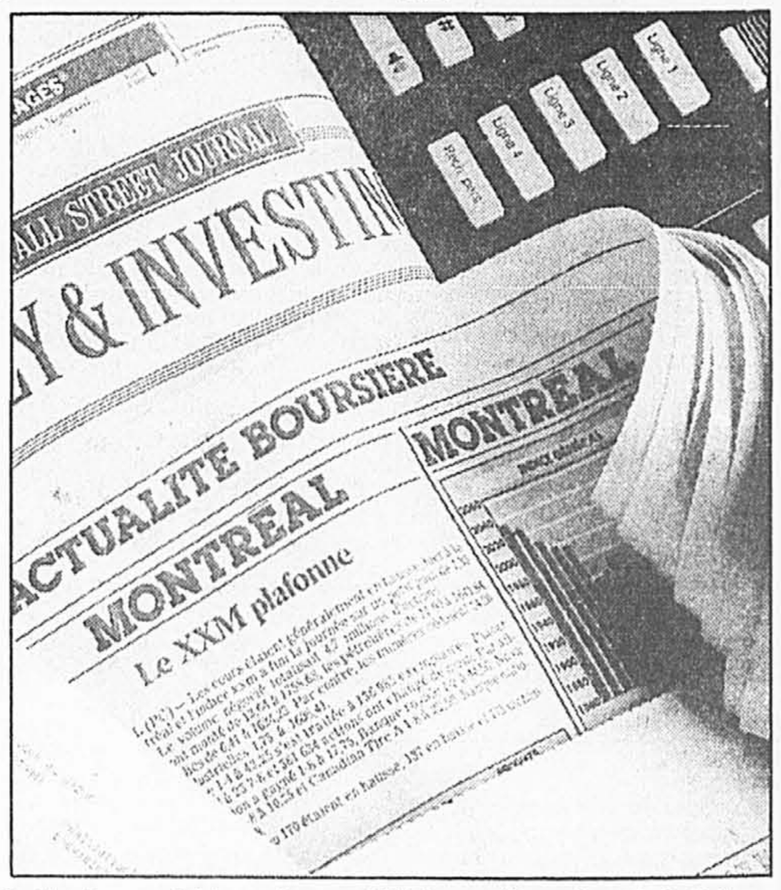
Battre le marché boursier, tel est le principal défi des gestionnaires de la Caisse. Ce défi est le même que celui de n'importe quel gros gestionnaire de portefeuilles (caisses de retraite, fonds mutuels, compagnies d'assurance, etc.).

Pour réussir ce défi, les gestionnaires de la Caisse de dépôt et placement élaborent et appliquent nombre de stratégies boursières.

L'une des stratégies qui demandent du nerf de la part des gestionnaires, c'est celle d'aller à contre-courant des tendances, surtout dans un marché hautement... baissier comme celui que l'on connaît depuis que le Dow Jones, le baromètre de la bourse mondiale, a atteint l'été dernier un sommet historique, à 2999 points.

En 1989, la Caisse a obtenu un rendement de 22,7 p. cent avec son portefeuille d'actions. Pour la période allant de 1982 à 1989, les gestionnaires de la Caisse ont obtenu un rendement annuel composé de 14,3 p. cent avec ce portefeuille. C'est dans le portefeuille d'obligations que le rendement annuel composé a été le plus élevé au cours de cette période de sept ans: 17,2 p. cent.

À l'instar de tous les portefeuilles institutionnels, le rendement du portefeuille d'actions de la Caisse devrait baisser en 1990... à moins que la Bourse ne cause une surprise en se redressant elle aussi d'ici la fin de l'année.



Battre le marché boursier, un défi des gestionnaires de la Caisse.

Tout comme à la Bourse, les bénéfices des compagnies chutent fortement

La Bourse canadienne a fortement chuté depuis le début de l'année: la baisse atteint 22 p. cent. Mais ce n'est pas l'effet du hasard puisque les bénéfices des compagnies ont reculé eux aussi du même ordre.

On a souvent l'impression que les secousses boursières sont dues à des corrections techniques, à la hausse ou à la baisse selon le cas: titres survendus ou surachetés, niveau de pessimisme ou d'optimisme trop élevé chez les investisseurs et les analystes, moyennes mobiles des cours des titres cassant à la hausse ou à la baisse, niveau élevé des ventes à découvert, etc.

Il est vrai que des facteurs dits techniques influencent le comportement de la Bourse. Sur de courtes périodes cela ne fait aucun doute. Toutefois, il n'en reste pas moins que les facteurs fondamentaux viennent toujours à prendre le dessus. Des titres sous-évalués ou surévalués au points de vue ratio cours- bénéfices, ratio cours-valeur comptable... viennent un jour ou l'autre à retrouver leur vraie valeur.

Dépendamment des secteurs, de la conjoncture économique, de la grosseur des compagnies... les titres prendront plus de temps ou moins de temps à se corriger à la baisse ou à la hausse. C'est ainsi que la forte baisse enregistrée par le TSE 300 de la Bourse de Toronto depuis le début de l'année correspond en fait à une diminution aussi marquée des bénéfices des compagnies.

Bénéfices en chute

Selon un relevé effectué par le Financial Post, la publication des profits réalisés par les grandes compagnies au cours du troisième trimestre de l'année démontre un recul de 22 p. cent par rapport au trimestre correspondant de l'an passé. Comme on peut le constater, la chute des bénéfices correspond fidèlement à baisse des titres des entreprises publiques.

Une parenthèse: on a volontairement exclus de cette baisse moyenne les profits enregistrés par les sociétés oeuvrant dans le secteur gaz et pétrole. En raison de la forte montée du prix du baril de pétrole, les sociétés de ce secteur ont vu leurs bénéfices exploser de 145 p. cent lors du troisième trimestre.

En tenant compte des bénéfices de ce secteur, la baisse moyenne des profits de l'ensemble des compagnies canadiennes est réduite de 22 à 15 p. cent.

Comme on est en pleine récession, que le dollar canadien demeure fort, que les taux d'intérêt restent élevés, les observateurs ne s'attendent pas à ce qu'un revirement de situation se produise au cours du quatrième semestre. Les bénéfices des entrepries devraient une fois de plus faire les frais d'une baisse marquée.

On s'attend à une reprise à la hausse à partir du troisième trimestre de 1991. Mais comme à la Bourse il y a beaucoup d'anticipation, il ne serait pas surprenant de voir les indices devancer de quelques mois la tendance à la hausse des bénéfices des compagnie. C'est pour cela que l'investisseur aguerri se positionne (achète) quand les titres d'un secteur donné présentent de vraies aubaines.

Les plus fortes baisses de bénéfices ont frappé les compagnies minières (-45 p. cent), les compagnies oeuvrant dans les produits chimiques (-51 p. cent) et celles du secteur financier et de l'immobilier (-48 p. cent). Dans le secteur des produitsindustriels, les profits ont chuté de 28 p. cent. Les secteurs présentant des signes de revitalisation sont: produits de détail (+36 p. cent), produits de consommation (+3 p. cent), pipelines et services publics (+7 p. cent) et bien sûr pétrole et gaz (+144 p. cent).
de 13 p. cent.

Une entente hors cour pourrait faire boule de neige

MICHEL GIRARD

Une bonne nouvelle pour l'investisseur qui croit avoir été roulé par son courtier: une firme de courtage vient de conclure une entente hors cour avec un couple d'investisseurs qui a perdu 155000 $ à la Bourse.

Il s'agit de la firme Nesbitt Thompson Deacon qui a accepté de dédommager Ruth et Gordon Hough pour les pertes subies dans leur portefeuille.

Il faut dire que Nesbitt ne semblait pas avoir grand choix. À la suite de son enquête sur cette affaire, la Ontario Securities Commission (la commission des valeurs mobilières de l'Ontario) a sévèrement blâmé le comportement du courtier de Nesbitt, Fred Rosen.

En plus du dédommagement qui sera versé au couple d'investisseurs, Nesbitt a également accepté de verser 20000 $ à la Ontario Securities Commission, comme indemnisation pour couvrir les coûts de l'enquête.

Comme tout règlement hors cour, les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés par les parties. Dans la poursuite initiale contre Nesbitt et son courtier, les Houghs réclamaient 350000 $ en dommages et 500000 $ à titre de dommages exemplaires.

Les dessous de l'histoire

Rappelons les dessous de cette affaire boursière. Le couple ontarien s'est retrouvé en 1989 avec un portefeuille complètement vidé. Ils ont ainsi perdu 155000 $. Mais leur courtier, par contre, s'est largement engraissé à leurs dépens: entre 1984 et 1989, Fred Rosen (le courtier) a encaissé 132 000 $ de commissions, effectuant quelque 500 transactions. Plusieurs de ces transactions ont été effectuées sans avoir obtenu au préalable la permission du couple.

La Ontario Securites Commission a accusé le courtier de Nesbitt d'avoir effectué des transactions dans le portefeuille des Houghs sans autorisation et, en outre, d'avoir acheté des titres non appropriés aux objectifs financiers de ses clients.

La Bourse de Toronto, pour sa part, a trouvé que les mécanismes de supervision des comptes des clients souffraient à l'époque de certaines faiblesses, chez Nesbitt. Nesbitt aurait corrigé les lacunes en question, faisant en sorte que les abus dont ont été victimes les Hough ne pourraient pas se reproduire aujourd'hui.

Dernier point important: ce règlement hors cour établit la responsabilité des firmes de courtage envers leurs clients.

Dans les enquêtes que mènent la Bourse de Montréal et la Commission des valeurs mobilières du Québec, les courtiers se font souventes fois blâmer. Mais les firmes de courtage, elles? Très très rarement... comme si elles n'étaient pas responsables des gestes de leurs courtiers.

Premiers bénéfices pour Airbus

Agence France-Presse

TOULOUSE

Airbus Industrie dégagera ses premiers bénéfices opérationnels en 1990, selon Airbus Letter, le bulletin d'information du consortium européen, publié samedi à Toulouse.

Ces bénéfices seront partagés par les quatre partenaires réunis au sein du consortium : Aérospatiale (France), British Aérospace (Grande Bretagne), CASA (Espagne), et Deutsche Airbus (Allemagne).

Les responsables d'Airbus Industrie avaient laissé entendre en septembre dernier que la société pourrait être bénéficiaire dès cette année.

En 1990, relève Airbus Letter, les recettes du consortium ont été plus importantes que les années précédentes, et les partenaires d'Airbus Industrie ont réalisé de grands efforts pour réduire leurs coûts de production.

Au cours des neuf premiers mois de l'année, 62 Airbus au total ont été livrés et 254 commandes fermes ont été passées. L'augmentation du nombre des commandes, poursuit le bulletin, est dû au fait qu'Airbus Industrie offre dorénavant une famille complète d'appareils, qui lui permet d'être présent dans des secteurs du marché auxquels il n'avait pas accès auparavant.

L'augmentation des cadences de fabrication, pour des avions tels que l'Airbus A320, a en outre permis d'augmenter le nombre des livraisons.

À noter

LUNDI

■ Déjeuner anniversaire du Forum pour l'emploi organisé par le Comité de parrainage du Forum. Sujet: L'emploi et la question constitutionnelle. Invité M. Claude Béland, président du comité. À 12h au Centre Sheraton, Salle de bal, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal. Renseignements: 987-3822.

MARDI

■ Conférence organisée par le Centre des conférences professionnelles. Sujet: Les technologies de télécommunication: mieux comprendre pour mieux décider. Invité: M. Yves Chabot, président, Services conseils Chabot. De 9h à 16h30 à l'Hôtel Quatre Saisons, 1050 rue Sherbrooke ouest, Salon l'Été, Montréal. Renseignements: 695-4664.

■ Colloque d'une demi-journée organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Sujet: La gestion de l'absentéisme. Animatrice: France Mailhot, directeur administratif, Clinique pour cadres supérieurs, Médisys Groupe Santé Inc. Dès 8h au Bonaventure Hilton International, Salon Le Portage, 1 Place bonaventure, Montréal. Renseignements: 879-1636.

■ Séminaire organisé par le Bureau de Commerce de Montréal. Titre: «The New Psychology of Selling Seminar». Invité: M. Brian Tracy. De 9h à 17h au Centre des congrès de Saint-Laurent (Chrystal), 5258 boul. Henri-Bourassa ouest, Ville Saint-Laurent. Renseignements: 748-2570.

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Invité M. Pierre Brunet, président et chef de la direction Lévesque Beaubien Geoffrion. À 12h à l'Hôtel Bonaventure, Salle de bal, Montréal. Renseignements: 288-9090.

MERCREDI

■ Colloque d'une demi-journée organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Sujet: Les entrevues de fin d'emploi: le pourquoi et le comment. Dès 8h au Bonaventure Hilton International, Salon Le Portage, 1 Place Bonaventure, Montréal. Renseignements: 879-1636.

■ Déjeuner-conférence sous la présidence du ministre des Affaires internationales du Québec M. John Ciaccia et du président de l'Institut canadien des Affaires internationales de la région de Québec, M. Robert Trudel, de concert avec le Centre québécois des relations internationales. Invité: M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale de la République française. Thème: L'Europe et ses perspectives. À 11h30 à la Salle de Bal du Château Frontenac, Québec. Renseignements: (418) 656-2462.

JEUDI

■ Déjeuner-causerie du Cercle finance et placement du Québec. Thème: Comment la compagnie Trust Royal se situe dans le présent contexte de décloisonnement et de déréglementation des institutions financières? Quelles sont les tendances qui affectent les sociétés de fiducie? Invités: M. Paul Gobeil, président du conseil d'administration et M. Michel W. Petit, président et chef de la direction, du Trust Royal. À 12h au Centre Sheraton, Salons 6 et 7, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal. Renseignements: 593-8918.

■ Colloque organisé par le Conseil du Patronat. Sujet: Le burnout: qu'en penser et qu'en dire? De 9h à 12h au Bonaventure Hilton, Salon Outremont, Montréal. Renseignements: 288-5161.

■ Premier colloque provincial sur l'agriculture durable organisé par le Conseil d'économie et de gestion agricoles du Québec. Au Château Frontenac à Québec. Renseignements: (418) 643-2673.

VENDREDI

■ Séminaire Compétences 2 organisé par l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec. Sujet: L'art et la science de la sélection. Animateur: M. Dion, M. Sc., CMC. Dès Dès 8h30 au secrétariat de l'APRHQ, 1253 McGill Collège, bureau 820, Montréal. Renseignements: 879-1636.

Assemblées d'actionnaires

MERCREDI

■ 10h. FCA International. Hôtel Tour Versailles, 1808 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

Nouveau plan minéralisé

Le tandem Exploration VSM et Serem-Québec vient de réaliser une autre découverte d'un intéressant indice.

Il s'agit cette fois de la découverte d'un indice minéralisé (zinc, cuivre, argent) sur les terrains *optionnés* de Ressource Orphée.

«L'importance de cet indice, en plus d'indiquer la découverte possible d'un nouveau plan minéralisé, vient du fait qu'il rehausse le potentiel de découverte sur tout le terrain situé entre les zones du projet Grevet et la propriété de Ressource Orphée», expliquent les porte-parole des deux compagnies, soit Mario Caron, président de VSM, et Jean Girard, directeur de Serem-Québec.

La propriété d'Orphée est située à un peu plus de 5 kilomètres au sud-est des zones minéralisés 111, 1V et 97 du projet Grevet, là où des forages ont révélé des teneurs importantes en zinc, cuivre et argent. La campagne de forages sur cette nouvelle zone se poursuit actuellement.

Par ailleurs, le tamdem VSM-Serem a publié la semaine dernière de nouveaux résultats de forages sur la propriété du projet Grevet, résultats confirmant le potentiel important de la zone 97.

Le tandem a le contrôle sur un territoire d'environ 20 kilomètres de long par 5 kilomètre de large.

Rappelons que le principal actionnaire de Exploration VSM est Placer Dome, l'une des plus grosses aurifères canadiennes. Serem-Québec est une compagnie privée.

Le Canada annule la dette du Zimbabwe

HARARE

■ Le Canada a annulé la dette du Zimbabwe, estimée à environ 31 millions de dollars canadiens, a-t-on annoncé officiellement ce week-end à Harare.

C'est la première fois qu'un pays donateur annule ainsi sa dette envers le Zimbabwe. La décision a été annoncée au ministre de l'économie zimbabwéenne, Bernard Chidzero, par l'ambassadeur du Canada à Harare, Charles Basset, lors du début des consultations annuelles entre le Zimbabwe et le Canada, qui réunissent traditionnellement des responsables des deux pays.

La décision du gouvernement canadien «démontre une volonté inconditionnelle de voir une réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement à travers l'allègement du fardeau de la dette», a déclaré M. Chidzero.

Le taux de la TPS monterait en flèche

PAUL DURIVAGE

■ Les dirigeants d'entreprise prévoient que le taux de la TPS, fixé présentement à sept pour cent, montera en flèche d'ici à 1995. La très grande majorité envisage un taux de plus de 11 p. cent et pour une large portion le plafond de 20 p. cent n'est pas à exclure.

Ces conclusions ressortent des données d'une enquête réalisée par Les Associés Marie Selick (MSA), un bureau national de placement de personnel permanent et temporaire. Plus de 2000 cadres, oeuvrant dans des grandes villes du Canada, ont répondu au questionnaire traitant de l'effet de la taxe sur les produits et services.

Plus précisément, 54 p. cent des répondants estiment que le taux de la TPS se situera entre 11 et 14 p. cent dans cinq ans, alors que 30 p. cent pensent même qu'il sera de 15 à 19 p. cent et six p. cent de plus croient qu'il dépassera 20 p. cent. Une minorité (9 p. cent) croient donc que le taux sera contenu dans une fourchette ne dépassant pas 10 p. cent et il se trouve une poignée d'optimistes (un p. cent) pour présumer que la TPS restera à la même hauteur ou fléchira.

«Le facteur du cynisme peut y être pour quelque chose, mais rien n'empêche que les entreprises canadiennes ont une impression très défavorable de la TPS. Elles sont indubitablement sceptiques au sujet du taux futur de la taxe», commente Mme Véronique Kerzeli, directrice générale de MSA.

«En outre, elles se méfient des réponses trompeuses motivées par les politiques visant à contourner les questions précises au sujet de la manière dont le gouvernement fédéral entend fixer le taux de taxe futur. Certes, les hypothèses des dirigeants d'entreprise ne sont pas plus éclairées que d'autres, mais elles indiquent qu'on estime que la durée de vie du taux de sept p. cent sera relativement courte.»

Qui plus est, la très, très, grande majorité des cadres sondés par MSA croient que la nouvelle taxe fédérale aura une incidence négative sur leur entreprise à différents chapitres. En fait, s'il se trouvent au Canada quelques entreprises à voir la taxe d'un bon oeil, leur groupe est trop restreint pour être statistiquement significatif, notent les auteurs de l'étude.

Ainsi, plus du tiers des répondants croient que la TPS aura un effet préjudiciable sur l'embauche de personnel dans leur entreprise et deux pour cent d'entre eux envisagent même des licenciements importants. Fait à noter, les entreprises montréalaises sont plus optimistes à ce chapitre, moins de un p. cent prévoyant des licenciements. Le coup serait reçu plus durement à Toronto où cette proportion atteint dix p. cent.

Par ailleurs, plus des deux-tiers des cadres d'entreprises s'attendent à une augmentation de leurs frais tandis que le quart prévoient une baisse de leurs revenus, à la suite de l'introduction de la taxe, prévue pour le premier janvier prochain.

«Les entreprises qui commencent à cacluler le prix qu'elles devront demander pour leurs produits et services en 1991 obtiennent un aperçu de ce qui se produira. Or, bon nombre croient que leurs coûts augmenteront ou que leurs revenus fléchiront», commente Mme Kerzerli.



Uruguay Round: rencontres à haut niveau à Genève pour sauver les négociations

Agence France-Presse

GENÈVE

■ Une série de rencontres cruciales à haut niveau devaient commencer hier à Genève pour tenter de sauver les négociations commerciales de l'Uruguay Round, dont l'état avait été qualifié «d'alarmant» il y a quarante huit heures par le directeur-général du GATT, M. Arthur Dunkel.

Après avoir laissé plané le doute sur leurs intentions pendant plusieurs jours, les Etats Unis ont dépêché les deux principaux responsables de leur politique commerciale, Mme Carla Hills et son adjoint Julius Katz à Genève où ils devaient avoir un dîner de travail avec le directeur général du GATT.

Les ministres du Commerce et de l'Agriculture des pays du Groupe de Cairns (principaux exportateurs agricoles en dehors des Etats Unis et de la CEE) sont également arrivés à Genève pour procéder à l'examen de la situation et définir leur position face aux blocages —notamment sur le dossier agricole—, constatés dans ces négociations entamées il y a quatre ans à Punta del Este et qui doivent s'achever dans trente jours à Bruxelles.

Avant son départ pour Genève, le ministre argentin de l'Agriculture, Felipe Sola, avait fait monter les enchères en déclarant à Buenos Aires que le groupe de Cairns (dont l'Argentine est l'un des membres influents) envisagerait la possibilité de pratiquer désormais la «politique de la chaise vide» si aucune solution satisfaisante n'était trouvée sur la question de la réduction des subventions agricoles.

Cette position en flèche ne semble pas être totalement partagée par tous les membres du groupe de Cairns, même s'ils sont d'accord pour faire porter sur la CEE l'essentiel des responsabilités de l'impasse dans le domaine agricole, indique-t-on dans les milieux du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Le ministre canadien du Commerce, M. John Crosbie, attendu lui aussi à Genève a accusé il y a quelques jours la CEE d'avoir une attitude «répréhensible et de mettre en danger tout le processus qui représente quatre années de travail» en retardant ses propositions sur la réduction de ses aides à l'agriculture.

Il a appelé les «Douze» a présenter leur offre au plus vite. Les ministres de l'agriculture de la CEE doivent se retrouver aujourd'hui pour la sixième fois en moins d'un mois, afin d'harmoniser leur position à ce sujet. La France et l'Allemagne se sont jusqu'ici opposées à la proposition de la Commission européenne de réduire progressivement de 30 p. cent ces soutiens en les calculant sur la période 1986-96.

Le groupe de Cairns est composé de l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Fidji, la Hongrie, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, la Thaïlande et l'Uruguay.

Le Comité des négociations commerciales (TNC), l'instance suprême du Round, doit se réunir à nouveau demaini, après avoir entendu vendredi M. Dunkel dresser un tableau dramatique de l'état des pourparlers actuels.

M. Dunkel avait indiqué qu'outre l'impasse agricole, de très sérieuses divergences demeuraient sur nombre de volets-clé de la négociations et en particulier dans les discussions sur les mesures anti-dumping, le textile, la propriété intellectuelle et les services.

EN BREF

PREMIER ACCORD DE LA FÉDÉRATION RUSSE

■ La Fédération russe a signé son premier accord commercial avec un pays étranger, rapportait hier l'agence Tass. Le ministre russe du Commerce extérieur Victor Iarochenko a signé vendredi avec Malte un accord de cinq années et a conclu samedi un contrat portant sur la livraison de 60 000 tonnes de charbon en échange de biens de consommation.

SUZUKI ASSEMBLERA EN CHINE

■ Suzuki Motor Corp., premier constructeur japonais de voitures de petites cylindrées, va prochainement commencer à en produire en Chine dans une usine d'assemblage qui fabriquera 10 000 véhicules par an en 1993, a indiqué la firme nippone. Le président de Suzuki, Osamu Suzuki, actuellement en visite en Chine, a obtenu le feu vert des autorités de Pékin, précise-t-on auprès du constructeur. Suzuki commencera la production de véhicules de 880 cc, bon marché et économes en essence, dès cette semaine dans l'usine de la firme chinoise Changan Machine Building Plant à Chongqing (Ouest de la Chine)

LA BOURSE DE TOKYO À LA HAUSSE

■ La Bourse de Tokyo a ouvert en hausse ce matin, après une semaine de baisse due à la crise du Golfe. L'indice Nikkei des 225 valeurs industrielles a gagné 307,04 yen, soit une hausse de 1,3 p. cent par rapport à la clôture de vendredi, à 24 502,03 yen au cours des premières 15 minutes de transactions. Selon les analystes, la reprise de la Bourse est due à la bonne tenue du yen par rapport au dollar. Sur le marché des changes, le dollar perdait 1,90 yen par rapport à la clôture de vendredi, le billet vert s'échangeant à 127,20 yen au cours des premières transactions.

200 MILLIONS DE CRÉDIT AU MEXIQUE

■ Quatre accords ont été signés par le Mexique cette semaine à Tokyo, pour un total de 200 millions de dollars, avec les entreprises japonaises Mitsubishi Corporation, C. Ioth and Company et Sumimoto Corporation, indique un communiqué publié samedi par le ministère mexicain des Affaires étrangères. Ces crédits, transmis par la Banque nationale du Commerce extérieur du Mexique, Bancomext, sont fournis à échéance de cinq ans à un taux inférieur à 10 p, cent, et leur paiement sera associé aux exportations mexicaines de biens et produits non pétroliers, précise le texte.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DATE DE RÉFÉRENCE

Avis est par les présentes donné que la date de référence en vue de déterminer les actionnaires de la Banque Nationale du Canada ayant le droit de recevoir l'avis de l'assemblée générale annuelle des porteurs d'actions ordinaires et de l'assemblée des porteurs d'actions privilégiées de premier rang, qui se tiendront le 24 janvier 1991, a été fixée au 7 décembre 1990.

Par ordre du conseil d'administration
SYLVIE BOIVIN
Secrétaire

Montréal, le 5 novembre 1990.

Bell

Avis de dividendes

Le 24 octobre 1990 le conseil d'administration de Bell Canada a déclaré les dividendes suivants:

- payable le 15 décembre 1990 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 novembre 1990:
  - dividende No 14 de quarante-six cents et huit cent soixante-quinze millièmes (46,875¢) par action privilégiée de catégorie A, série 9, à dividende cumulatif de 7,50%, rachetable.
- payable le 31 décembre 1990 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1990:
  - dividende No 7 de neuf mille cinq cent cinquante dollars (9 550,00 $) par action privilégiée de catégorie A, série 11 perpétuelle, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.
- payable le 31 décembre 1990 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1990:
  - dividende No 3 de neuf mille neuf cent vingt-cinq dollars (9 925,00 $) par action privilégiée de catégorie A, Série 13 perpétuelle, à dividende cumulatif à taux ajustable, rachetable.

Guy Houle
Vice-président et
secrétaire de la société

Avis de dividende

ALCAN ALUMINIUM LIMITÉE

Dividendes trimestriels	Par action
Actions ordinaires	
Payable - le 20 décembre 1990	É.U. 0,28$
Date de clôture des registres - le 20 novembre 1990	
Actions privilégiées	
Séries C	
Émissions de 1984 et 1985	
Payable - le 20 novembre 1990	Can. 0,655342$
Date de clôture des registres - le 5 novembre 1990	
Séries D	
Émissions de 1984 et 1985	
Payable - le 20 novembre 1990	É.U. 0,472603$
Date de clôture des registres - le 5 novembre 1990	
Séries E	
Payable - le 31 janvier 1991	Can. 0,54$
Date de clôture des registres - le 15 janvier 1991	
Séries F	
Payable - le 31 décembre 1990	Can. 0,50$
Date de clôture des registres - le 7 décembre 1990	

P.K. Pal
Secrétaire

ALCAN

C'est mon collège

COLLÈGE MARIE·VICTORIN

Sessions de formation et de perfectionnement pour

REPRÉSENTANTS, VENDEURS ET CONSEILLERS

- **LA PRATIQUE DE LA VENTE** (40 h)
  13 nov. au 12 déc. (deux soirs semaine)
  ou 19 nov. au 17 déc. (une journée semaine)
  ou 10 déc. au 14 déc. (semaine intensive) **545$**
- **LE TÉLÉPHONE ET LA VENTE** (16 h)
  30 nov. et 1er déc. **325$**
- **GESTION DU TEMPS ET DU TERRITOIRE DE VENTE** (16 h)
  14 et 15 décembre **325$**

LE CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
325-4414
7050, rue Marie-Victorin, Montréal Qc

Le collège des collèges

BMW VOLVO SUBARU

PAS BESOIN D'UNE GRANDE ANNONCE POUR ANNONCER NOS PETITS PRIX!

SOLDE GRAND MÉNAGE DU 22 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
Les spécialistes en voitures importées

Nous devons faire de la place pour nos modèles 1991! Profitez-en!
- Service imbattable
- Plan de location et de financement sur place

1430, boulevard St-Martin ouest, Laval
667-4343

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A A A, balance de vente, 1re et 2e hyp., courtier. 646-1075

A 1ÈRE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334

ACTION, 1ère, 2e, résultat 24h. Hébert 651-8017.

ARGENT, 1e & 2e hyp., jusqu'à 85%. Résidentiel, commercial, industriel. S.N.C.H. enr. 987-1193

ARGENT: préterals 1ère, 2e, balance de vente. 259-4191.

HYPOTHÈQUES (1re, 2e, balance de vente). Notaire Rivet 389-8484

PREMIÈRE et deuxième hyp., services très rapides. Michel Gauthier crtr. 524-3511

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

$ $ $ $ $ $ $ $
CONFÉRENCE NU SKIN
Apprenez comment vous pouvez devenir financièrement indépendant.
Mardi 6 nov., Hilton Bonaventure, 19h
(514) 630-7397

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE avant les vacances d'hiver et avant la TPS. Raison le Fondateur se retire, commerce spécialisé connexe à l'électricité, et domaine de la construction. Existe depuis 50 ans. La demande excède beaucoup nos possibilités de production. Profit de 50% à 60 %. Aubaine 250 000 $, plus inventaire de cuivre. Argent comptant plus propriété à revenus. Acheteur sérieux seulement. Ecrire C.P. 123, St-François Laval, H0A-1G0

BAR de plage, République Dominicaine, opération déc. 91, 955-5973.

L'IMMOBILIÈRE INC.
— votre immeuble va mal
— votre société en commandite vous coûte cher
— vous n'obtenez pas un bon rendement sur votre placement
— vous avez un taux d'endettement ou de vacance trop élevé
Notre équipe de professionnels est là pour vous aider.
Communiquez avec nous:
Tél.: (514) 529-4008
Fax: (514) 529-4020
1491436-R 710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMMENCEZ VOTRE COMPAGNIE DE SERVICES FINANCIERS
en procurant des fonds de roulement à des entreprises. Frais généraux minimes, en dépit de la récession, à temps plein ou temps partiel, pas de vente, marche illimité.
Permis disponible pour des acheteurs qualifiés, contactez le
845-9714

COMPAGNIE Canadienne spécialisée dans les livres personnalisés pour enfants recherche actuellement des franchisés. Pour Inf. Mme Pichette (514) 646-7422

COMPAGNIE américaine, en expansion au Québec, recherche des candidats avec expérience comme entraîneur, préférablement dans les sports d'équipe, très motivé, avec esprit de leadership. 593-4749

LUCRATIVE opportunité d'affaires. Inf. écrire à Danatech, 6100 Houel, St-Leonard, Que. H1S 1N5

SUNRIDER, distributeurs dans l'est de Montréal, consommation et affaires. 351-1219.

VENTE par correspondance. Pour info écrire a: Entreprises Hertech, 9067, 6e av., Mtl, Que. H1Z 2T9.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIE demandé, liquidations faillites et ou import-export. Potentiel super revenu. 522-1787.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

INCORPORATION, taux très compétitifs. R. Malo 337-5176.

INCORPOREE, conseils pour partir en affaires, 200 $ et +, 388-1102.

718 ARGENT DEMANDÉ

A A A, balance de vente, 1re et 2e hyp., courtier. 646-1075.

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

735 L'IMMOBILIER

RECOMPENSE 2 000$ à celui qui vend ma maison à Mascouche, 109,000$. 474-5444 agent s'abstenir.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des **PROPOSITIONS D'AFFAIRES** de **LA PRESSE** *pour obtenir les* MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

Zellers

737-NETT
SERVICE DE NETTOYAGE À DOMICILE

SOLDE DE NETTOYAGE TAPIS ET MEUBLES

NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX EN VILLE

COUPON **NETTOYAGE DE TAPIS**
2 pièces et 1 vestibule **49,95$**
Plus de 400 pi², supplément. Prix courant 80,00$. Vous épargnez 30,05$ + 4995 points Z.

COUPON **NETTOYAGE DE MEUBLES**
Canapé + 1 fauteuil **69$**
Prix courant 125,00$. Vous épargnez 58,00$ + 6900 points Z.

COUPON **OFFRE SPÉCIALE**
5 chambres, vestibule, 12 marches d'escalier **99,90$**
Plus de 1000 pi², supplément. Prix courant 208,00$. Vous épargnez 106,10$ + 9990 points Z.

Pour estimation gratuite et renseignements: **737-6388**

PARCE QUE... LE PRIX LE PLUS BAS FAIT LOI!

Baisse de cinq p. cent du tonnage transporté dans la voie maritime

d'après AP

BUFFALO

■ Un programme expérimental de réduction sélective des péages n'a pas réussi à enrayer la baisse de trafic dans la voie maritime du Saint-Laurent à tel point qu'il a atteint ses niveaux les plus bas depuis le début des années 1960.

Alors qu'il ne reste que deux mois avant la fin de la saison de navigation de 1990, le tonnage transporté a baissé de près de cinq p. cent par rapport au niveau déjà bas de l'année dernière et cela malgré près de 600 000 tonnes de fret supplémentaire apporté par les droits plus avantageux, a précisé la direction de la Voie maritime.

Les dirigeants de la Voie maritime et des compagnies de navigation attribuent en grande partie la baisse de trafic aux politiques gouvernementales favorables aux chemins de fer, ainsi qu'aux écluses vétustes qui sont trop petites pour les porte-conteneurs modernes.

Le programme de réduction des droits de péage, qui abaisse les droits de 50 p. cent durant les mois d'été pour les cargaisons de fret nouveau dans la voie maritime, transportées vers l'aval, n'a pas réussi à résoudre les problèmes existants, mais les porte-parole de la Voie maritime ont déclaré avoir néanmoins apprécié le programme.

«Nous avons prouvé qu'il donnait des résultats», a déclaré Harley Smith, de l'administration de la Voie maritime à St. Catharines, en Ontario.

«À la fin de la saison, nous allons étudié la possibilité d'appliquer d'autres incitatifs comme une remise en fonction du volume, des droits incitatifs dans les deux directions, vers l'amont et vers l'aval, au lieu de seulement vers l'aval, et peut-être aussi des remises si les grands transporteurs de vrac envisageaient de transporter des marchandises générales», a déclaré M. Smith.

Dennis Deuschl, porte-parole de la St. Lawrence Seaway Development Corp. à Washington, a déclaré pour sa part que la décision d'expérimenter des droits incitatifs était une décision de caractère purement économique», et qu'il ne s'agissait pas d'un dernier recours pour accroître le trafic.

Mais la voie maritime, qui relie la partie supérieure des Grands Lacs avec l'océan Atlantique par le Saint-Laurent, a traversé une période très difficile depuis dix ans.

Le trafic empruntant la partie la plus à l'ouest de la voie maritime, le canal Welland jusqu'aux lac Érié et Ontario, a atteint 66 millions de tonnes en 1979. La meilleure année d'exploitation a été en 1977, alors que 57,2 millions de tonnes de marchandises avaient transité par cette voie.

La majeure partie des marchandises générales sont acheminées de nos jours par conteneurs, et les porte-conteneurs océaniques sont souvent trop gros pour franchir les écluses de la voie maritime construite dans les années 50.

Toutefois, même s'ils le pouvaient, il est plus rapide de transporter les conteneurs par rail jusqu'aux ports de la côte Est et de les charger alors sur des navires que d'emprunter la voie maritime, estime James Wager, vice-président pour le trafic d'American Steamship Lines à Buffalo.

L'hiver rigoureux qui entraine la fermeture de la voie maritime pendant plusieurs mois chaque année entrave également les efforts pour faire concurrence au rail et aux péniches descendant le Mississippi.

UN BON PLACEMENT POUR VOS DÉPLACEMENTS

Accord Coupé LX

HONDA

à partir de

299 $* Mois



modèle CB 714

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

Quantité limitée de modèles 1990

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI

LES HONORABLES HONDA

*Bail de 60 mois, TTP en sus.

Imaginez. Vous avez 40 ans et on vous apprend à marcher.

(Des dizaines de milliers de handicapés physiques ont besoin de votre aide.)

Centraide

Êtes-vous sûr de ne pouvoir donner plus à Centraide cette année?

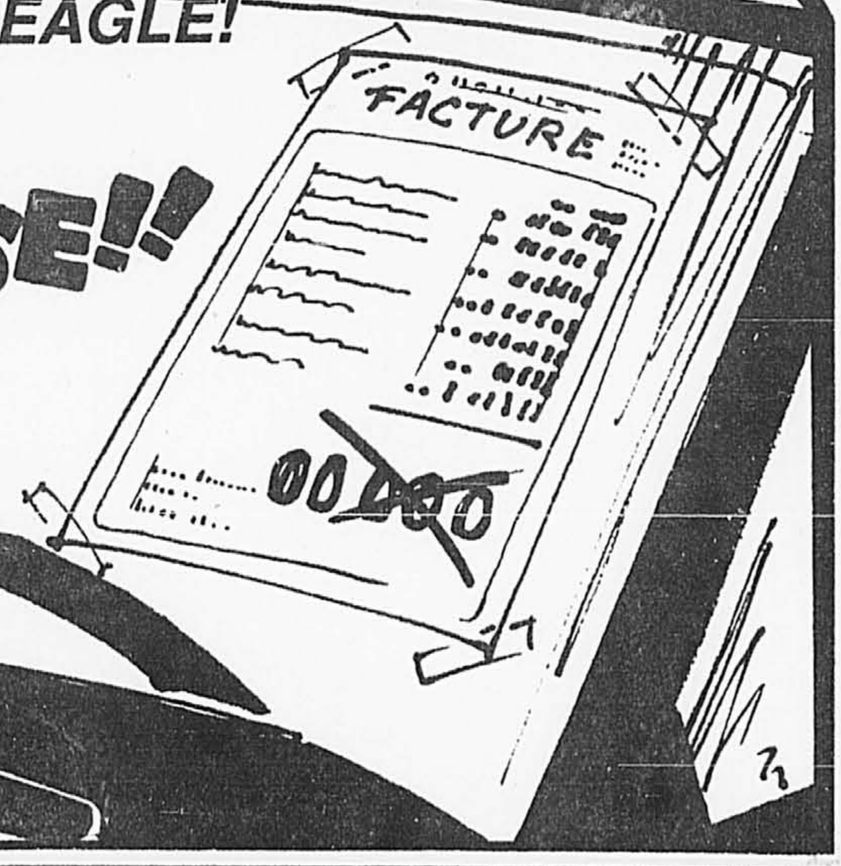
Ligne Tel-Don 1 800 267-5555

C'EST LA FOLIE FURIEUSE CHEZ CARTIER JEEP EAGLE!

PARCE QUE JUSQU'À 22 H MERCREDI, ÇA BRASSE!!

QUAND LE PLUS GROS CONCESSIONNAIRE JEEP EAGLE AU QUÉBEC FAIT UNE VENTE, ÇA FRISE LA FOLIE!

ON LAISSE ALLER NOS MODÈLES 1990 AU PRIX COÛTANT, FACTURE À L'APPUI. EN PLUS DE ÇA, ON VOUS ACCORDE DES RABAIS CHRYSLER JUSQU'À 1 000 $ OU UN TAUX DE 10.9% SUR 48 MOIS, PLUS LE CRÉDIT TPS ALLANT JUSQU'À 1 200 $.



PROFITEZ-EN! C'EST SEULEMENT JUSQU'À MERCREDI SOIR.

J'ai DÉCOUVERT L'AVANTAGE

Le Cartier

Jeep Eagle

10300, boul. Pie-IX (angle Fleury) Montréal-Nord 323-4330